

# STUR

## REVUE D'ÉTUDES



### SOMMAIRE

N<sup>os</sup> 3 et 4

1<sup>er</sup> JANVIER — 1<sup>er</sup> AVRIL 1935



Au Travail .....	5
La Question d'un Front Breton .....	7
Que Pensez-vous de "Stur" .....	15
L'Essence de la Bretagne .....	25
Vers une Economie Nationale .....	44
Les Relations Historiques, Politiques, Economiques et Militaires entre la Bretagne et la Germanie .....	51
La Tribune de nos Lecteurs .....	75
La Tribune des Jeunes .....	81
Chant de Guerre .....	85
En Lisant .....	87
Poèmes Gallos .....	89
A l'Écran .....	94
La Mode .....	97
Essai d'Onomastique .....	107
Les Mots du Peuple Breton .....	117
Chronique Sportive .....	120
Les Enquêtes de "Stur" .....	121
Yann Sohier .....	123
Errata .....	125
Hors-texte .....	32, 48, 80, 96

RÉDACTION : 4, Rue des Francs-Bourgeois (B. P. 182) Rennes  
ADMINISTRATION : chèque postal : F. Debauvais, Rennes. C. C. 14210  
Abonnements : Bretagne et France : 30 francs. Autres Pays : 35 francs  
Vente au Numéro : Bretagne et France : 8 francs. Autres Pays : 10 francs<sup>s</sup>

# AU TRAVAIL



BREIZ ATAO, en créant STUR, avait annoncé au public de la revue qu'il n'en assumait la charge qu'à titre provisoire et que son désir était de voir se constituer une organisation autonome qui en prendrait la responsabilité entière. Une réunion constitutive était prévue.

Mais une autre chose n'était pas prévue : l'absence de désir chez qui que ce soit de retirer à BREIZ ATAO les soucis dont il croyait pouvoir se débarrasser dès la fin de 1934. Personne n'a répondu à notre appel. On n'a formulé d'avis que pour encourager la direction provisoire à devenir définitive.

« La tenue des articles est excellente, nous écrit R. L., les rédacteurs ont fait preuve de beaucoup d'intelligence et de compétence dans le domaine limité qu'embrasse ce numéro. C'est avec une vive satisfaction que je constate que votre organisation possède des dirigeants de grande valeur intellectuelle... »

« ...Puisque vous insistez dans cette Revue, ajoute M. de la B., pour que vos lecteurs vous disent leur opinion, je me permets de vous dire ceci : je fais la plus absolue confiance au Comité de Rédaction dont la composition est une sûre caution pour la qualité de STUR... »

*Enfin, d'un abonné de la dernière heure, F. Le J.*  
« .. STUR va très bien comme il est. Il sera toujours temps de songer à en modifier l'organisme directeur si son intérêt ou son niveau ne se maintient pas. Ne m'en voulez pas, mais je n'attends rien des Comités et autres Sociétés, où ceux qui n'ont rien fait parlent toujours le plus fort... »

*Nous sommes un peu confus d'avoir à encaisser sans sourciller d'aussi massifs coups d'encensoir. On voudra bien nous accorder que nous ne les avons pas sollicités. STUR n'a rien d'une vieille coquette qui fait des grâces pour recueillir des hommages. Si nos correspondants nous écrivent qu'ils sont contents et confiants, c'est qu'ils le pensent. Et nous ne voyons pas pourquoi nous ne le serions pas également. C'est bien la première fois, depuis tantôt 20 ans que nos vieilles barbes frémissent au vent de l'utopie bretonne, que nous rencontrons dans notre public breton une aussi générale bonne volonté, une aussi absolue absence de mesquinerie, de petites ambitions et de petites rosseries. Nous n'en revenons pas. Enfin, tant mieux. Merci à tous. Merci aux approbateurs. Merci aussi aux mécontents, car il y en a sûrement. Mais ils ont été, à leur manière, aussi gentils que les autres. Ils n'ont rien dit, ils se sont fait tout petits. Ils ont permis qu'on les oublie. Un petit bravo pour les mécontents !*

*Maintenant, la fête de famille qu'aura été la naissance de STUR, et qui s'est déroulée donc sans nuage, est finie. Il faut se mettre au travail, organiser les collaborations, diriger les recherches, s'écrire, se rencontrer. Il faut créer un public, un milieu, un courant.*

*Nous laissons toutes les portes ouvertes.*

LA DIRECTION

## EDITORIAL

# LA QUESTION D'UN FRONT BRETON

Une des préoccupations dominantes du mouvement breton d'après guerre, que nous désignerons comme tout le monde sous l'appellation globale de *Mouvement de BREIZ ATAO*, a toujours été d'atteindre et d'entraîner la masse.

Une incomplète préparation idéologique, un mûrissement sentimental insuffisant, le manque d'organisation, d'hommes, d'argent, d'expérience obligea *Breiz Atao*, pendant les premières années, à se concentrer sur lui-même, avant d'entamer l'action extérieure.

C'est en 1924 qu'eût lieu, à Quimper, sa première réunion publique et contradictoire, en 1927, à Rosporden, son premier Congrès accompagné de manifestations au dehors, en 1930, dans la région de

Callac-Rostrenen, sa première campagne de conférences populaires, en 1933, plus particulièrement en Cornouaille, ses premiers essais d'action publique systématique sur des thèmes d'actualité.

C'est dire que *Breiz Atao*, malgré les immenses progrès qu'il a fait accomplir à l'idée bretonne dans la masse, est encore un mouvement très jeune qui n'a pas, et de loin, l'importance numérique et matérielle répondant à son autorité morale.

Les amis de l'idée bretonne le sentent bien, qui souffrent de son impuissance matérielle et qui craignent qu'un nouvel orage, venant de l'Est, ne le balaie. Ils voudraient voir toutes les bonnes volontés bretonnes groupées, les masses mises en branle et des instruments d'action efficaces pris en main.

Certains même vont plus loin. Afin de toucher plus rapidement la masse, ils proposent la constitution d'un « Front Breton », en un mot l'abandon, pour l'action populaire à entreprendre d'urgence, du cadre trop étroit du *Parti National Breton*.

Entre les deux tendances, notre choix se porte par principe vers la première. On rejette un outil quand il est usé, non pas avant de l'avoir achevé et de s'en être servi. Le P. N. B. n'a pas fait ses preuves. Il n'a pas encore eu, en dehors de trop brèves périodes, les chefs, l'organisation centrale, les moyens matériels qui lui auraient permis de tenter une vaste opération de recrutement et un sérieux effort interne d'affermissement. Les sympathisants et les partisans sont légion : ils sont disséminés, isolés. On en rencontre partout, on en découvre tous les jours qui n'attendent que l'occasion pour entrer dans le rang d'un parti breton, *qui se manifeste enfin et véritablement comme parti organisé, stabilisé et destiné à durer.*

Le problème reste donc ce qu'il a été en 1931, après la « crise ministérielle », un problème de direction, d'organisation, de financement.

Il semble qu'à Rennes on s'en soucie activement. On laisse entendre qu'avant longtemps le P. N. B., préparé à la bataille, sortira de sa torpeur. Acceptons-en l'augure.

En refusant de considérer la constitution d'un « Front Breton » comme une solution pour le mouvement breton, nous ne faisons que continuer à résister à une tendance ancienne et malade du mouvement breton à toujours rechercher le succès par des biais.

Pendant vingt ans on a cherché à faire passer la marchandise bretonne sous tous les pavillons imaginables, comme on enveloppe de sucre une pastille amère pour la faire avaler à un enfant. On a cherché le « truc » pour faire adhérer les Bretons à l'idée nationale sans qu'ils s'en aperçoivent. Nos gens de droite ont mis en avant des soutanes, sollicité des déclarations épiscopales, en multipliant les petits pièges, mais hélas aussi en consentant les pires abdications. Ils oubliaient que le clergé breton, c'est l'Eglise de Rome, que l'Eglise de Rome ne s'occupe ni du relèvement des langues, ni de la libération des minorités, et qu'au surplus la France a un ambassadeur au Vatican. Nos démocrates ont pensé qu'en faisant les louanges du plus Grand Journal de l'Ouest et en décrivant ses mérites en deux langues, en prose, en vers, et en musique, ils pourraient en faire le docile instrument de leurs rêves. Ils y arriveront..., à condition qu'Alençon, Angers et La Rochelle soient aussi compris dans la Bretagne.... Voici maintenant nos gens de gauche qui après s'être dits socialistes ou communistes, s'imaginent avoir attaché deux Internationales au char du mouvement breton et mis la doctrine marxiste en pneu de secours ! On a pourtant assez vu à quelles impasses menait cette piteuse politique de cautèle, et cet ingénu confusionnisme idéologique !

Non, la Bretagne sera sauvée pour la Bretagne, par la Bretagne. Le reste, c'est tourner autour du

pot. S'il peut et doit même être question d'un « Front Breton », c'est pour répondre à une toute autre nécessité que celle de développer le mouvement national breton : la nécessité où nous pouvons nous trouver demain de faire appel, sur le sol breton, au rassemblement de toutes les bonnes volontés autour de quelques formules simples et larges, pour la résistance à un régime d'autorité implanté à Paris qui menacerait nos libertés essentielles.

\*\*

Un Doumergue renforçant par l'artifice de la réforme de la Constitution son pouvoir de vieillard incapable et usé, un La Rocque se livrant à un pronunciamiento sportif et sentimental qui aboutirait peut-être à la troisième hypothèse : la mise en prison de la moitié de la France par le sadisme d'un Léon Daudet..., tout ça pour les Français de gauche, c'est le « fascisme » et l'on nous convie à lutter contre lui.

Nous n'approuvons pas cette dénomination. Le fascisme a tout le prestige, à nos yeux, de l'enthousiasme révolutionnaire allié à la sagesse expérimentale. Il est jeunesse, force et renouveau. Nous ne le suivons pas dans ses conceptions purement politiques qui sont différentes de ce que nous sentons et voulons en tant que Celtes. Mais on ne nous fera crier ni « A bas Mussolini », ni « A bas Hitler ». On ne nous fera sympathiser aucunement avec un Nitti, ni avec un Max Braun, tellement nous reniflons la révolte d'un passé révolu et d'un type d'homme fini sous la phraséologie tour à tour libertaire, libérale et collectiviste de ces émigrés de partout.

Si nous avons une tendance à nous unir au « Front Commun » français, c'est cela qui nous arrêterait : sa ferveur à se plier aux mots d'ordre, à s'imbiber de la démente intellectualité de tous

ces Comités « antifacistes », peuplés de génies incompris ou circoncis, encombrés de laissés-pour-compte de toutes les révolutions nationales, de frères de ceux-là même que nous mettrions à la porte de chez nous, si nous y étions les maîtres...

La lutte pour la liberté prendra sur le terrain breton un autre caractère, elle s'imprènera d'un autre esprit, elle fera appel à un autre vocabulaire, ou il sera impossible aux nationalistes bretons de s'y joindre.

Et pourtant, c'est bien sur le plan de la résistance à un coup de force parisien que peut et que doit se faire l'union bretonne, le mouvement de masse auquel nous aspirons.

\*\*

Nous n'avons rien de bon à attendre d'un pseudo-fascisme français. Les grandes lignes du régime qu'il nous prépare sont connues : un certain programme de décentralisation et d'organisation corporative, mais qu'on remettra comme de juste à plus tard, la gravité de l'heure exigeant comme toujours une union plus intime de tous les Français et l'ajournement de réformes qui pourraient momentanément affaiblir la France par les troubles d'une période de transition... Ce qui sera de suite et sans restriction instauré, c'est la dictature du chauvinisme jacobin le plus outrancier avec des bruits de bottes et des grincements de portes de prison ; c'est la préparation obligatoire et frénétique d'une nouvelle guerre contre l'Allemagne, pour défendre, avec nos os, un traité injuste qui a fait une Europe absurde ; c'est le renforcement du matérialisme capitaliste ; c'est la mise à l'ombre de tous les objecteurs, nationalistes bretons pour commencer ; la dissolution des partis gênants ; la censure de la presse et des réunions ; le reste à l'avenant, en un mot : *le mouvement breton brisé*.

Sans nier ce qu'il peut y avoir de commun, sur

un plan idéologique assez large, entre certains mouvements français de droite et nous, c'est-à-dire le sens national et celui des hiérarchies indispensables à toute action organisée, c'est pour nous une question de vie ou de mort que de nous séparer d'eux. Les dispositions philosophiques et les qualités morales qui leur plaisent chez nous, ils ne les colèreront en Bretagne que si elles s'emploient pour la plus grande gloire de leur idole. Croix de Feu, Volontaires, Jeunesses Patriotes, Camelots, et autres Francistes au pouvoir, la seule attitude de Bretons conscients de leur intérêt national, est, quelles que soient leurs préférences personnelles, de se jeter dans l'opposition et de se préparer au combat. Ce geste les place aux côtés du « Front Commun », et une question se pose :

Peut-il exister une base d'action commune entre le « Front Commun » et le P. N. B. ? Un cartel est-il possible, on a dit : un « Front Breton » ?

\*  
\*\*

Depuis quelques années, il est de mode de décrier la démocratie. On n'a pas tort si l'on appelle démocratie le régime de duperie électorale qui règne en France, où l'argent seul gouverne au moyen de la démagogie, dont il est d'ailleurs fort souvent le prisonnier.

Nous gardons ici son vrai sens au mot. Tout notre mouvement est assis sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Ce droit du peuple à choisir sa voie, c'est le principe démocratique pur. Quand des Français, écœurés de leur caricature de démocratie, se déclarent prêts à acclamer un tyran quelconque auquel ils s'en remettent pour tout, ils adhèrent à un principe opposé au nôtre, qui n'avons rien à attendre d'une autocratie, même bretonne. Car le problème pour nous reste en même temps que l'affranchissement du peuple breton, le réveil et l'exercice de sa conscience vitale.

Aucun Général Boulanger, — c'était un Rennais, — même diplômé des études celtiques supérieures, ne pourrait à coup de décrets devancer le mûrissement de notre génie national. Si, un jour, une élite de valeur, hautement inspirée de sens breton, se dégage, une doctrine favorable à un gouvernement aristocratique pourrait sans doute aussi se faire jour chez nous. Mais nous n'en sommes pas là.

En attendant, c'est l'ombre du pseudo-fascisme français qui plane sur nous, et il faut bien que nous opposions notre *Raison du Peuple* à sa *Raison d'Etat*.

\*\*

On entrevoit déjà quels thèmes communs pourraient rapprocher les gauches bretonnes du Parti National Breton.

THÈMES NÉGATIFS : 1) Anti-dictature (sauvegarde de notre liberté d'action), — 2) Anti-Capitalisme (sauver le petit producteur et travailleur breton de l'esclavage des firmes et des banques étrangères), — 3) Anti-Bellicisme (pas de seconde « utilisation » des Bretons).

THÈMES POSITIFS : 1) Droit des peuples et des langues, — 2) Liberté de conscience, — 3) Décentralisation administrative et économique (démocratie réelle opposée à étatisme dictatorial), — 4) Primauté des intérêts bretons, — 5) Désarmement, Fédéralisme.

Ces différents thèmes, qui peuvent se développer avec des idéologies différentes, auraient l'avantage de réunir tout en laissant à chaque partie constituant le Cartel, une liberté doctrinale suffisante.

Plus tard, surtout si le péril extérieur se faisait pressant, il faudrait envisager une activité commune sur le terrain électoral et sur celui de l'action directe.

Nous savons ce que nous aurions à gagner à la constitution d'un « Front Breton » : base d'action et zone d'influence élargie, accès dans des milieux jusqu'ici assez fermés à notre influence, accrochage immédiat des milieux populaires urbains. C'est appréciable.

Le bénéfice ne serait pas moindre de l'autre côté. Les Révolutionnaires manquent de prise sur la population bretonne non spécifiquement ouvrière par ce qu'ils ont d'*extérieur*, pour tout dire d'*étranger*. Ils se plaignent de l'amorphisme politique des Bretons. C'est qu'ils n'ont pas su les émouvoir, ni exprimer leurs aspirations fondamentales. Nous, nous les prenons au cœur. Nous les réhabilitons à leurs propres yeux, nous leur proposons un but qui les exalte, levier autrement puissant que celui de l'envie, ou de la rancœur auquel font presque uniquement appel les rouges. En incorporant l'idéologie bretonne à leur programme ils trouveraient la clé de la confiance paysanne. C'est quelque chose aussi.

Sommes-nous prêts à réaliser ce cartel ?

Il demande de grands renoncements à chacun. A ceux de droite, leurs préjugés contre les ouvriers, les vieux réflexes qui les attirent automatiquement du côté de l'ordre et de la bienséance, qui est aussi celui des banquiers, des industriels de guerre et de la presse vénale. A ceux de gauche, leurs vieilles habitudes de criailleries, d'exaltation des instincts vulgaires et d'égalitarisme par le bas, leurs folles chimères de fusion des races et de « suppression » des frontières et des langues.

Sans un élément catalyseur, un ciment solide que rien n'ébranlerait, le « Front Breton » resterait du domaine des rêves.

Il est vrai que ce ciment existe, c'est l'âme, la tête et le corps déjà aguerri de *Breiz Atao*.

STUR

## UNE ENQUÊTE

### QUE PENSEZ-VOUS DE "STUR" ?



Nous ne trahisons pas certainement l'opinion générale de nos lecteurs en disant que le premier numéro de *STUR* a provoqué un certain désarroi en même temps qu'une très joyeuse surprise. C'est qu'on n'est pas habitué chez nous, où la vie intellectuelle est engourdie depuis longtemps, aux affirmations et aux ruptures d'une vigoureuse activité de l'esprit. Mais on s'y fera.

D'abord rares, les réponses à notre enquête se sont faites de plus en plus nombreuses, à mesure que les positions que nous avions prises étaient reconnues et comprises. Nous n'avons pas été peu surpris à notre tour de ne pas trouver une seule attaque, une seule réprobation, parmi les lettres que nous avons reçues.

Qu'on juge, d'après les extraits que nous allons publier, du merveilleux accueil qu'a rencontré *STUR*.

D'un Rennais, M. P...

*« ... De ce premier numéro émane un parfum bien breton et passablement grisant. Cette volonté arrêtée de tout organiser en fonction de l'homme breton, tel que le font la nature, l'histoire et sa présente misère morale, cet appel au subconscient le plus profond de la race, ce n'est ni du Maurras ni du Bourget, sinon extrapolés et prolongés au-delà de ce qu'eux-mêmes accepteraient, mais c'est peut-être plus profondément fort et vrai que Maurras ou Bourget. »*

Ceci dit en bloc de l'ensemble du numéro, et sans prétendre dépasser la première impression.

Je m'excuse de citer deux auteurs aussi français à propos d'une bouffée de pensée si caractéristiquement bretonne, mais c'est justement par leur côté le plus opposé à la pensée latine et rationaliste qu'ils me paraissent appeler ici la comparaison. Chaque article vaut une analyse détaillée. J'ai particulièrement apprécié dans le Manifeste ces touches si sûres au point de vue politique et moral où se sent votre manière habituelle. Egalement la façon magistrale dont J. La. B. a situé la position respective de la langue et du patriotisme : je lui dois ici, moi Rennais, une approbation et un remerciement particulièrement chaleureux. L'article de Kadig, « Etre forts » est de tout premier ordre. Beaucoup apprécié les Poèmes Gallos : « ... Pour qu'elle revienne, quelle affaire ! » — Comme il est triste et comme il est vrai ce mot de la fin : « Hein, si c'est drôle, des enfants de partout ! » Toute la misère du peuple breton, qui conquiert et garde des terres où il n'est pas chez lui. Sujet de méditation : une future Bretagne d'Outre-Mer, dans quelque grande île au climat suffisamment salubre, où on serait entre soi, à l'ombre du Blanc et Noir... »

✱

D'un cultivateur bas-breton émigré, A. M.

« ... C'est une surprise. Je m'attendais à bien, mais c'est merveilleux qu'est ce numéro. Dans un autre genre, le mouvement breton peut s'en montrer aussi fier que du grand Dictionnaire de Vallée. — STUR appuiera sérieusement le mouvement breton à l'intérieur et à l'extérieur de la Bretagne. Il me plaît au point de vue particulièrement personnel, surtout pour les profondeurs de l'âme bretonne qu'il sait découvrir et montrer, et en n'employant pourtant aucune littérature ou presque (pas de Le Brazisme).

STUR se contente de mettre en lumière des faits matériels, (1) mais quel bon prospecteur ! Vraiment, j'ai bien l'impression que c'est l'âme bretonne que STUR

(1) — Attention au mot matériels. Nous mettons en lumière des faits, mais aussi bien d'ordre spirituel que matériel. — N. D. E. R.

sait dégager. Je retrouve ma race estompée dans mon inconscient. Montent en moi les temps passés. Je ne crois pas avoir encore rien lu d'un accent aussi neuf et aussi vrai... Les étonnantes résonances qu'a éveillées ce numéro en moi me persuadent que vous êtes dans la bonne voie... »

✱

D'autres correspondants portent des jugements moins généraux, et envisagent plus particulièrement, soit un article, soit un point de doctrine.

D'un jeune ingénieur, A. J.

« ... Je n'aurai guère que des louanges à apporter à votre article « Les bases idéologiques d'une Révolution Nationale. » C'est littéralement ce qu'on a écrit de mieux touchant le mouvement breton depuis toujours. Il nous manquait une philosophie, nous ne sommes pas loin d'en avoir trouvé une. J'en approuve les grandes lignes, au moins au point de vue dogmatique, qui après tout seul importe.

Il ne faut pas sous-estimer la valeur d'un tel apport à notre idéologie. A la base de tout mouvement de réveil national, il y a une renaissance des arts et de la vie intellectuelle. Celle-ci était terriblement terne en Bretagne, STUR nous apporte quelque espoir. »

✱

D'un fonctionnaire colonial, E. B.

« ... Je félicite STUR de s'appuyer sur la base chrétienne et spiritualiste de notre patrie, car là véritablement est toute la supériorité de la Bretagne et son droit de n'être dominé par aucun autre pays.

Les rédacteurs de « Stur » sont dans le droit chemin, lorsqu'ils veulent former surtout des apôtres d'action, des hommes nourris d'une doctrine, lancés par une foi, mais ne se contentant pas de discussions en chambre. Des hommes qui se donnent tout entier au peuple qui doit être réveillé.

Que STUR conserve sa foi, et il donnera à la Bretagne une élite que rien ne pourra vaincre, parce que l'esprit domine tout, même la mort... »



A l'étranger, notre revue a provoquée les réactions les plus variées.

Du côté français : silence. *Aucune des nombreuses publications* auxquelles nous avons fait des services gratuits n'a bougé. *Aucun des amis* que nous croyions compter parmi le soi-disant mouvement d'avant-garde n'y a été d'un papier. *Rien*, le désert. C'est bien dommage pour nos dernières illusions, mais c'est pourtant comme ça (1).

Du côté allemand : gros intérêt. Notre effort pour retrouver les bases instinctives de notre être national a éveillé là-bas, de même qu'en Flandres, des résonances nombreuses : Voici comment s'exprime le Pr. Rudolf G., qui nous écrit dans un français parfait :

« ... Un hasard a mis entre mes mains le premier numéro de votre admirable revue *STUR*, et je suis profondément saisi de l'importance spirituelle des différentes contributions, dont chacune révèle les hautes qualités morales, les énormes forces créatrices et l'approfondissement intellectuel de votre beau mouvement *BREIZ ATAÖ*. — Je vous félicite de cet excellent instrument de travail et de combat intellectuel que votre mouvement se crée avec « *Stur* ».

Je crois que le tact international me défend de m'intéresser aux aspects politiques de ce mouvement. Mais ce qui me regarde et ce qui m'intéresse infiniment ce sont ses aspects culturels.

L'attitude anti-rationaliste, anti-libérale et anti-marxiste de votre mouvement m'est extrêmement sympathique et j'admire vos efforts pour fonder le nationalisme breton sur de solides bases idéologiques. Je suis sûr que l'importance de ces efforts et la validité de leurs résultats surpassent de loin les frontières de la Bretagne et que ces efforts méritent la considération suivie de tous ceux qui s'efforcent de trouver de solides bases idéologiques pour

(1) -- Pouvons-nous appeler « réponse » ces quelques mots cueillis dans la lettre personnelle d'un Français, ami de collègue, où nous lisons : « Que te dirai-je de ta Revue ? Elle est fort bien écrite. Tu sais ce que je pense de la doctrine. Je ne peux croire que l'autonomie bretonne réussisse. Je crois que les mouvements d'autonomie locale (Flamands, Alsaciens, Croates...) correspondent à un courant transitoire. Cela peut durer plus que toi et moi, mais le grand mouvement de l'histoire est plutôt vers l'unification... » — Rien à faire avec ces gens là ! — N. D. L. R.

leur nationalisme, parce qu'ils savent qu'un nationalisme qui n'est pas fondé sur de solides bases idéologiques est aveugle et se perdra pour finir dans des entreprises funestes.

Je suis touché de la profonde communauté d'idées qui existe entre votre mouvement et notre mouvement national-socialiste, sans méconnaître les différences considérables qui s'expliquent peut-être, pour la plus grande partie, par l'individualisme extrême de votre race, par son horreur du grégarisme, qui vous mène à refuser toute sorte d'étatisme.

... Soyez assurés que parmi les Allemands qui connaissent les différentes régions de la France, la Bretagne trouve la plus grande sympathie. Personnellement, je pense qu'il y a des rapports intimes et cachés entre nos deux races, qui nous rendront le peuple breton et sa vieille civilisation infiniment plus proches et accessibles que la civilisation latine, dans son « illuminisme rationaliste »...

\*\*

L'étudiant Suédois Sven Lechten, nous écrit de Berlin, dans le même sens et en allemand. Nous traduisons :

« ... Voici l'opinion d'un Germain et Nordique pur, qui connaît, et par conséquent aime la Bretagne.

Avant tout, je dois vous dire que j'ai été bien heureux de découvrir et lire à la bibliothèque de l'Université, votre nouvelle revue, et que j'ai trouvé la même profonde joie chez beaucoup de mes amis, Allemands, Néerlandais et d'autres nationalités, mais également intéressés dans votre effort racique. C'est là un grand pas en avant dans la lutte spirituelle du nationalisme breton. La naissance de *STUR* peut et doit avoir pour votre mouvement une importance énorme, parce que l'élaboration d'une pensée politique particulièrement et authentiquement bretonne fournira une arme de premier ordre aux soldats de votre cause. Dans la « Tribune des Jeunes », dans ces poèmes jolis et délicats, comme dans toutes les autres pages on se trouve en présence d'un état d'esprit jeune et neuf, plein d'une conscience politique et d'une volonté militante, qui oppose le droit révolutionnaire d'un peuple plein de jeunesse et de santé à la civilisation vieille et décrépie de la République Une et Indivisible.

C'est pourquoi je prends la liberté de vous parler maintenant d'un point de votre philosophie politique qui me semble un peu inconséquent avec ce que vous exposez d'autre part. C'est votre conception de l'état ou plus exactement votre aversion de l'état. Vous refusez l'étatisme en même temps que le libéralisme. D'accord. Mais vous parlez de la « Société » et de l'« humanité ». Vous ne prêchez pas seulement contre l'étatisme, mais contre l'état et l'appellez « fausse valeur » et « organisme bureaucratique parasitaire ». Mais vous ne précisez pas votre conception positive de l'état dont vous avez besoin comme tous les peuples libres.

Si je vous ai bien compris, vous voulez aussi peu d'état que possible ; vous préféreriez éviter ce « danger » qui s'appelle état, pour donner à la « Société » toutes les chances « d'exprimer l'homme ».

Pourquoi donc cette aversion non pas seulement contre l'étatisme, mais contre l'état lui-même ? Et d'où vient-elle ?

D'abord, je crois bien que c'est peut-être l'emploi de la langue de cette République qui vous rapproche quelque fois du « Contrat Social » et des illustres idées de 1789, dont on peut lire les devises sur toutes vos pièces de monnaie. Il est peut-être impossible de se servir d'un répertoire vocabulaire « Société - Humanité - Convention, etc... » sans subir la force d'attraction de sa signification politique toute française. Au lieu de « Société » par exemple, on dit en allemand « peuple », ou « communauté nationale ». Les fabricants de néologismes bretons doivent prendre bien garde de calquer le français. En breton de bonne roche, pouvez-vous seulement exprimer les concepts Société, Humanité... ? (2)

Et votre trop grande peur de l'étatisme semble en même

(2) -- Notre correspondant a raison : « Des Volkes Seele lebt in seiner Sprache » a dit Goethe : « L'âme d'un peuple vit dans sa langue ! » En breton nous connaissons seulement les mots : *pobl, gwerin, tud*, et des composés comme *poblad-tud*, qui signifient respectivement : *peuple*, — *menu-peuple*, *peu- vres gens*, — les hommes considérés comme une collection de personnes distinctes, — les hommes d'une région déterminée ayant des rapports entre eux. C'est tout. Les mots *Breueriez, Kenseurtiez* ont des sens très limités, nullement comparables au français « société ». Le mot *Mab-Den*, ce n'est pas l'« Humanité », c'est l'homme selon Dieu. Les mots savants *Kevredigez* (Société), *Denelez* (Humanité), *Broad* (Nation) sont calqués sur le français et n'ont que le sens qu'on veut leur donner. — N. D. L. R.

temps participer des ressentiments libéraux-bourgeois du XIX<sup>e</sup> siècle, qui a créé ce fameux « Etat-garde-de-nuit » (*Nachtwaechterstaat*).

Il ne faut pas être partisan de l'état totalitaire pour bien comprendre et respecter le rôle indispensable de votre « mal nécessaire », pour la vie des peuples et des hommes. « *Der Staat ist die Wirklichkeit der sittlichen Idee* » (L'Etat, c'est la réalité de l'idée morale) a dit Hegel. Dieu vous a donné l'état pour « exprimer l'homme » et pour faire vivre le peuple breton. Et il l'a donné pour sa liberté, et non pas pour son asservissement à un pouvoir étranger et conquérant.

C'est pourquoi l'état n'est point contre le peuple, mais pour le peuple, pour son peuple. Et créer un état qui n'est point bureaucratique, parasitaire ou brutal, cela veut dire éviter le danger de l'étatisme. C'est là pour chaque peuple une bonne occasion de faire preuve de son génie et de son talent politique.

Il se peut encore que votre aversion pour l'état participe d'un phénomène qu'on retrouve dans l'histoire de beaucoup de nationalités longtemps opprimées par un étatisme étranger. Prenez donc dans les mouvements irlandais et flamand les pensées relatives à leur état futur. En luttant contre l'oppression d'un état exploiteur, on généralise malheureusement quelquefois à l'état en général, la haine très justifiée des excès d'un état conquérant.

Mais pour gagner et défendre la liberté de son peuple, il ne suffit pas que chaque père de famille protège son foyer. Les ports et les villes, les champs et les rivières, les enfants et les vieillards, c'est là le foyer d'un peuple. Pour sa protection et sa vie, existe, partout et toujours, l'Etat. Il n'est pas une « force impersonnelle », car il est la réalité de l'idée morale d'un peuple.

Vers un Etat breton ! Breiz Atao ! »

••

Nous avons tout cité. Comment couper dans un aussi admirable exposé ? Merci de tout cœur à nos amis de la vaste Germanie, pour leur si fine compréhension de notre race et pour leur contribution intellectuelle, — déjà très ancienne et étendue, — au réveil de la conscience celtique.

Et l'adversaire, que pense-t-il de *STUR* ? Il faut croire qu'il se sent un peu surclassé. Car, quoiqu'il n'ignore pas le succès rencontré par notre revue, il ne s'est risqué à déclancher aucun tir de barrage. Donc, l'adversaire est muet. Au fait, peu nous chaut. Nous ne sommes pas des penseurs de salon. Nous avons même rompu avec une molle tradition bretonne, ou plutôt provinciale, qui considère comme mal élevé celui qui n'est pas de l'avis de tout le monde et dont les opinions tranchées peuvent indisposer Pierre ou Paul. Notre siège est fait : l'adversaire est l'adversaire. C'est entre lui et nous une question de force morale et physique. Qu'il pense de nous ce qu'il voudra, voilà qui nous est égal !

(A suivre)

## “LA” MÉCONTENTE

Au moment où nous mettons sous presse, il nous parvient enfin, une lettre où nous recevons autre chose que des coups d'encensoir. Notre correspondante, qui est une jeune fille, présente ceci d'extraordinaire qu'elle partage avec la fougue de ses jeunes ans une idéologie et une sentimentalité qui firent fureur au temps des guêtres blanches, auxquelles il ne manquait pas un bouton, — à la veille de Sedan, — si nous en croyons le Maréchal Niel...

C..., le 11 décembre 1934.

Monsieur,

*Veillez m'excuser d'avoir tant tardé à vous régler ma petite dette, mais avant de m'abonner à votre revue je désirais l'étudier à fond. Je suis Bretonne bretonnante, puisque originaire du Finistère, j'aime passionnément ma Bretagne pour qui je fais une ardente propagande auprès de ceux, hélas trop nombreux, qui méconnaissent notre beau pays. Quand l'occasion se présente je défends âprement nos coutumes et tout ce qui touche à notre Bretagne.*

*En mai dernier, à la foire de Paris, la Société Butagaz ne s'était-elle pas permise de placer au-dessus de son stand un affreux mannequin affublé d'un costume qui voulait être celui de Pont-*

*Aven !! J'ai demandé le Directeur Général et lui ai dit ma profonde indignation !... Parfois, pour mes voyages hors de Bretagne je revêts un costume breton par esprit de propagande. Mais si j'aime et vénère ma petite patrie cela ne m'empêche pas d'aimer et de vénérer la grande ! — Je ne puis donc m'abonner à « STUR ». — La plupart des idées qui y sont développées me blessent et me révoltent !!*

*Dans votre lettre vous sollicitez mon avis. Je me permets donc d'être très franche : Alors que, plus que jamais, tous les Français doivent s'unir, je ne puis croire que des Bretons, fils de cette race si fière de son passé, si profondément dévouée, toujours, à ce qui est noble et grand, puissent se faire, en quelque sorte, les complices des ennemis de la France.*

*Voilà mon avis tout crû !  
Laissez moi croire, Monsieur, qu'au fond, tout au fond, vous et vos camarades vous êtes aussi français que moi et croyez, malgré tout, à ma sympathie de Bretonne très Française.*

Y. G.

Qu'il se trouve encore un être jeune, supposé perméable de pores et d'âme, à raconter des boniments comme ça en 1935, après seize ans de campagne de *Breiz Atao*, voilà qui, avouons-le, nous donne à réfléchir et en prouve long sur la persistance des états sentimentaux les plus désuets dans ce dépotoir des us et des rengaines que fut si longtemps notre « chère » Bretagne.

Mademoiselle aime la Bretagne. Nous n'en doutons pas. C'est même cela qui explique tout, car l'amour est aveugle. Si elle l'aimait moins, elle la comprendrait mieux. Elle découvrirait le dramatique antagonisme de deux manières d'être, de deux traditions historiques dont l'une remonte aux monts de la Cambrie et l'autre baigne aux flots bleus qu'a chantés l'Enéide. Elle ouvrirait les yeux à l'impitoyable conflit de deux groupes d'intérêts opposés, les nôtres qui sont liés à la vie océane, les leurs qui regardent aux Alpes, au Rhin, à l'Afrique du Nord. Elle verrait que le bien le plus précieux de son peuple, — la langue bretonne, — est condamné à crever hypocritement par suite de son exclusion de l'école et de la vie publique. Elle se sentirait une Bretonne coupée de ses origines, bridée dans ses instincts, mutilée dans sa vie. Et avant longtemps, au spectacle du combat présentement ouvert entre les tenants de la millénaire tradition

celtique et ceux de la loi romaine, de la loi du nombre, de la loi du mot écrit, mort et inhumain, elle aurait vite choisi.

Mademoiselle, votre sentiment breton est trop peu suspect, pour que nous ayions pour vous des condamnations ou des brocards. Nous avons de l'estime pour vous parce que vous êtes sincère. Nous voyons en vous une Bretonne parce que vous ne calculez pas. Mais nous pouvons vous mettre en garde contre vous-même. Nous le devons. Beaucoup d'entre nous ont, tout au début, partagé vos passions cocardières, et actionné, avec un même cœur, la pompe à Marseillaises....

Nous en sommes revenus. Il y a les faits. Il y a notre assimilation à la culture française dont nous nous sommes affranchis. Il y a une nouvelle sentimentalité qui est née. Il existe une nouvelle manière d'être Breton, mille fois plus solide et plus sérieuse que celle d'hier..., la vôtre.

Ce n'est pas nous qui irons à vous, Mademoiselle.

C'est vous qui, après tant de milliers d'autres, viendrez à nous.

E. G.

## ESSAI

# L'Essence de la Bretagne

■

*A la demande de plusieurs de nos lecteurs, nous publierons, avant de reprendre nos exposés de doctrine, l'Essai qu'on va lire, qui constitue un peu la préface de l'idée SAGA. Avant de songer pour notre pays à une organisation sociale et politique, nous nous sommes penchés sur son passé et sur sa vie de tous les jours. Il n'est pas inutile que l'on sache quelles ont été nos premières réflexions avant de pousser plus avant nos exposés doctrinaux.*

A. CALVEZ

## AVANT-PROPOS

Il existe un contraste déconcertant entre l'intensité, l'exclusivité même, du sentiment breton tel qu'on le rencontre communément, et le manque de matérialité de cette personne bretonne à laquelle, avec chaleur il s'adresse. On discerne mal à première vue quel capital de culture ou d'art peut cultiver le militant breton, de quelle somme d'expériences sociales ou politiques il peut s'enorgueillir. On serait en peine de définir quelles satisfactions intellectuelles intenses procure à celui qui s'y livre l'étude du patrimoine littéraire breton.

Pourtant, les patriotes bretons ont longtemps cherché, et réussi même à s'illusionner sur ce point. On a vu des gens non dénués de sens et de lecture, opposer sans crainte le Mystère de Sainte Nonne au Misanthrope, préférer Taldir à Victor Hugo, le château de Kerjean au Palais du Louvre, ou la faïence de Quimper à tout l'art français. Mais il faut bien en revenir. Si nous restons objectifs, nous devons convenir que nous n'avons pas un lourd héritage à opposer au patrimoine de civilisation française. En face d'une langue illustre, d'une littérature universelle, en face d'un épanouissement raffiné de tous les arts et d'un immense édifice social et politique, que mettons-nous ? Quand nous aurons nommé notre idiome national qui en est à ses premiers vagissements littéraires et notre folklore sous toutes ses formes, aurons-nous dit tout ce que, pour notre part, nous avons apporté au monde ?

D'aucuns sont tentés de le croire, et, allant d'un coup au fond de leur désillusion, concluent brutalement qu'ils ont été abusés dès leur jeune âge et que cette Bretagne à laquelle ils avaient voué un culte passionné, n'existe pas ou si peu qu'on a tout avantage à s'occuper d'autre chose.

D'autres, quoique le sône de Ma douce Annette ne leur apporte plus aucune joie, s'obstinent et conservent toute leur foi dans la réalité d'une personnalité bretonne. Ils se disent que si l'on n'en a pas encore nettement dissocié tous les attributs distinctifs, c'est qu'on a insuffisamment cherché, confronté, critiqué, réfléchi. Si la Bretagne n'est pas là où on a voulu la trouver, c'est qu'elle est ailleurs.... C'est vrai.

On nous a dit que nos vieilles légendes se retrouvaient en Malaisie, que notre littérature ancienne et moderne était de source française, que nos habits, notre architecture, nos faïences, tout était de là-bas. C'est un Normand qui aurait bâti le Kreiskêr, comme c'est un Parisien qui a construit le Palais du Parlement de Rennes. On nous a montré, depuis les temps les plus reculés, notre Bretagne pétrie par les influences latines, vivant pour ainsi dire dans le souffle de la France. Et notre orgueil a reçu les derniers coups quand on nous a prouvé que *pobl* c'était « *populus* », *gwi* c'était « *vicus* », et *Bretoned*, le nom par lequel dans notre langue nationale nous nous désignons nous-mêmes, le pluriel du mot français « Breton », mais on ne nous a pas découragés.

Il existe en nous un sentiment plus fort que la désespérance de ne pas trouver dans la Bretagne la société humaine librement épanouie où nous aimerions vivre, c'est la certitude que la Bretagne possède ses signes distinctifs, qu'elle renferme tout le secret de nous-mêmes et que hors d'elle pour nous il n'est point de salut. On a tout fait pour nous éloigner d'elle, mais tout nous y ramène. Nous

nous identifions à elle. C'est pour nous-mêmes que nous la voulons restaurée. Car nous ne sommes pas des Bretons pour une raison ou pour une autre, ou par choix. Nous sommes Bretons de substance.

Une intuition assurée d'elle-même nous éloigne d'une mère usurpatrice, une divination certaine nous guide vers nos retraites intimes. Il se peut que l'on croie saisir l'âme de la France par un mouvement de l'intelligence, après avoir lu quelques livres, parcouru des yeux la façade d'un monument ou le tracé d'un jardin. L'âme de la Bretagne, nous la portons en nous. La connaître et se connaître soi, c'est pour nous un seul problème. La connaissance que les Français ont de la terre qui les porte est aussi sèche et dénuée de tout, que le croquis topographique d'un agent-voyer. Le sentiment que nous avons de la Bretagne, c'est le peu de conscience que nous avons de nous. Approfondir et clarifier cette conscience, retrouver la Bretagne, c'est pour nous et tous les hommes de notre hérédité, une question de vie ou de mort.

La retrouver ou plutôt la découvrir, car nous doutons que tout ce que l'on a communément adoré sous le titre de Bretagne depuis un siècle et plus, renferme l'essence rare que nous cherchons. On a vanté je ne sais quel paradis touristique de convention, — clochers à jour, chaumières vétustes, coiffes blanches, menhirs et ajoncs d'or, — je ne sais quel peuple élu de pure invention, — athlètes rêveurs et filles sages, bonnes grands-mères et matelots héroïques, soldats sans peur et laboureurs poètes, — à telle enseigne qu'une Bretagne où l'accordéon remplace le binou, le ciment le granit et où les plus durs conflits sociaux contredisent le concept de la fraternelle et douce Breiz-Izel, n'est plus, ne peut plus être la Bretagne aux yeux des plus fervents des Bretons. Le patriote breton est parti en guerre pour défendre un magasin pittoresque, et comme le magasin s'en va, il est fort

tenté d'abandonner la partie. Il ne lui reste d'autre ressource que de se venger sur la France des déceptions que lui a réservées son pays. Chez certains le sentiment breton se résume en une xénophobie systématique. Mais la haine de la France ne nourrit pas son homme. Aucun domaine de cette activité bretonne que l'on voudrait voir renaître ne tire profit d'un ressentiment et d'un parti-pris qui privent l'intelligence bretonne du bénéfice de la fréquentation d'une grande culture, sans rien lui offrir en échange. Le dédain de la France ? Si l'on veut, mais il faudrait bien que ce soit au profit de quelque chose. L'adulation exclusive des poteries de Méheut ou des vers de Bleimor, c'est le crétinisme à bref délai.

Nous voudrions que notre amour de la Bretagne sache choisir et s'adresse à des traits essentiels, à des particularités qui valent d'être conservées. La réaction de la Bretagne contre la pression qu'elle subit de l'extérieur n'éveillera d'échos profonds que le jour où en face de ce qu'elle rejette elle affirmera quelque chose de plus largement humain qu'aujourd'hui. Il faut nourrir la conscience bretonne, donner plus de consistance à ce sentiment qui se fixe sur l'extérieur des choses et s'arrête au gilet brodé, au lieu d'aller jusqu'au cœur de l'homme qui bat sous la doublure.

Les hommes de notre temps sont sollicités par deux courants : le local et le général, le particulier et l'universel, le national et le cosmopolite. Certains veulent penser en Français, en Castellans, en Irlandais. D'autres se souviennent à peine qu'ils ont un lieu de naissance et s'inquiètent seulement de penser juste. On ne peut pas dire que les uns aient raison et les autres tort. Celui qui regarde à ses pieds ne tombera pas dans le puits. Les peuples en pleine possession de leur génie peuvent ouvrir toutes les écluses de l'extérieur sans risquer la noyade. Des Français, des Anglais de bonne

souche restent eux-mêmes au sein des pires aventures de l'esprit et du cœur. Il ne peut en être de même des peuples qui se cherchent encore. Leur personnalité flottante et facilement troublée réclame une phase de concentration sur elle-même. Le cosmopolitisme en Bretagne serait notre élimination en tant que peuple, notre écrasement en tant qu'individus. Que d'autres partent à la recherche d'un ordre universel. Nous, nous partons à la conquête de notre génie caché.

Nous ne trouverons pas ce que nous cherchons dans la Bretagne d'aujourd'hui : elle s'est oubliée. Elle n'est plus qu'une matière brute, qu'une pâte malléable, façonnée dans le moule des institutions administratives, académiques, civiles et militaires d'un état qui a une langue, des idées et des goûts comme une personne, et qui ne sont ni notre langue, ni nos idées, ni nos goûts. Le Breton n'est plus Breton et n'est pas encore Français. L'étude de la Bretagne actuelle ne ménage que déconvenues à l'imprudent qui viendrait lui demander le secret d'une vieille race. La vieille race ne répète plus que la leçon apprise et ne sait plus rien vous dire d'elle. « La Bretagne en breton, ça se dit *Ar Finister* » m'ont dit un jour des écoliers cornouaillais. Pour apprendre quelque chose, pour pouvoir par la suite se débrouiller dans le labyrinthe d'une psychologie mouvante, il faut demander à l'histoire et aux réalités sociales les permanences du type breton. Un peuple en décomposition présente un désarroi dont on ne peut rien fixer.

Ce qui rend particulièrement ardue l'étude de la matière bretonne, c'est qu'il est impossible de croire qu'à aucun moment les Bretons n'ont été en mesure de s'exprimer librement et dans des conditions normales. Ils n'ont jamais eu leur chance. Sans cesse accaparés par la défense du sol natal, leurs préoccupations sont détournées des ac-

tivités pacifiques, qu'ils le veuillent ou non. Battus militairement, ils doivent accepter l'étranger à leur foyer et, bon gré mal gré, subir son influence. Comment répartir les responsabilités qui leur incombent dans la décrépitude de leur civilisation raciale ? Comment savoir ce qui vient d'eux, et librement ? Plus particulièrement depuis la Révolution, la France en Bretagne fausse tout, et il devient difficile sinon impossible de se faire des Bretons une idée qui ne comporte pas de nombreuses contradictions.

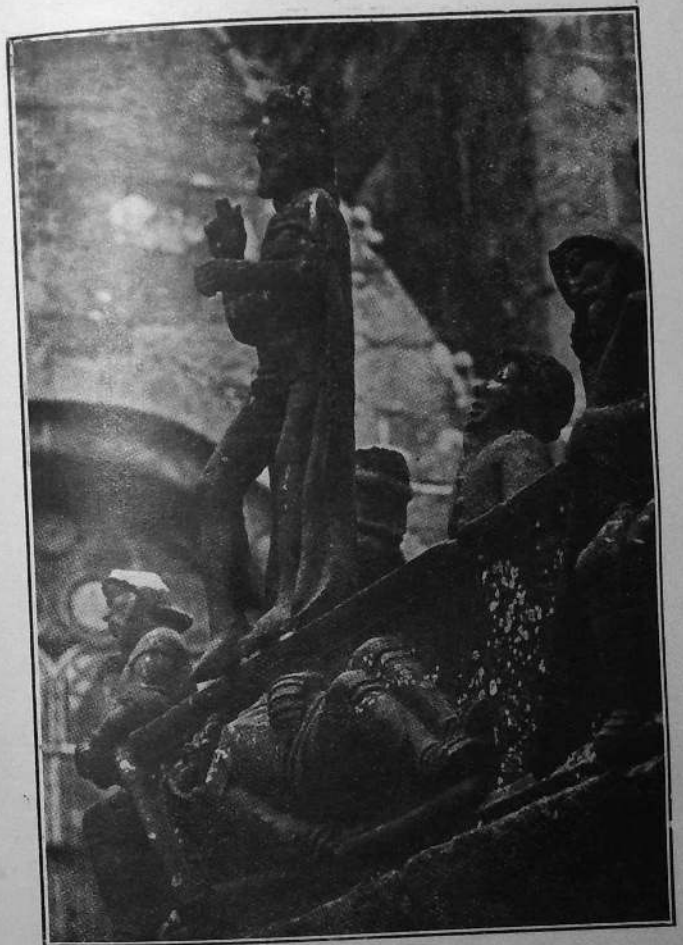
Aussi avons-nous cru qu'il fallait nous approcher du cœur vierge de notre peuple par les procédés de l'instinct. Et c'est pourquoi notre attitude, ici, s'éloigne délibérément de celle de tous ceux qui jusqu'à présent ont écrit sur la Bretagne.

De Cambry à Le Braz et à ses successeurs, romans et nouvelles conspirent sournoisement à nous mettre en sympathie avec l'auteur au détriment des sujets observés, dont il se distingue naïvement pour bien nous faire comprendre qu'il est, lui, un type comme nous. Cette littérature relègue la Bretagne. Parc à bisons, réserve indienne. En prenant la plume nous nous sentons le frère de « Mon Frère Yves », et nous nous intégrons aux phénomènes de « l'Enchantement Breton », dussent-ils, dans ce rapprochement, perdre un peu de leur étrangeté. Nous ne croirons pas avoir créé une atmosphère en citant quelque dicton breton avec autant de fautes de langue et d'orthographe que de mots, ainsi qu'il est d'usage dans les articles de M. François Ménez, ni avoir tout dit d'un peuple, en répétant gravement ce que le chanteur populaire disait, lui, en souriant : « Voleur comme un Léonard, traître comme un Trégorois... » on connaît la suite. Ce après quoi renchérisse nos grands romanciers, en transportant ces oppositions sur le plan de la psychomanie au goût du jour : sensualité cornouaillaise, scepticisme trégorrois, etc....

« Ceux de Tréboul sont bêtes » disait-on à Douarnenez avant que le pont ne soit construit entre les deux paroisses. Nos romanciers ne peuvent pas se faire à l'idée que depuis Mgr Le Joubieux, on a construit pas mal de ponts. Je ne suis pas bien sûr que l'un d'eux ne découvre un jour une différence de race entre les habitants de deux maisons voisines de la rue Kéréon. Ça le dispenserait de faire de la psychologie.

Quelle mesquine passion flatte donc ces vivisections ? Léon, Tréguier, Brière et Goélo, marais d'ici, marais de là, Gallos, Bretonnants, Bourledenn, Tok-Plat, et Mongoloïdes !... Sommes-nous donc déjà morts qu'on nous met dans des boîtes comme au Muséum ? Assez ! Débitez le décor si vous voulez, mais laissez l'esprit. Car il y a l'esprit. Ça ne se découpe pas comme un jambon. Tel dialecte jusqu'ici, telle coiffe jusque là. Sans doute, mais l'esprit passe. Je me réfugie dans l'esprit, la seule Bretagne respirable. Nous avons assez subi d'octrois comme celà. Je cherche les bases d'une conscience et n'ai que faire des trouvailles de crocheteurs. Ma Bretagne est une société d'hommes libres. Nous sommes pareils par nos fronts levés. Nous sommes réunis par le haut. Et si le bas diffère, il dit : adaptation, vérité, respect du sol et de ce que le sol porte et brandit. L'intelligence fait l'union des hommes par la tête. La passion la fait par les pieds, tous auront les mêmes brodequins. Que me chaut la variété des coiffes et les cent manières de prononcer *goulou* ?

Et voici le problème que nous avons maintenant à résoudre. Exalter quoi ? Rendre la vie à quoi ? Nous avons si peu de choses en propre, qui soit inventoriale, ou nominale désignable, rien qu'à nous, en dehors d'une langue qui mourrait lentement sans se décider à disparaître, sur les lèvres d'un peuple indifférent, et qui ne véhicule plus, quand elle se mêle de vouloir en véhiculer, que des idées bien françaises.



Calvaire de Gwimiliao (Gwimiliau). Haut-Léon. -- Fragment  
(Photo J. Villard).



Et cependant, nous n'en doutons pas : il y a quelque chose, puisqu'il y a *Nous*. Si nous ne trouvons pas parmi le visible et le positif, il nous faudra chercher ailleurs. Là où elle est, il nous faut découvrir l'essence de la Bretagne, dont nous sentons partout la présence, et qui nous inspire et qui nous remplit.



Nous n'hésiterons pas à interroger le plus lointain passé. Non pas que nous croyions que l'histoire nous révélera une vérité, les actes de nos pères, en eux, nous échappent. Elle offre à notre imagination un théâtre où nous pouvons plus librement qu'aujourd'hui nous élancer et nous épanouir. C'est pourquoi nous pensons qu'un regard sur l'histoire nous révélera à nous-mêmes et fera naître en nous des convictions.

L'entité armoricaine existait et manifestait une individualité tranchée bien avant l'immigration bretonne. Elle jouissait d'une sorte d'autonomie dans la confédération gauloise, et César dut entamer contre elle une campagne séparée. Cependant, dépersonnalisée comme le reste de la Gaule par une profonde romanisation, fondue au grand conglomérat impérial par la poigne et le savoir des conquérants, elle aurait sans doute partagé le sort commun, sans l'arrivée sur son sol d'un flot de populations nouvelles qui, avec leur langue, leurs usages et leur esprit national, lui octroyèrent en régnant sur elle une nationalité nouvelle.

C'est donc Outre-Manche qu'il convient de rechercher les premières manifestations de ce génie

breton original que nous voudrions définir, et en particulier au cours des luttes que les insulaires menèrent pendant plus de deux siècles contre les envahisseurs germaniques, où déjà l'histoire bretonne est toute en germe.

Les envahisseurs, aussi barbares sinon davantage que les Bretons, manquent comme eux d'un plan d'ensemble et de l'unité de commandement. Chez eux aussi les rivalités des chefs compromettent les résultats les plus chèrement acquis. Mais ils ont la tête plus froide et en fin de compte, ce sont eux qui l'emportent. Ils savent comme Cedric contenir leur impétuosité naturelle pour opposer aux charges inconsidérées des Bretons un carré hérissé de piques où l'assaillant se déchire. Ils font preuve de calcul. Ils sont pratiques, ils visent le résultat, ils escomptent le bénéfice, ils razzient. Ils savent prévoir et utilisent les plus courts répit pour se refaire.

Leurs magnifiques adversaires sont moins terre-à-terre. Ils font la guerre en poètes. Leurs chefs, plus pressés de montrer leur courage aux camarades que de conduire leurs troupes à la victoire, se font, une fois, tous occire dès le début du combat, ou, comme à Wittering, omettent de se mettre d'accord avant d'engager l'action. Dans les deux cas c'est la déroute. Si, par miracle, un peu de réflexion a prévalu et que l'ennemi est défait, on est grand seigneur, on le laisse se replier sans poursuivre, on dresse les tentes et on passe la nuit à sabler hydromel et cervoise. Au matin, les Saxons reviennent et font un massacre d'ivrognes, comme à Caltraez.

Pourtant, les Bretons balancent leurs faiblesses par les ressources d'un esprit plus subtil et plus inventif que n'en trahissent leurs ennemis qui doivent leurs succès au seul sang-froid, et à la discipline massive. Ils ont des audaces révélant une qualité d'âme supérieure. Ils montrent ce dont ils sont capables, à Wodnesbury, en remportant sur

les Saxons de Céaulin une victoire, qui est celle de la stratégie et du jugement sur le désordre ; en se groupant sous un Arthur, un Urien ; en utilisant, comme Cadwallon, les Saxons de Murcie contre les Angles de Northumbrie. Mais, quand tout va bien, on recommence : le peuple enfant retourne aux querelles et aux divisions. Quand les grands confédérés tombent, tout tombe avec eux. C'est ce qui frappe dans cette lointaine histoire insulaire : le rôle chez les Celtes des individualités. La masse, chez eux n'a de poids et d'efficacité que si un homme s'impose à elle, l'anime et la maintient. En elle-même elle ne renferme que des puissances de dispersion. L'histoire de la résistance qui dura des siècles, est avant tout celle d'Arthur, de Natan-Léod, de Gherent, de Kendelan, d'Owen, de Cadwallon et de tant d'autres ! A côté d'eux, les vainqueurs, les Hengist, les Ida, les Ethelfrid, ne demeurent dans la mémoire des peuples que sous les noms d'« exterminateur », d'« incendiaire » de « ravageur », sans qu'on puisse citer à leur actif aucun des traits qui manifestent chez un homme l'humanité supérieure.

Il est intéressant de constater combien les anciens Bretons répugnaient à l'organisation. Ils n'y ont recours que lorsqu'ils ne peuvent pas faire autrement, alors que chez les Germains elle est un réflexe naturel. C'est seulement quand tout est désespéré, quand tout peuple sensé abandonnerait la lutte que l'aventure semble assez tentante aux Bretons pour mériter quelques sacrifices à la discipline et à l'union. Leur état préféré est celui qui laisse le plus de libertés à l'individu.

Ce sont ces hommes-là, élevés dans la guerre et dont le patriotisme est chauffé à blanc, qui vont débarquer en Armorique et s'emparer presque sans conflit d'une terre que personne ne songe à défendre par les armes. On a cru parfois qu'ils y avaient apporté une civilisation complète. Mais il en resterait si peu de chose dans la Bretagne moderne que

le doute est permis tout d'abord. Ce serait en effet, pour commencer, une erreur que de considérer comme des Celtes purs les Bretons insulaires. Seuls les Irlandais ont échappé à l'influence romaine. Quand les légions quittèrent pour n'y plus revenir, l'île aux blanches falaises, elles laissaient derrière elles un pays organisé à la romaine, où le système des clans était battu en brèche par celui des cités et où le latin était devenu d'un usage assez répandu. Il fallait aller dans les sauvages montagnes d'un pays perdu qui sera plus tard les Galles, ou, à ses risques et périls, franchir le mur des Pictes, pour entrer en contact avec des tribus restées à l'état nature. Et l'emprise romaine n'est pas seulement matérielle, elle a marqué les cœurs, les esprits. Les Romains laissent en Bretagne insulaire quelques cinq cents mots usuels passés dans le langage celtique, mais aussi des regrets poignants. Quand les barbares du Nord envahissent et ravagent les terres des Bretons, leur premier réflexe est de se tourner vers Rome et d'appeler au secours. Rome faisant la sourde oreille, ils s'en remettent aux mercenaires Saxons qu'ils installent à Danet, d'où malheureusement ils ne s'en iront plus. Ils ont déjà la mentalité des races colonisées par un état puissant, dont la cohésion morale jouit vis-à-vis d'elles d'un écrasant prestige. Les Bretons qui débarquent en Armorique doivent sans doute à l'Eglise le sentiment d'une unité plus large que le clan ; ils doivent à Rome leurs quelques notions de gouvernement. Déjà chez eux le vieil état celtique est en pleine régression quand ils s'installent dans leur nouvelle patrie où nulle part le clan ne revit. Les hommes qui ont passé la mer au V<sup>e</sup> siècle nous ont apporté une nationalité mutilée. Ils portaient la maladie en eux, sans quoi la société qu'ils ont fondée aurait été moins borgne et moins bancale. Le fabuleux Conan Mériadec, l'Enée des origines bretonnes, on en fit, pour le grandir, un général romain. Les moines gallois et irlandais,

qu'avec juste raison l'on considère comme les façonneurs de la Bretagne, n'enseignaient que le latin, et la communauté humaine à laquelle de cœur ils adhéraient était l'humanité bien plus que la nation. Ils ne limitent pas leur apostolat aux terres celtiques, on les trouve partout, et partout ils s'installent à demeure. Nos plus anciennes archives nationales, les cartulaires de nos abbayes, étaient rédigés en latin.

Il semble donc que les immigrants du V<sup>e</sup> siècle aient apporté moins la conscience claire d'une destinée nationale que l'instinct de l'indépendance et l'ardeur combative d'un peuple durement aguerri par l'invasion. La tête déjà était romaine. Comment expliquer sans cela l'étonnante assimilation en trente ans de l'aristocratie bretonne, au cours de son exil en France et en Angleterre, durant le X<sup>e</sup> siècle ? L'influence française avait rencontré chez eux un terrain bien préparé. De retour au pays, les pentièrns continuèrent à parler roman et pas un d'entre eux, même un des plus éclairés comme Alain Barbe-Torte, ne songea à enrayer le recul de la langue celtique, contre lequel un Nominos, s'il s'était produit de son temps, aurait entrepris une croisade. Les chefs nationaux, dès le dixième siècle donnent l'exemple de la dénationalisation. D'ores et déjà — c'était écrit, — tout le peuple devait y passer, la bourgeoisie dès le seizième, les villes à partir de la révolution, et les campagnes depuis la guerre mondiale.

Quand un Irlandais jette un regard en arrière sur l'histoire de son pays, il peut l'embrasser d'un seul coup d'œil. Elle se résume toute dans un vaste combat contre l'étranger spoliateur. En Bretagne il n'en est pas de même. Notre histoire est confuse et comme enveloppée de brumes. Il faut remonter loin, au IX<sup>e</sup> siècle, pour discerner à la tête de l'état de grands desseins politiques. Très vite, la Bretagne semble perdre en même temps que la primauté de sa langue la conscience d'une

destinée particulière. Elle ne cherche plus qu'à se maintenir par une politique, au jour le jour, de balance entre la France et l'Angleterre, qui n'est pas dépourvue d'habileté, mais qui paraît plus dictée par des considérations d'opportunité, par des pressions extérieures, que par une pensée politique originale. Plus on se rapproche de l'époque moderne, plus la politique bretonne perd d'envergure et de profondeur. Vers la fin, ce n'est plus qu'un battement d'ailes qui expire. La décadence de la conscience nationale est allée de pair avec les progrès de l'influence française.

En Irlande, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, la cause de la nation s'identifie avec la langue, les usages celtiques, et les intérêts matériels. Les Anglais n'ont qu'un bloc en face d'eux. En Bretagne, dès les premiers siècles du moyen-âge, la langue nationale est abandonnée à elle-même dans la partie la plus reculée de la péninsule. La moitié occidentale du duché parle exclusivement français ; elle renferme les villes les plus brillantes, ouvertes à tous les courants français. Par l'intermédiaire de la bonne moitié des Bretons eux-mêmes, les mœurs, les idées et la langue françaises se répandent en Bretagne, comme l'eau est répartie dans un terrain par des canaux d'irrigation. Ainsi, la Bretagne s'habitue-t-elle progressivement à cohabiter avec la France et il est vrai dans une large mesure de dire que l'union de 1532, et davantage encore l'annexion de 1790 ne faisaient que précipiter une unification déjà avancée en fait. Ce qui enlève aux manifestations de la résistance bretonne, du XV<sup>e</sup> siècle à la Révolution le caractère tranchant des rébellions irlandaises ou polonaises, c'est que la vie du peuple ne se joue pas dans les combats. Chez nous, l'homme n'est pas comme dans ces pays de civilisation nationale complète, intéressé de tout son être à l'issue de l'affaire. Yann Gouer se bat sous des chefs qui se sont prononcés contre sa langue, sourient parfois de ses naïfs usages et possèdent

toujours la terre qu'il arrose de sa sueur. Quels motifs le poussent donc au combat, sinon seulement un vieil instinct xénophobe et guerroyeur, dénué de raisons claires ? C'est peu pour dresser tout un peuple, et l'histoire de Bretagne abonde en insurrections larvées, ainsi qu'en soulèvements ne parvenant pas à atteindre l'ampleur nationale.

Pour qu'une lutte de peuple à peuple prenne toute sa signification et atteigne à l'épique, il faut que tous les éléments constitutifs de la nation soient mis en jeu. Ça n'a jamais été le cas en Bretagne depuis le douzième siècle et cela explique le manque de signification nationale et le manque d'intérêt humain de la plus grande partie de son histoire.

A la veille de la Révolution, l'assimilation de la Bretagne, par le truchement de ses élites, était chose faite. Jamais, à aucune époque, les Bretons n'ont été à la fois aussi bretons de caractère et même de mœurs et aussi français d'idées. Ils n'avaient rien en propre dans la tête. Quand il est question de supprimer les privilèges des provinces, leur sentiment particulariste, qui n'était plus appuyé sur la langue, ni sur une activité intellectuelle nationale, n'avait plus d'argument contre l'annexion. On ne discutait plus qu'on était français. On n'opposait plus Français à Breton, et si on le faisait, le peuple bretonnant pour qui celui qui ne sait pas le breton est un Français, ne comprenait plus. Les seuls arguments dont on fit sérieusement état étaient d'ordre juridique, sentimental ou économique. Rien de ce qu'il fallait pour déclancher un fort mouvement d'opinion nationale, car l'« étranger » n'était plus l'étranger. Chez les nobles, pétris de culture classique, la notion de la constitution bretonne s'était confondue avec celle des privilèges de l'ordre. Le peuple ayant à choisir entre la conservation d'une autonomie dont il n'était pas le principal bénéficiaire et la fraterni-

sation avec des populations voisines qui annonçaient l'abaissement des grands, n'hésita guère. La noblesse bretonne du XVIII<sup>e</sup> siècle avait commis une erreur que répétera, au cours du siècle suivant, le clergé breton en identifiant la cause de la monarchie et celle de l'église avec la cause bretonne. La nationalité est tout autre chose. En abattant les privilèges de l'aristocratie, en abattant le cléricisme, « le progrès a cru trois fois abattre la Bretagne », et c'est pourquoi les Bretons ont tout admis. Il fallait découvrir l'essence véritable de la nationalité bretonne pour songer à réviser ces hâtifs jugements de l'opinion et pouvoir réparer les méfaits des gentilshommes de Saint-Brieuc, des étudiants de Moreau, des bourgeois de Le Chapelier, des prêtres et des maîtres d'école du siècle dernier.

La chouannerie qui embrase le Vannetais, mais qui n'effleure pas le Léon, qui s'étend à la Normandie mais qui laisse indifférente la Cornouaille, qui soude les paysans du Nantais à ceux du Choletais, par dessus la frontière bretonne ; — la chouannerie « bretonne » dirigée par un gentilhomme du Perche et dont la moitié des chefs sont du Maine, de Lorraine ou d'ailleurs ; — la chouannerie manifeste lumineusement qu'à l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle la notion des intérêts nationaux distincts de la Bretagne n'est plus à l'ordre du jour. Cadoudal a l'étoffe d'un Noinoe, mais sa qualité de Breton ne lui dicte aucune politique. Il veut être le très obéissant serviteur des princes. Il attend le bon plaisir du Comte d'Artois comme un petit garçon. Quand Moreau, qui est un francisé, lui offre de s'emparer du pouvoir à leur commun profit, il est stupéfait, car sa vocation est d'obéir.

Certes, on méconnaît la puissance d'assimilation des derniers siècles de la royauté française, qui ne concevaient pas plus qu'on puisse être Breton que Persan. La splendeur de sa cour, l'éminence de ses administrateurs, le talent de ses écrivains, l'ha-

bileté de ses artistes subjugaient les pauvres Bretons. Il a fallu la gueuserie de la République pour leur faire relever la tête.

La gueuserie de la République, et surtout l'encouragement du romantisme. En 89, la résistance à la France est un vieil instinct, la tête dit non. La tête l'emporte, c'était forcé. Arrive le romantisme, l'instinct reprend l'avantage sur la tête, la Bretagne renaît. La culture de l'instinct commence à remeubler la tête : renaissance bretonne. La vieille Bretagne n'est plus, mais il en est né une nouvelle.

Le passé de la Bretagne : des forces brutes qui moutonnent. Jamais l'homme ne s'exprime. Jamais ou si rarement, des événements atteignant une signification universelle. Et quand la pensée entre en Bretagne, c'est pour lui dire qu'elle doit céder la place, c'est la révolution.

Nous devons tout au romantisme. Quel heureux hasard que cet engouement qui a mis à la mode un pays et un peuple bien décidés à ne plus s'occuper d'eux-mêmes. Le romantisme a créé entre Rennes et Quimper une entité morale nouvelle ne tenant presque rien de la précédente. Par bonheur cette entité coïncide avec un ensemble économique et avec un corps de traditions historiques. On synthétise, et voilà la nationalité bretonne d'aujourd'hui ! En 1932, elle existe, c'est un fait.

Cependant quels qu'aient été les avatars de la notion Bretagne, d'un bout à l'autre de son histoire, il est un élément d'authentique originalité et de permanence que nul ne peut sous-estimer : le peuple de la terre. En dessous des remous des batailles, hors de la vue des châteaux où les toilettes scintillent aux chandelles, protégés par les fossés d'ajoncs des grands chemins où passaient les cavalcades mentionnées par les chroniques, à quelques lieues des ports où coulait le vin d'Espagne et où les bourgeois serraient leurs écus dans des bahuts de Hollande, le peuple breton a vécu des

siècles et des siècles semblable à lui-même. La grande affaire n'a cessé d'être pour lui l'état du ciel, la santé de l'étable, les loups qui prenaient ses brebis, les lapins qui dévastaient ses champs, et aussi le seigneur qui avait parfois la main lourde ou l'huissier en jabot qui se faisait accompagner par les gens d'armes. Foires, pardons, re-bouteurs, revenants, communisme agraire, envoûtements, artisans, recommandations, cousinages, cela a duré jusqu'au chemin de fer, et cela au fond dure encore. C'est la vie en correspondance directe avec la nature, hors des événements, hors des temps. C'est à cela que nous devons, malgré les infortunes de l'état breton, malgré toutes les tentatives d'assimilation, le maintien d'une race, de son type social et de sa langue. Nous ne le devons en aucune manière à ce que furent nos institutions nationales, depuis les temps les plus reculés.

Les Celtes ne se sont jamais organisés en vue de l'effort collectif. Ils ont méconnu qu'une société humaine, si elle ne se plie pas à certaines nécessités de discipline et à une certaine hiérarchie est nécessairement écrasée par celles qui s'y soumettent. L'Eglise réformée est sortie invaincue de son impitoyable lutte avec Rome. L'Eglise celtique des premiers siècles de notre ère, qui n'était même pas un schisme, mais un rite, a été facilement réduite, malgré une résistance acharnée, mais sans efficacité.

En face de peuples rompus aux actions extérieures d'envergure, comme les Romains ou les Francs, ils font figure d'un amalgame de tribus encore sauvages plutôt que d'une nation organisée. Leur formation sociale en clans, — celle de tous les primitifs, — dont ils conservent en Armorique l'esprit sinon la lettre, à travers son évolution féodale, ne les met pas à la hauteur des événements. Et puis ils sont les victimes du processus de leur regroupement sur le sol armoricain. Une

immigration sans plan directeur, sans ordre, au hasard. Les Bretons qui se coudoient en débarquant ne se connaissent pas, chacun agit pour soi. Cela dure encore ; d'une région de Bretagne à l'autre on s'ignore, on ne s'aime pas. La nature du sol armoricain, cloisonné à l'extrême accentue au cours des siècles cet état d'esprit, et n'offre aucun lieu de rencontre, donc aucune possibilité de civilisation à un peuple qui devra vivre sans ville principale, c'est à dire sans agent d'unification.

Au cours de l'histoire, tout s'est ligué contre lui, et sa plus grande faiblesse aura été de s'embarrasser de scrupules de conscience dans des conflits où ses adversaires saxons ou français n'ont jamais hésité à employer tous les moyens depuis la trahison du banquet d'Hengist jusqu'à celle du camp de Conlie.

L'honneur de la Bretagne, — depuis deux mille ans que les Bretons font parler d'eux, — aura été en matière de gouvernement l'ignorance absolue de la tyrannie, même au péril de son unité, — et en matière de politique la subordination du but aux moyens, même au prix de sa liberté !

C'est l'impression que l'on retire d'une vue kaléidoscopique de son histoire, et si ce n'est pas là un héritage qui pèse lourd à la main, il est de nature à peser lourdement sur la conscience de ceux qui croient encore que l'usage exclusif du mensonge, de la force, de la fourberie, de la cruauté ne met pas nécessairement les états dans le droit chemin.

A. CALVEZ  
(1931)

(A suivre)

# Vers une Economie Nationale

(II)

■

Nous concevons l'économie bretonne comme un corps vivant et complexe, ayant des exigences et obéissant à des lois.

Elle est fonction, cette économie, tout à la fois, de la population et du climat, du territoire habité et de sa situation géographique, enfin du statut politique.

En ces temps d'où le libéralisme est exclu, ce dernier facteur n'est pas le moindre.

Tous ces éléments réagissant entre eux réalisent cet ensemble qu'est l'économie bretonne et notre but est d'en connaître les exigences et les lois dans l'espoir d'apporter à la vie du pays les améliorations qu'elle réclame.

\*\*

L'économie bretonne est grandement conditionnée, nous pourrions dire, largement handicapée, par le statut politique actuel de la Bretagne. « Contrée particulière aux frontières naturelles » la Bretagne n'est politiquement parlant que cinq des quatre-vingt et quelques départements qui... « déforment » le territoire français, avec la même législation, la même organisation que tous les autres, bien que les conditions naturelles soient suivant les « régions » très différentes.

Comme l'on sait, les décisions de tous ordres, même les plus minimes, intéressant la vie du pays, ne sont pas étudiées et prises dans le pays même, et en fonction de ses besoins particuliers. Ces décisions sont prises à Paris, pour l'ensemble de la France, en fonction des grands intérêts français. Il est évidemment peu probable, dans ces conditions, que les intérêts bretons ne soient pas méconnus.

En fait, ils sont méconnus, et parfois combattus en ce sens que si des concessions sont à faire à d'autres puissances avec lesquelles la France négocie des accords internationaux, ces concessions seront accordées, en sauvegardant les intérêts français principaux, grâce au sacrifice d'intérêts secondaires qui servent alors de monnaie d'échange.

Les intérêts bretons de la grande et de la petite pêche, des conserveries de poisson, de la culture maraîchère, de l'industrie charbonnière, sont des intérêts très secondaires pour l'économie française, et ont servi à maintes reprises de cette monnaie d'échange providentielle.

Comme ces mêmes intérêts sacrifiés par la France, sont vitaux pour la Bretagne, faut-il s'étonner qu'un nationalisme économique soit tenté de se faire jour ?

A côté de cela, la politique douanière française est caractérisée depuis une dizaine d'années par une absence totale d'esprit de suite. Les moindres incidents de la situation intérieure provoquent, et parfois par démagogie pure, des interdictions, des taxations, des

contingentements, toutes mesures aussi intempestives les unes que les autres, qui enrayent les transactions et rendent impossibles les marchés de longue durée.

Ces mesures plus ou moins arbitraires, sont évidemment profitables à certains spéculateurs que la politique protège, mais dès lors qu'elles s'appliquent sous forme d'interdiction d'exporter des primeurs, ou d'importer des charbons, elles tendent à provoquer la ruine d'un pays.

C'est ainsi qu'en 1925 éclata la grève générale des charbonnages britanniques. En Bretagne il y eut immédiatement une grosse disette de charbon.

Les poteaux de mine en pin maritime qui sont l'objet d'une exportation considérable sur l'Angleterre s'entassèrent sur nos quais. Nos bateaux charbonniers restèrent dans les ports. C'était déjà une perte énorme pour le commerce breton.

Enfin vint la reprise de l'extraction britannique. On allait pouvoir importer à nouveau ce charbon anglais si apprécié, et vendre nos poteaux.

Mais alors intervinrent les mines françaises.

Pendant la grève britannique elles avaient fait un gros effort. Elles avaient un peu, très peu, paré au manque du charbon d'outre-Manche. Elles s'étaient outillées, comme si, ma foi, la grève anglaise devait durer toujours.

Cette fois, elles entendaient ne pas tenir compte de la reprise et extraire à la même cadence. Naturellement le charbon s'entassa sur les carreaux. On n'en avait fait sinon de l'imposer à ceux-mêmes qui n'en avaient nulle envie.

C'est ainsi que sous la pression des houillères, le Gouvernement prit des mesures de contingentement et taxa le charbon anglais.

Les représailles anglaises ne vinrent pas tout de suite, mais elles vinrent. Ce fut le contingentement des produits laitiers, des primeurs, des fruits venant de France, c'est-à-dire pour une bonne part, de Bretagne.

La Bretagne perdait sur deux tableaux : son industrie charbonnière importatrice, dont les bateaux restaient à quai, les équipages débarqués, sa culture exportatrice qui lui restait pour compte.

Les intérêts français avaient bien été défendus, mais les intérêts bretons avaient bien été aussi sacrifiés.

Nous posons en principe, que les régions naturelles, les groupements économiques naturels, doivent comme des particuliers, pouvoir acheter et vendre aux organismes qu'il leur plaît d'adopter pour fournisseurs et pour clients, comme leur étant les plus favorables.

C'est l'idéal du libre-échange.

La Bretagne par sa situation géographique est un pays extérieur à la vie économique française, mais au premier plan pour participer à la vie internationale des échanges. La liberté du commerce lui est donc indispensable.

Or cette liberté est refusée à la Bretagne comme du reste à tous les pays minorités nationales par le souci qu'ont certains groupements économiques de se réserver autrement que par la qualité de leur production, des débouchés assurés et permanents.

Il ne fait pas de doute qu'en France, certaines oligarchies de finance et de production, tirant à elles la couverture, inspirent les lois pour leur usage.

Les viticulteurs du Midi, les houillères de France, le Comité des Forges, les filateurs du Nord, tous représentés formidablement au Parlement parce que pourvoyeurs princiers des caisses électorales, font adopter les mesures mêmes iniques, propres à servir leurs intérêts.

Mais, ôter politiquement, de façon continue ou intermittente, à une contrée, l'exercice de son commerce naturel avec les fournisseurs et les clients qui lui sont propres de par sa situation géographique et sa production, revient à obliger cette contrée à vivre sur elle-même, en économie fermée.

C'est le cas de la Bretagne, qui, au cours des siècles passés, faisait un commerce intense par mer avec ses



voisins. Aujourd'hui elle a perdu clients et fournisseurs. Et qu'on ne dise pas que la France qui en est responsable pourrait par des mesures spéciales lui accorder un marché de remplacement qui vaille l'ancien. Le Gouvernement ne le veut ni ne le peut. Le marché français est trop encombré, et trop de faveurs particulières déforment son caractère naturel.

Notre pays, coupé de ses relations extérieures, renonçant au marché français insuffisant ou hostile, est donc bien condamné, de par sa dépendance politique, à vivre en économie fermée.

Or l'exportation est indispensable pour la Bretagne. La civilisation a imposé une multiplicité de besoins entraînant la production et la consommation de richesses si diverses qu'aucun pays si grand soit-il parmi ceux que nous connaissons, ne peut se suffire à lui-même.

La terre entière participe à la nourriture, à l'organisation, au luxe de chaque famille humaine dans une grande ville.

Pour pouvoir importer l'indispensable, il faut exporter quelque chose. Vivre en économie fermée, équivaut donc pour un pays à renoncer au progrès, à retourner vers la barbarie.

La Bretagne est par la faute de la politique française dans la situation lamentable d'un petit pays éloigné de tout par des distances infranchissables.

Qu'on y prenne garde : ces interdictions, ces contingents, ces taxes, en lui ôtant toute possibilité d'exercer son commerce la poussent vers une déchéance.

La Bretagne vit en économie fermée. Elle se suffit donc à elle-même dans la proportion où elle en est capable, c'est-à-dire que ses habitants ruinés entrent dans la misère. Déchéance matérielle entraînant la déchéance morale et le désespoir (1).

(1) Grande productrice agricole, ses céréales, ses primeurs lui restent pour compte. La récolte de blé de 1933 était encore dans les greniers quand il fallait loger celle de 1934.

Ses primeurs, depuis que les Iles Britanniques les refusent pour des raisons diverses, mais inspirées de représailles néces-



(Photo STUO).

Le marché des choux-fleurs à Kastel-Paol (Saint-Pol-de-Léon)

Cette misère qui s'accroît pousse la population à émigrer. Ce mouvement, canalisé vers les terres d'expansion française sert encore la politique de ce pays. C'est encore pour les Bretons une déchéance, la plus grave peut-être puisqu'elle équivaut à une désertion.

Et cependant le désir de l'homme de vivre dans sa patrie n'est-il pas naturel et légitime ?

N'est-ce pas un progrès pour une nation petite ou grande d'accroître sa population ? N'est-ce pas un enrichissement ? Cela n'exige-t-il pas une réserve de puissance et de vitalité que possèdent seuls des peuples sains ? N'est-ce pas le cas des Bretons et n'est-il pas juste qu'ils en profitent ?

Ils sont privés de ce bénéfice par le chômage et l'émigration.

Pour arrêter l'un et l'autre, toutes les volontés de la nation doivent communier religieusement et farouchement dans un ensemble de résolutions unanimes. C'est ici que la volonté de travail et d'entraide mutuelle, nationale et raciste trouvera à employer tous ses trésors de ténacité.

D'abord, acheter breton :

C'est l'évidence même qu'il faut avant tout faire valoir l'industrie et l'agriculture de son pays, leur enrichissement devant fatalement vous profiter à vous-même.

Provoquer et encourager le développement de l'industrie bretonne :

Arrêter le chômage c'est retenir au pays en l'employant, l'excédent annuel de la population. Développer l'industrie dans tous les domaines où les conditions naturelles le permettent de façon viable, c'est augmenter le nombre des consommateurs, c'est tendre

---

saires, ses primeurs s'offrent à vil prix chaque hiver. On les jette sur les marchés, cependant qu'à l'intérieur du pays on vit congrument.

Pays de pêcheries, de conserveries de poisson, sa production s'écoule péniblement tandis qu'on accepte à l'importation des centaines de mille boîtes de conserves étrangères.

à équilibrer la production agricole, c'est au moins lui permettre d'en écouler un minimum nécessaire.

Mais cela ne suffira pas. Créer des industries d'importance suffisante pour absorber l'accroissement de la population, c'est leur supposer des débouchés que le pays par lui-même ne saurait fournir longtemps, s'il ne s'oriente pas vers ce à quoi la nature le destine : les transports maritimes, l'entrepôt, la transformation et la répartition des denrées venant d'un peu partout dans le monde.

Ici nous nous heurtons à une impossibilité politique : la fonction que nous souhaitons à la Bretagne, lui suppose un régime de zone franche incompatible avec les appétits français. Non seulement ce serait leur ôter un marché de trois millions d'habitants, mais ce serait surtout concurrencer Le Havre, Bordeaux, Marseille. Ils ne le permettront jamais de bon gré.

Alors ? Nous sommes enfermés dans un cercle vicieux. La seule porte qui nous soit ouverte pour l'instant étant celle du renoncement, c'est précisément celle-là que nous voulons fermer.

Dans l'état actuel des choses, le problème n'est donc pas économique, mais politique. Le fameux « Politique d'abord » est ici parfaitement justifié, et c'est aux politiques qu'il faut pour l'instant laisser la parole.

Dieu merci, les œuvres humaines ne sont ni intangibles ni éternelles. Notre peuple s'il sait être uni et national, saura trouver la force de les réviser pour ce qui le concerne.

Qu'il nous soit permis de devancer l'événement et d'en calculer dès à présent les conséquences.

Yann RAZAVET.

## Les Relations historiques - politiques, économiques et militaires - entre la Bretagne et la Germanie

■

C'est un sujet qui semble n'avoir tenté encore aucun historien, et dont l'intérêt pourtant mérite de s'imposer à notre curiosité.

Qu'il nous soit donc permis d'évoquer brièvement ici les relations que les anciens Bretons eurent, au cours des siècles, l'occasion de nouer et d'entretenir avec les peuples germaniques.

Malgré la distance qui les sépare et l'interposition d'une puissance hostile, intéressée à les séparer plus encore, en attendant que l'annexion du Duché lui permit de les opposer les uns aux autres, les Bretons et les Allemands ont eu, en effet, dans le passé, d'assez fréquents rapports économiques, politiques et militaires. Dès les premiers siècles de l'ère bretonne, il en est fait mention dans nos annales :

« De Rennes à Rhuys, — note l'historien Guillaume Le Jean, — les Romains avaient établi d'importantes colonies germaniques, que l'on nommait indifféremment Franks ou Allemands. Les Rois bretons tiraient vanité de posséder des sujets qui avaient appartenu à ces terribles nations rhénanes ; aussi lit-on dans les actes :

« Roi d'une partie des Franks », « Roi d'Allemagne »... On reconnaît la trace de cette colonisation dans les noms de Kerallemand, la Motte-Allemande (1), Questembert (*Kesten-Berg*, Mont des Ramiers, nom d'une fameuse Abbaye en Autriche) » (2).

Dans l'ordre économique et artistique, nos ancêtres devaient cultiver, par la suite, avec les Germains de profitables relations. C'est ainsi que, dès le règne du Duc Jean V, la Bretagne signait ses premiers traités d'alliance avec la célèbre Ligue des grandes villes allemandes connue sous le nom de Hanse Teutonique, Hanse Thioise du Saint-Empire, ou simplement Hanse d'Allemagne, et qui avait Lübeck pour siège et capitale. Par lettres données à Vannes, au château de l'Hermine, le 8 janvier 1433, le Duc mandait notamment ce qui suit :

« Jehan, par la grâce de Dieu, Duc de Bretagne, ...désirant attirer tous bons et loyaux marchands à venir fréquenter marchandement en nos pays et seigneuries, spécialement ceux des pays et villes de la Hanse d'Allemagne, auxquels, de tous temps, nous avons en bonnes amitiés; considérant mesme les suretés et sauvegardes que, paravant ces heures, nous leur avons données par nos lettres sous nos scels, à quoi tendons faire garder estat ainsi que tenus y sommes; et, d'autre part, considérant les grands profits que nous et tout le bien public de nostre pays pouvons avoir par le fréquenter des dits Allemands, ...à iceux, de nouvel et en ce jour, avons donné et octroyé, donnons et octroyons par ces présentes bonne sureté et sauvegarde... » (3).

Dans une étude sur les anciennes verrières des églises et chapelles des Côtes-du-Nord, présentée à la *Société d'Emulation de Saint-Brieuc*, le 13 mars 1935, M. René

(1) Cf. Seigneuries de la Motte-Alleman, en Saint-Nazaire et en Montoir.

(2) Guillaume Le Jean : *La Bretagne, son Histoire et ses Historiens*, 1850, p. 40.

(3) Cité par La Borderie et Pocquet : *Histoire de Bretagne*, IV, p. 267-268.

Couffon a relevé l'influence de l'art rhénan ou allemand dans nombre de sanctuaires édifiés en Bretagne au cours du xv<sup>e</sup> siècle (Runan, Tonquédec, Saint-Nicolas-du-Pélem, Lochrist en Coatréven, Saint-Pabu en Saint-Guen, Saint-Jean en Gurunhuel, Maël-Pestivien, Locarn, etc.). Et il expliquait cette influence « par la grande amitié que le Duc Jean V avait pour les artistes et commerçants allemands; d'où la diffusion de gravures de provenance allemande en Bretagne. Il est même permis de se demander si l'Allemand Hans Wittinger n'a pas été chef d'école des peintres verriers bretons » (1).

Notons, en passant, que d'autres influences devaient avoir également l'occasion de se manifester, car la Bretagne entretenait alors un important trafic maritime avec divers pays comme la Hollande, l'Angleterre et l'Espagne.

Le pacte d'alliance avec la Ligue Hanséatique, confirmé à plusieurs reprises sous le règne de Jean V et plus spécialement en 1442, fut renouvelé dans la suite par ses successeurs. En 1478, à l'époque de la plus grande prospérité bretonne, un dernier traité était signé par le Duc François II et le vieil historien Bertrand d'Argentré en appréciant ainsi les conséquences :

« L'alliance faite avec cette Hanse multiplia si bien les richesses de la Bretagne, que le Duc, l'année d'après, sçavoir l'an 1479, fut contrainct d'obtenir une bulle du Pape Sixte quatriesme, de permission, tant à lui qu'à ses sujets, de trafiquer au pays des Turcs et infidèles, tellement que le pays se trouva si riche en ce temps que merveilles, en sorte que jusques aux moindres villages on trouvait de la vaisselle d'argent par les maisons des paysans » (2).

Ajoutons, par comparaison, que, dix ans plus tard, la Bretagne, envahie et ravagée par les armées du Roi de France, se trouvait si bien ruinée qu'elle en était réduite à frapper des monnaies de cuir.

Mais, avant même que fût conclue cette fructueuse alliance avec la Ligue Hanséatique, la collaboration alle-

(1) Compte rendu publié par *Le Moniteur des Côtes-du-Nord*, Saint-Brieuc, 13-27 avril 1935.

(2) Bertrand d'Argentré : *Histoire de Bretagne*, 1582, p. 721 recto.

mande s'était plus d'une fois manifestée à l'avantage de la Bretagne.

C'est à des prospecteurs allemands que nous devons notamment la découverte et l'exploitation des minerais de Haute-Cornouaille, comme le notait, en 1836, le Chevalier de Fréminville :

« Les filons métallurgiques de Poullaouen et du Huelgoat ont été découverts par des mineurs allemands, vers le milieu du xv<sup>e</sup> siècle. Ces hommes industriels et déjà, dès cette époque, versés dans les sciences chimiques et minéralogiques, étaient venus en Bretagne dans l'espérance d'y faire, sous le rapport de leur art, quelques découvertes lucratives. Leur attente fut remplie : ils obtinrent du Duc le privilège d'exploiter à leur profit les mines qu'ils avaient découvertes, moyennant une certaine redevance » (1).

Quand, sous la Révolution, le citoyen Cambry, chargé d'une mission officielle, parcourait la région à petites journées et rédigeait sous le titre : *Voyage dans le Finistère*, son curieux rapport sur « l'état de ce département en 1794 », il fut reçu « très honnêtement » par l'inspecteur des mines, « le citoyen Schreiber », un Allemand jeune encore, musicien et lettré. Et, quand, à son tour, Fréminville visita les mêmes établissements, en 1833, c'est encore un inspecteur allemand qu'il y trouva, un autre bien entendu, mais « jeune lui aussi et cultivant les arts », (2)

Aussi bien, n'est-on point autrement surpris de trouver sous la plume de Cambry cette constatation qui dut, à l'époque où il écrivait, sembler toute naturelle à ses lecteurs :

« Les observateurs ont remarqué qu'il existe une grande sympathie entre les Allemands et les Bretons » (3).

Sympathie dont, sans doute, la philologie prétendrait justifier l'origine par des affinités ou concordances linguistiques. Ainsi, n'est-on pas frappé d'entendre le Breton et

(1) Note de Fréminville, dans sa réédition du *Voyage dans le Finistère*, de Cambry, p. 151 (Lefournier, édit., Brest, 1836).

(2) Note de Fréminville (*Voyage dans le Finistère*, 2<sup>e</sup> édit., 1836, p. 150-152).

(3) Cambry (*Voyage dans le Finistère*, p. 51).

l'Allemand rouler avec aisance les mêmes sons rocailloux, inconnus des gosiers français, et traduire l'affirmation élémentaire « Oui » par un seul et même terme « Ia », identique dans les deux langues et singulièrement différencié de ses équivalents néo-latins.

De fait, si, dans le domaine économique, le génie allemand a largement contribué, aux siècles passés, au développement de la prospérité bretonne, l'histoire nous apprend aussi que les Ducs de Bretagne ont plus d'une fois trouvé dans l'alliance germanique, comme dans l'alliance anglaise, la sauvegarde de leur indépendance. Sur les champs de bataille, où cette indépendance dut être trop souvent défendue contre les entreprises de l'ambitieuse monarchie française, la fraternité d'armes avec les Germains ne fut point exceptionnelle. Dès l'époque du combat des Trente, on trouve un certain nombre d'Allemands parmi les champions de la cause nationale, représentée par la Maison de Montfort.

Mais c'est surtout en trois circonstances particulièrement graves de l'histoire de Bretagne et de l'histoire de France, que des armées bretonnes, organisées et autonomes, se sont trouvées en contact direct avec les Allemands : d'abord comme alliés, pendant la dernière guerre d'indépendance (1487-1491), puis après les Cent Jours de 1815, à la fin du Premier Empire ; enfin, par le jeu des circonstances politiques, comme adversaires, au cours de la triste campagne de « l'Année Terrible », en 1870-1871.

\*\*

C'est à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, à l'heure où la Bretagne allait succomber aux assauts répétés de sa puissante voisine, que l'alliance allemande, conjointement aux secours anglais et espagnols, se manifesta le plus activement en faveur de l'indépendance bretonne menacée.

Dès 1486, Anne de Bretagne avait été fiancée, par son père François II, à l'Archiduc Maximilien d'Autriche, Roi des Romains, celui qu'on a appelé « le dernier chevalier » et qui, plus tard, devait ceindre, après son père Frédéric III, la prestigieuse couronne du Saint-Empire Romain Germanique. Un tel projet, qui allait faire bientôt de la « petite Brette » une Reine des Romains, en attendant son accession éventuelle au trône impérial, entraînait pour

Maximilien l'obligation de secourir le Duché, aux prises avec Charles VIII et la Régente Madame de Beaujeu. C'est ainsi que, vers la fin de juillet 1487, un premier contingent de lansquenets allemands et flamands, envoyé par le Roi des Romains au secours de ses alliés bretons, débarquait à Saint-Malo, en provenance des ports de Flandre. Le 1<sup>er</sup> août, ils étaient à Rennes où ils furent accueillis en libérateurs et où ils restèrent jusqu'au 10, « grassement festoyés » par la population. Dans la suite, ils prirent part à toutes les rencontres où les Bretons mesurèrent leur courage malheureux aux forces par trop supérieures du Roi de France. Aux ordres du capitaine Bhlér, ces auxiliaires allemands de l'armée bretonne devaient tomber sur la lande de Saint-Aubin-du-Cormier, le 28 juillet 1488, avec les volontaires anglais du Comte de Scales et les Espagnols de Mosen Gralla, quand la Bretagne livra sa dernière bataille et succomba héroïquement.

Après la mort de François II (9 septembre 1488), la nouvelle Duchesse, petite orpheline de douze ans, continua la lutte d'un cœur vaillant, appuyée sur son chancelier Philippe de Montauban et secourue à plusieurs reprises — assez parcimonieusement d'ailleurs — par ses alliés allemands, anglais et espagnols.

En janvier 1489, un nouveau corps allemand, commandé par Raoul de Lornay, était arrivé par mer. C'est grâce à sa garde allemande et à l'énergie du Comte de Lornay que la petite Duchesse put échapper, quelques jours plus tard, à l'odieuse tentative du Maréchal de Rieux, lorsque ce tuteur indigne voulut s'emparer de sa personne pour la marier de force au Sire d'Albret, le plus exécré de ses prétendants du moment. En mars, une compagnie allemande de 150 hommes, commandée par le capitaine Stephen Kereux, est préposée à la défense de la place de Guérande, qui, pour la sauvegarde de l'indépendance nationale, avait vu tomber la presque totalité de sa population mâle (1).

Cette lutte inégale coûtait cher à la malheureuse princesse, mais elle était décidée à la soutenir jusqu'à complet épuisement de ses dernières ressources. Dans plusieurs actes de l'époque, conservés aux Archives de Rennes et de Nantes, nous la voyons aliéner ses biens pour continuer

(1) Cf. Henri Quilgars : *Histoire de Guérande* (in-8, Guérande, 1912).

la résistance contre « nos ennemys et adversaires les François », qui, « puis quatre ans ou environ », sont « à puissance d'armes, entrez en nostre païs et duché » et ont continuellement, au cours de ces quatre années, « fait et mené la guerre, pruis, pillé, destruit et tué plusieurs de nos bons et loiaux subjectz, brullé et rasé grand nombre de maisons et fait d'autres énormes maulx, oppressions, violences et dommaiges sur nos païs et subjectz, tendans à les conquérir, si faire l'eussent pu » (1).

Par un de ces actes, passé à Rennes, le 16 mars 1489, la petite Duchesse contractait un emprunt « à l'occasion de la guerre, que, de bien longtemps, les Franczoys, nos ennemis et adversaires, ont fait et mené, en nostre païs, à notre très redoubté seigneur et père le Duc, à qui Dieu pardonne, et, depuis son trépas, à Nous, et de jour en autre y continuent, tellement que, à présent, ils ont mis en subjection et obéissance la plupart de nostre dit païs, lequel injustement et contre l'état de leur conscience détiennent et occupent ». Et l'acte spécifiait qu'une part de l'emprunt contracté avait pour objet de « subvenir au payement et solde des Almans et autres gens de guerre estans en nostre service » (2).

Le traité de Francfort (22 juillet 1489), signé entre Maximilien et Charles VIII, eut pour effet de suspendre quelque temps les hostilités en Bretagne. Mais, un an plus tard, les clauses par lesquelles les Français étaient tenus d'évacuer le Duché, n'étant point encore exécutées, une nouvelle convention, signée à Ulm, en juillet 1490, intervenait pour renforcer les obligations du traité de Francfort.

Pendant ce temps, la petite Duchesse, déjà fixée sur le peu de valeur qu'il convenait d'attacher aux engagements souscrits par le Roi de France, multipliait les ambassades auprès de ses alliés Maximilien, Henry VII d'Angleterre et Ferdinand d'Espagne, et les décidait à former, pour la sauvegarde de l'indépendance bretonne, une vaste ligue

(1) Extrait d'un acte signé par la Duchesse à Rennes, le 9 août 1490, transcrit aux registres de la Chancellerie de Bretagne de 1489-1490, folio 138, verso (Archives de la Loire-Inférieure, série B.).

(2) Archives particulières du Bureau de Bienfaisance de Rennes. (Cf. : *Un curieux document rennais et A propos d'un document...*, dans « Les Nouvelles Rennaises » des 22 septembre et 29 décembre 1932.)

offensive, encerclant la France sur toutes ses frontières (Octobre 1490).

Enfin, pour donner à ce pacte un sens plus formel et plus redoutable, la « petite Brette », approuvée par les Etats de Bretagne, décidait d'épouser sans délai, au moins par procuration, son lointain fiancé le Roi des Romains, de qui elle attendait le salut de son pays. Les cérémonies de ce mariage symbolique, auquel Maximilien s'était fait représenter par son Maréchal de Cour, Wolfgang de Bolheim, eurent lieu à Rennes, le 19 décembre 1490.

Dès lors, Anne de Bretagne prend officiellement le titre de Reine des Romains, qu'elle porte conjointement à celui de Duchesse de Bretagne. Tous les actes de la Chancellerie de Bretagne, de la fin de 1490 et de l'année 1491, sont donnés et enregistrés aux noms d'Anne et de Maximilien (1). Il fut même frappé, à cette époque, une monnaie bretonne où l'on voit l'aigle allemande unie à l'hermine nationale (2).

Mais la virile et astucieuse politique de Madame de Beaujeu ne devait point permettre que la Bretagne entrât dans la grande confédération du Saint-Empire. Quelques mois plus tard, la petite Duchesse, assiégée dans Rennes par les forces de Charles VIII, attendait vainement les renforts promis par Maximilien. La Diète d'Allemagne avait autorisé la levée d'un corps de 12.000 lansquenets pour secourir la Bretagne. Les lansquenets n'arrivant pas, et Maximilien, alors fort occupé à guerroyer en Hongrie, ne paraissant pas davantage, il fallut se résoudre à capituler quand la place fut à bout de forces. Par la Convention de Rennes, signée le 15 novembre 1491, la Duchesse, contrainte de renoncer, au moins provisoirement, à l'héritage de ses pères, s'était réservé le droit de sortir librement de la ville et du pays et de traverser la France sans être inquiétée pour rejoindre son époux en Allemagne.

Que se passa-t-il au lendemain de cet accord ? Un singulier mystère couvre la courte période qui sépare la Convention du 15 novembre des fiançailles célébrées à Bonne-Nouvelle de Rennes quatre jours plus tard. Une tradition bretonne, qui concorde dans ses grandes lignes avec la

(1) Bertrand d'Argentré : *Histoire de Bretagne*, 1582, p. 782, verso.

(2) Dom Taillandier, continuateur de Dom Morice : *Histoire de Bretagne*, tome II, 1756, Avertissement, p. VIII et planches hors-texte.

thèse allemande du rapt, veut que la « petite Brette » ne se soit résignée à ce mariage, jusqu'alors repoussé par elle avec horreur, qu'après avoir subi de honteuses violences, consommées sur sa personne par le Roi Charles VIII. Ce n'est point ici qu'il convient d'étudier, dans leur détail, les circonstances de ce drame d'histoire, ni d'en élucider les obscurités. Le drame, il est tout entier dans la plainte singulièrement émouvante qui s'exhale des lèvres de la petite Duchesse : « Faut-il que je soye infortunée d'être amenée à prendre mariage d'un homme qui m'a si maltraitée ! Faut-il que je soye *contraincte* de me despartir de ce que j'ay promis et passé !... Et toy, Maximilien, tu n'as pas fait ton devoir en mon endroit, ny de cœur de prince que tu es, m'ayant laissée en *proye*. Tu m'as abandonnée à la nécessité » (1).

Ainsi réduite à accepter pour époux son ennemi vainqueur, ce prince « qu'elle haïssoit et qu'elle rendoit responsable de tous ses malheurs » (2), Anne doit se plier désormais à toutes les exigences de la raison d'Etat et à toutes les contraintes de sa nouvelle situation.

Cependant le bruit de l'enlèvement n'a pas tardé à se répandre en Europe, provoquant un formidable scandale qui rebondit jusqu'en Cour de Rome, obligeant même le Pape à n'accorder les dispenses demandées pour le mariage que sous les plus expresses réserves (3). En Allemagne surtout, l'injure faite à Maximilien, la violence exercée contre son épouse ont déchaîné la plus véhémement indignation. Les poètes et les chroniqueurs de l'époque se dressent, dans toute l'étendue de l'Empire, pour dénoncer à Dieu et aux hommes « ce crime perpétré à la honte de la chrétienté envers une illustre Reine, indignement trahie ».

Anne se tait, mais elle ne se résigne pas. Toujours attentive aux moyens de sauvegarder l'indépendance bretonne, « à laquelle, jusqu'au bout, elle s'attacha avec un acharnement jaloux » (4), elle attend l'occasion de pren-

(1) Cité par La Borderie et Pocquet : *Histoire de Bretagne*, tome IV, p. 581 (1906).

(2) Dom Taillandier, continuateur de Dom Morice : *Histoire de Bretagne*, tome II, p. 208 (1756).

(3) Daru, de l'Académie Française : *Histoire de Bretagne*, tome III, p. 176 (1826).

(4) H. Lemonnier : *Histoire de France illustrée*, publiée sous la direction d'Ernest Lavisse, tome V, 1<sup>re</sup> partie, p. 45-46 (Hachette, édit.).

dre sa revanche. Après la mort de Charles VIII, survenue en 1498, elle impose à Louis XII un contrat de mariage qui annule, dans toute la mesure possible, les clauses redoutables du précédent, et aux termes duquel elle réserve expressément le libre avenir de son peuple. Trois ans plus tard, en 1501, elle décide le Roi à fiancer Claude, leur fille aînée, à Charles de Luxembourg, Duc d'Autriche, petit-fils et héritier de l'Empereur Maximilien, de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle de Castille. D'après cet accord, le futur Charles-Quint, alors âgé de deux ans, se trouvait appelé à ceindre, un jour, la couronne de Bretagne, et le Duché allait, une fois encore, échapper à la France.

Non que la Duchesse-Reine désirât faire de son pays une colonie germanique, mais, politique clairvoyante, « cette excellente Bretonne et mauvaise Française » (1) se rendait parfaitement compte que l'entrée du Duché dans l'orbite des états fédérés sous le sceptre impérial et qui allait bientôt englober la moitié de l'Europe, y compris l'Italie et l'Espagne, était la meilleure garantie de son indépendance future. Tandis que l'union au Royaume de France, au cas où elle serait rendue indissoluble, condamnerait au contraire l'autonomie bretonne à disparaître dans un délai plus ou moins proche.

Encore que Louis XII eût engagé sa parole pour le mariage de Claude, il n'était aucunement disposé à la tenir. Il n'avait vu dans ces accordailles qu'une monnaie d'échange pour faire admettre ses prétentions sur le Milanais et sur Naples. Mais il entendait bien rompre à temps ses engagements. C'est ce qu'il fit en 1505, déchirant de ses mains le traité de mariage franco-autrichien et ordonnant que sa fille Claude n'épouserait nul autre que son héritier présomptif, François d'Angoulême, le futur François I<sup>er</sup>.

Ce dont la Reine fut à ce point outrée et mortifiée qu'elle quitta sur le champ la Cour, — on pourrait dire : en claquant les portes, — et se retira dans son Duché, dont on ne put, de plusieurs mois, la décider à revenir.

Ce double affront infligé à la maison d'Autriche, — celui de 1505 après celui de 1491, — devait, vingt ans plus tard, être lavé dans le sang de Pavie. Et quand, le 23 février 1525, François I<sup>er</sup> tomba, vaincu et prisonnier, aux mains de Charles-Quint, l'opinion européenne vit dans cet

événement une manifestation de la justice divine, et la Muse germanique entonna un chant de triomphe :

Mich dunkt es sei iesund gerochen,  
Das Fraulein von Britania :  
Got het uns geben sig alda !

« Il semble qu'elle est aujourd'hui bien vengée, la Demoiselle de Bretagne, car Dieu nous a donné la victoire » (1).

\*\*\*

C'est à l'époque contemporaine, trois siècles plus tard, que des forces allemandes parurent pour la seconde fois en Bretagne. Après Waterloo, 1.135.000 soldats « alliés » campèrent pendant plusieurs mois sur le sol français. Il fallut, pour faciliter leur subsistance, les répartir entre les diverses régions qui n'avaient pas souffert de l'invasion. C'est ainsi qu'en septembre 1815, le 6<sup>e</sup> Corps de l'armée prussienne, aux ordres du général comte de Tauentzien-Wittenberg, allait être envoyé pour quelques semaines dans les départements bretons.

Dès la première quinzaine d'août, un détachement de 60 lanciers prussiens, dépêchés en éclaireurs, s'était présenté à Rennes, mais n'y avait fait qu'un court séjour (2).

Le 2 septembre, le Préfet d'Ille-et-Vilaine, Comte d'Allonville, avisé de la prochaine arrivée d'importants contingents, faisait afficher une « proclamation relative au passage et au cantonnement des troupes prussiennes », dans laquelle il engageait ses administrés à leur réserver bon accueil et où il louait de confiance « le noble caractère de MM. les Généraux prussiens » (3).

Le 6<sup>e</sup> Corps comprenait 33.500 hommes et 7.800 chevaux, qui allaient entrer en Bretagne par Fougères et Vitry à partir du 5 septembre, pour être ensuite distribués comme suit, dans l'ordre de leur arrivée (4) :

(1) Voir notre étude sur les *Chansons de la Demoiselle de Bretagne* et les textes allemands reproduits dans notre recueil *La Chanson des siècles bretons*, d'après l'important ouvrage de Liliencron : *Die historische Volkslieder der Deutschen* (2<sup>e</sup> vol., Leipzig, 1866).

(2) Cf. Lettre d'un Rennais, citée par G. Saint-Mieux : *L'Occupation prussienne en 1815* (« L'Hermine », Rennes, 20 août 1909).

(3) Archives d'Ille-et-Vilaine, Z 348.

(4) Archives d'Ille-et-Vilaine, Z 350.

(1) H. Lemonnier : *Histoire de France illustrée*, p. 45-46.



1° La 23<sup>e</sup> Brigade, Général de Horn, (8.000 hommes, 1.400 chevaux), après avoir passé par les deux villes précitées, devait aller prendre ses cantonnements en Loire-Inférieure, notamment à Nantes, Ancenis, Nort-sur-Erdre, Blain, et à La Roche-Bernard, aux confins morbihannais ;

2° La 21<sup>e</sup> Brigade, Général Larische, (6.000 hommes, 800 chevaux), devait se partager entre Bain-de-Bretagne, Chateaubriant, Redon et Ploërmel (1) ;

3° La 22<sup>e</sup> Brigade, Général de Lobenthal, (8.500 hommes, 1.800 chevaux), devait s'établir à Rennes et dans les environs ;

4° La 24<sup>e</sup> Brigade, Général de Wrangel, (8.000 hommes, 800 chevaux), devait être répartie entre Dol, Combourg, Dinan, Broons et Lamballe ;

5° Enfin, la cavalerie de réserve, (3.000 hommes, 3.000 chevaux), devait être envoyée, partie dans le canton de Saint-Aubin-du-Cormier et partie dans celui de Blain.

Ainsi l'occupation prussienne s'étendit au département d'Ille-et-Vilaine tout entier, aux arrondissements de Nantes, Ancenis et Chateaubriant, en Loire-Inférieure, et à celui de Dinan, dans les Côtes-du-Nord.

Une partie du Morbihan, notamment l'arrondissement de Ploërmel, avait également été comprise dans la zone d'occupation, et le Préfet de Vannes, plein de zèle, en avait informé les populations par un placard où l'on pouvait lire :

« Habitants du Département,

« ...Ces troupes viennent comme alliées, nous les recevrons comme amies. La malveillance seule pourrait faire naître des craintes sur la conduite que ces troupes tiendront parmi nous. C'est pour nous délivrer du joug affreux sous lequel nous gémissions, que les Prussiens ont quitté leur pays ; c'est pour consolider notre tranquillité qu'ils restent parmi nous...

« ...Il ne sera dû que le logement et les rations fixées. Partout où l'on a pourvu à ces besoins indispensables avec exactitude et célérité, les

(1) Le contingent destiné à Ploërmel recut, à son arrivée à Rennes, une autre destination, par suite de l'intervention de Sol de Grisolle, que nous relatons plus loin.

troupes prussiennes se sont conduites avec modération... » (1).

Cependant le Morbihan ne fut point occupé, par suite des circonstances suivantes :

Rentrant de Paris, où il était allé saluer le Roi et lui présenter les états de services de ses officiers, le Général de Sol de Grisolle, qui commandait les forces royalistes de la deuxième Chouannerie morbihannaise, s'arrêta, le 12 septembre, à Rennes, et fit remettre au commandant du 6<sup>e</sup> Corps prussien une requête le priant de ne point faire avancer ses troupes dans le Morbihan, occupé par l'« Armée Royale de Bretagne ».

En fait, l'« Armée Royale de Bretagne », comme l'appela pompeusement le vieux chef de Chouans, ne comprenait guère, au plus, qu'une dizaine de mille hommes, plus ou moins disciplinés, plus ou moins armés et fort mal commandés. Ce n'était point là de quoi intimider, quoiqu'on en ait pu prétendre, les 33.000 soldats aguerris de Tauentzien et encore moins de quoi les arrêter, s'il eût pris fantaisie à leur chef de les conduire jusqu'au fond de la péninsule.

C'est donc uniquement à la bonne grâce du Général prussien que Sol de Grisolle dut de recevoir, le même jour, la réponse suivante :

« Monsieur le Général,

« C'est avec empressement que j'ai l'honneur de vous répondre à la lettre que vous avez bien voulu m'adresser en date d'aujourd'hui.

« La demande que vous m'avez faite, M. le Général, de ne pas faire pénétrer les troupes sous mes ordres dans les cantonnements occupés par l'Armée Royale de Bretagne, est trop juste pour que je ne doive y consentir avec beaucoup de plaisir.

« Les services que la dite Armée a si glorieusement rendus pour la cause commune et la conduite qu'elle a tenue a été justement appréciée des Alliés ; et je ne demande pas mieux, M. le Général, que de me rendre à tous vos vœux aus-

(1) Publié au *Moniteur Universel*, Paris, 17 septembre 1815.

sitôt qu'ils ne seront pas directement contraires aux ordres émanés par S. M. le Roi, mon maître.

« Veuillez...

« Le Général Comte TAUDENTZIEH.

« A mon quartier général, à Rennes, le 12 septembre 1815 » (1).

Le Morbihan ne fut donc pas occupé, non plus que le Finistère, mais ils durent néanmoins, l'un et l'autre, participer, solidairement avec les autres départements bretons, aux frais d'entretien du corps d'occupation.

La plus lourde part de ces frais pesa d'ailleurs sur l'Ille-et-Vilaine et ne fut point sans causer quelques embarras aux administrateurs. Témoin la délibération prise, à la même date du 12 septembre, par le Conseil Municipal de Redon. Gravement inquiets au sujet des difficultés que la ville et l'arrondissement vont éprouver pour nourrir et héberger les nouveaux détachements qui leur sont annoncés, les édiles redonnais tiennent à manifester tout au moins leur bonne volonté dans les termes suivants :

« ... L'arrondissement ne peut y suffire ; c'est le plus pauvre du département ; il est épuisé par les fournitures récentes faites aux troupes prussiennes du VI<sup>e</sup> Corps, à Bain, Lohéac et Bains, ainsi que par des levées (2) pour combattre l'ennemi commun des peuples et des rois.

« ... Il faut pourtant accueillir dignement les amis de notre Roi. Deux délégués sont envoyés à Rennes pour prévenir la ruine totale du pays par les braves que nous aidions de tout notre pouvoir comme frères d'armes et que nous appelions de tous nos vœux comme des sauveurs » (3).

Rennes, en sa qualité de capitale régionale, allait avoir l'honneur d'héberger, outre le contingent de troupes qui lui avait été assigné, le commandant en chef et son état-major.

Sitôt informé de leur arrivée prochaine, M. de la Ville-

(1) Lettre citée par Julien Guillemot, dans sa *Lettre à mes Neveux sur la Chouannerie*, p. 249-250 (in-8, Imp. Félix Masséaux, Nantes, 1859), et par Léon Vignols, dans *Les Prussiens dans l'Ille-et-Vilaine en 1815* (in-8, Plihon et Hervé, édit., Rennes, 1893).

(2) Faites par l'Armée Royale de Bretagne.

(3) Régistre des Délibérations du Conseil Municipal de Redon.

brune, adjoint, faisant fonction de maire, — en l'absence du maire, M. Desvallons, — avait fait, le 5 septembre, placarder un avis qui prescrivait entre autres choses :

« Le Maire recommande aux citoyens tous les égards que méritent des troupes alliées, et l'administration municipale est en permanence pour recevoir les plaintes qui pourraient être faites, les porter à la connaissance de MM. les Chefs prussiens et en obtenir justice. M. le Préfet a reçu l'assurance que la discipline la plus exacte était observée par le corps d'armée qui arrive » (1).

Installé à Rennes dès le 9 septembre, le Général de Tauentzien fait, de son côté, afficher, le surlendemain, une proclamation adressée aux habitants des départements occupés et rédigée en ces termes :

#### PROCLAMATION

*Des Generals der Infanterie Grafen von Tauentzien, kommandirenden general des 6<sup>ten</sup> Koenigl. Preuss. Armee Corps...*

« Le 6<sup>e</sup> Corps des Armées de sa Majesté le Roi de Prusse, mon auguste Souverain, va arriver dans vos contrées pour y prendre des cantonnements sous mes ordres.

« Ce n'est pas comme ennemis que nous entrons chez vous... Vos familles, vos biens seront respectés ; vous n'aurez à pourvoir qu'à la subsistance et à l'entretien de mes troupes. S'il arrivait quelques rixes entre vous et le soldat, occasionnées peut-être par la différence de la langue et par les différentes habitudes de chaque nation, venez chez moi ou chez les généraux commandant sous mes ordres ; nous rendrons justice sans délai et sans connaître d'autre différence que celle du coupable et de l'innocent.

« BRETONS !

« Je compte sur vous. Vous répondrez à mes soins par votre loyauté, par votre empressement à recevoir mes troupes, en les traitant comme

(1) Archives d'Ille-et-Vilaine, Z 348.

amies, supportant le fardeau que les circonstances imposent. Si vous montrez de la bonne volonté pour le soldat, ce fardeau s'allégera sensiblement.

« Autant il me sera doux de voir régner la bonne intelligence entre mes troupes et vous, autant il me serait pénible de punir le mauvais traitement que le soldat en éprouverait. Je serai inexorable, l'intérêt de mon armée et celui des habitants me le commandent également.

« Le Comte TAUDENTZIEU (1).

Taudentzien avait avec lui un important état-major, composé d'un chef d'état-major, un aide de camp, 3 majors, 10 capitaines, 100 sous-officiers et soldats, avec une cavalerie de 250 chevaux.

D'autre part, 3.500 hommes environ furent logés à Rennes, chez l'habitant :

« Nous avons ici, — écrivait *Le Journal d'Ille-et-Vilaine* du 13 septembre, — 3.000 à 4.000 hommes de garnison. Toutes ces troupes sont logées chez le bourgeois, parce que nous n'avons que des casernes trop petites et trop inconfortables... »

...Et bonnes tout au plus, évidemment, pour des garnisons françaises !

La période d'occupation s'écoula sans incidents notables. Les populations bretonnes firent généralement bon accueil aux troupes « alliées », malgré la lourde charge qu'imposait l'entretien de ces 33.000 hommes et de leurs montures à un pays déjà ruiné par les guerres de l'Empire. De leur côté, les Prussiens, dans l'ensemble, se conduisirent correctement à l'égard de leurs hôtes. On put même noter des actes de dévouement comme celui-ci, relaté par *Le Moniteur Universel* (de Paris) du 21 septembre, d'après une correspondance de Rennes du 15 du même mois :

« Deux militaires prussiens sont parvenus à sauver la vie au nommé Charles Quendray, d'Iffendic, garde de voitures au Puits-Maugé, lequel était tombé dans la Vilaine. Ces deux sol-

(1) Archives d'Ille-et-Vilaine, Z 348.

datés sont les nommés Gratz et Schmidt, tous les deux du 2<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de la Prusse orientale. M. le Préfet a exprimé des remerciements, au nom de ses concitoyens, à M. le Général de Lobenthal, pour ces deux braves et généreux militaires ; il a fait connaître leur belle action à S. E. le Ministre de l'Intérieur. Le premier, qui s'est jeté à la nage sans hésiter, a beaucoup risqué pour sa vie. »

Il se trouva pourtant quelques mauvais esprits pour tenter de troubler cette touchante harmonie. Des coups de feu malencontreux furent tirés à Rennes, aux abords de certains cantonnements ; des velléités de résistance, d'ailleurs isolées, furent esquissées par quelques bonapartistes impénitents qui ne se résignaient point à considérer Waterloo comme une victoire et Blücher comme un allié. Si bien que, le 21 septembre, le Commandant du 6<sup>e</sup> Corps était amené à promulguer l'ordre suivant :

#### ORDRE DE DESARMEMENT

*Le Comte de Taudentzien-Wittenberg, Commandant du 6<sup>e</sup> Corps de l'Armée Prussienne,*  
*Aux habitants de la ville de Rennes.*

« Je suis arrivé dans votre ville avec l'ordre de traiter les habitants comme les sujets d'une puissance amie du Roi mon maître. Je n'y ai manifesté que l'intention de maintenir la tranquillité la plus parfaite. La discipline la plus exacte a été observée par les troupes sous mes ordres. Vous le savez tous, habitants de Rennes, aucune plainte n'a été portée, ni à moi, ni aux chefs de l'administration française, contre aucun de mes soldats.

« Cependant, des individus, domiciliés dans vos murs, se sont armés dans des intentions hostiles ; des coups de fusil se sont fait entendre dans les lieux occupés par les troupes prussiennes, dans le dessein de compromettre la tranquillité de la ville.

« Je ne puis, sans faiblesse, laisser entre les mains d'hommes qui montrent l'intention d'en abuser, des armes dangereuses. Je donne donc

l'ordre, en vertu des pouvoirs qui me sont confiés, à tout individu possesseur ou détenteur d'armes à feu quelconques et de toutes autres armes de guerre, de les apporter, dans la journée, à l'Hôtel de Ville, et de les remettre au Maire ou à un de ses adjoints. J'excepte seulement de cette remise les habitants armés depuis le 27 juillet dernier, dans la Garde Nationale, dont je connais le bon esprit.

« Je préviens que, si la remise entière des armes n'est point faite, et que l'ordre que je donne ne soit pas exécuté dans toute son étendue, avant huit heures du soir de ce jour, une visite sera faite dans toutes les maisons de la ville, par le directeur de la police de l'armée, accompagné d'un des adjoints de M. le Maire, et que tout homme qui n'aura pas satisfait aux dispositions du présent arrêté, et chez lequel seront trouvées des armes, sera saisi sur-le-champ et jugé selon toute la rigueur des lois militaires comme perturbateur du repos public. Les malintentionnés me sont déjà connus, je les rendrai personnellement responsables de l'inexécution de mes ordres.

« S'il se renouvelait des tentatives pareilles à celles qui ont été faites depuis deux jours, je serais obligé, d'après mes ordres, de me porter à des extrémités très fâcheuses, que la mesure moins rigoureuse que je prescris a pour but de prévenir.

« Le Général Comte de TAUENTZIEN.

« A mon quartier général, à Rennes, le 21 septembre 1815 ». (1)

Ce langage énergique prévint, en effet, toutes nouvelles tentatives malveillantes de la part des « grognards ». Et les « Kaiserliks » purent dormir en paix.

Un journal de Rennes, *La Dépêche Bretonne*, dans son numéro du 27 avril 1893, a publié, d'après des souvenirs

(1) Grand placard imprimé (Imp. Vve Front, Rennes, 1815). Cf. Archives de Rennes : Registre des délibérations du Conseil municipal, B. 4/6, folio 110.

de vieux Rennais, quelques détails curieux sur l'occupation de la capitale provinciale. Notamment celui-ci :

« Chaque soir, vers huit heures, avant la retraite, le poste de grand'garde, qui se tenait à l'Hôtel de Ville, sortait sur la place, et un pasteur protestant, qui remplissait les fonctions d'aumônier, récitait la prière. Après cela, la retraite s'effectuait par les rues, et l'on voyait une compagnie, la bayonnette croisée, précédant les tambours, et, derrière ceux-ci, des uhlands portant la lance, la pointe tournée en arrière. »

Entre temps, les pouvoirs publics tenaient à faire à nos visiteurs les honneurs de la contrée. Ainsi, le Chevalier du Petit-Thouars, Sous-Préfet de Saint-Malo, insistait à trois reprises, par les lettres les plus gracieuses et les plus pressantes, pour décider le Général de Wrangel, chef de la 24<sup>e</sup> Brigade, alors installé à Dinan, à venir visiter la Cité des Corsaires.

Saint-Malo, en effet, n'avait pas eu l'heur de recevoir dans ses murs de garnison prussienne. La ville et son hinterland, le « Clos-Poulet », déjà tenus par une légion de la Garde Nationale, avaient été exemptés d'occupation.

Mais le Sous-Préfet de Saint-Malo, pressentant, par un remarquable don d'intuition, toute l'importance future du Tourisme réceptif, tenait absolument à ne pas laisser échapper une pareille occasion de recevoir des hôtes illustres. Sans doute, le Général de Wrangel ne put-il se dérober à de si courtoises sollicitations. D'autant que son chef, S. E. le Comte de Tauentzien, voulu bien accepter lui-même l'invitation du distingué fonctionnaire.

L'excursion dut avoir lieu le 23 septembre, car, le 22, le Maire de Saint-Servan, M. A. Bougourd, était avisé à la fois par le Sous-Préfet, M. du Petit-Thouars, et par le Préfet, M. d'Allonville, que le Général de Tauentzien allait venir visiter Saint-Malo avec son état-major, en passant par Saint-Servan. Et l'excellent Maire, flanqué de son Conseil Municipal au grand complet, s'empressait à recevoir Son Excellence à l'entrée de la ville et faisait tirer treize coups de canon en son honneur (1).

(1) Archives d'Ille-et-Vilaine, Z 350.

A Saint-Malo, qui avait alors pour Maire « M. de Bizien fils », l'accueil ne pouvait être moins triomphal, encore que les détails ne nous en soient point connus.

Est-il besoin de dire, en tout cas, que la mirifique histoire de Robert Surcouf pourfendant en duel, à cette occasion, toute une brochette d'officiers prussiens, est une pure fantaisie ajoutée à sa légende. Surcouf, ancien coureur de mer assagi, sinon repent, bourgeois rassis, définitivement garé des aventures, s'était contenté, trois jours plus tôt, le 20 septembre, de délibérer, en sa qualité de conseiller municipal de sa ville natale, « sur les moyens à prendre pour procurer instantanément les fonds nécessaires aux besoins des troupes prussiennes dans l'arrondissement » et à garantir, solidairement avec ses collègues, un emprunt de 60.000 francs pour rassurer les fournisseurs (1).

L'occupation prussienne en Bretagne se prolongea tout le mois de septembre. Dans son numéro du 2 octobre, *Le Moniteur Universel* signale le retrait progressif des contingents « alliés » :

« Le 6<sup>e</sup> Corps prussien quitte la Bretagne pour aller à Caen, pour remplacer le Corps du Général Blücher. On n'a eu qu'à se louer de la conduite de ses troupes, sous les ordres du Comte Tauentzien. »

Dans la Loire-Inférieure, écrivait également *Le Moniteur* à la date du 29 septembre, les commandants prussiens « ont maintenu parmi les soldats une discipline sévère, en s'attachant à entretenir avec les habitants tous les rapports de la plus parfaite harmonie ».

Dès le 25 septembre, le Maire de Rennes avait adressé au Général de Lobenthal, chef de la 22<sup>e</sup> Brigade, la lettre suivante :

« J'apprends que vous allez quitter notre ville. Permettez-moi, au nom de ses habitants, de vous adresser l'expression de leur reconnaissance pour l'excellente discipline que vous avez su maintenir parmi les troupes sous vos ordres, pendant votre séjour à Rennes. De notre côté, nous nous flattons de n'avoir rien négligé pour entretenir cette

(1) Archives d'Ille-et-Vilaine, Z 348.

heureuse harmonie qui doit régner entre deux nations amies. Nous avons eu l'avantage de nous entendre avec vous pour opérer le bien public et vous emportez la gloire bien douce d'y avoir puissamment concouru » (1).

Le même jour, le Maire écrivait également au Comte de Tauentzien dans les termes suivants :

« Depuis que nous avons l'honneur de vous posséder dans nos murs, vous avez toujours donné à cette ville des preuves de votre bienveillance. Lors même que Votre Excellence, usant du pouvoir dont elle est investie, a cru devoir prendre des mesures énergiques, elle a toujours tempéré la force par la modération... » (2).

En même temps, un placard, apposé sur les murs de Rennes, portait à la connaissance de la population les deux documents que voici :

« DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE.

« Rennes, le 25 septembre 1815.

« *Le Commandant de Place*

à M. Desvallons, Maire de la ville de Rennes.

« J'ai l'honneur de vous remettre sous ce pli le témoignage de ma reconnaissance envers la bonne ville de Rennes. Veuillez en faire faire des affiches le plus promptement possible, et agréer l'assurance de ma considération distinguée.

« DE UNRUH, major. »

« Le major de Unruh, qui a l'honneur et le bonheur d'être le commandant de la ville de Rennes depuis le 7 septembre, a, au moment de son départ d'ici, la satisfaction si douce qu'on rende justice à sa bonne et pure volonté ; car sur cela se fonde tout son mérite. Ce n'est qu'avec des hommes si respectables, à qui le bien de la ville de Rennes est confié par le Roi et la Patrie, qu'il a pu parvenir jusqu'à obtenir cette satisfaction, tels que M. le Préfet d'Ille-et-Vilaine, le Comte

(1) Archives de Rennes. Registre des délibérations du Conseil municipal, D 4/6, folio 111.

(2) Ibidem.

d'Allonville ; le conseiller de préfecture, M. de la Villebrune ; le Maire, M. Desvallons ; ses adjoints ; les membres du Conseil municipal, et le chef si respectable de la Garde Nationale, le colonel Duplessis.

« Recevez donc, Messieurs, mes sincères remerciements, et veuillez avoir la bonté d'être l'organe par lequel je fais mes adieux à la bonne et chère ville de Rennes ; c'est elle qui, par les bonnes opinions et par l'attachement au Roi et à la Patrie, m'a rendu agréable ma charge, comme commandant, pendant que les troupes prussiennes l'occupaient. Le plus grand éloignement ne pourrait en diminuer le souvenir.

« Rennes, le 25 septembre 1815.

« Le Major DE UNRUH,  
« Chef de Bataillon au 2<sup>e</sup> Régiment de ligne  
de la Prusse orientale » (1).

A quoi le Maire, ne voulant pas demeurer en reste de politesses, répondait, le lendemain, par cette lettre adressée au Major de Unruh :

« Je reçois avec reconnaissance les adieux touchants et honorables que vous voulez bien m'adresser pour les différentes autorités de la ville. Nous y sommes sensibles, nous en sommes fiers ; nous aimerons à conserver le souvenir de celui qui nous exprime si bien ses regrets et qui mérite si bien les nôtres. Nos vœux le suivront dans sa patrie. La ville de Rennes, dont il a toujours cherché à soulager les charges, le comptera au nombre de ses bienfaiteurs, et elle n'oubliera jamais qu'un commandant étranger s'est conduit pour elle en chevalier français » (1...) (2).

Ces touchantes effusions officielles sur le cœur des futurs « Boches », qui, depuis..., n'apparaissent-elles pas, à un siècle d'intervalle, de la plus savoureuse bouffonnerie ?

Sans doute l'honorable Maire de Rennes ne put-il s'em-

(1) Archives de Rennes : Registre des délibérations du Conseil municipal, D 4/6, folio 111.

(2) Archives de Rennes : Registre des délibérations du Conseil municipal, D 4/6, folio 112.

pêcher de voir encore l'esprit d'un « chevalier français » dans le geste de Taumentzien, relaté par sa lettre du 23 octobre au Curé de Toussaints, à l'occasion d'un incendie survenu à Rennes depuis le départ des Prussiens :

« Le jour même de l'incendie de La Magdeleine, M. le Préfet fit distribuer, de sa bourse, aux malheureux incendiés, une somme de dix louis dont les emplois furent convertis en objets de première nécessité. Il vient de me remettre 260 fr. envoyés de Caen par M. le Général Comte de Taumentzien, pour le soulagement de ces infortunés » (1).

Les derniers contingents « amis et alliés » avaient quitté la Bretagne par Louvigné-du-Désert, les 1<sup>er</sup> et 2 octobre. L'occupation prussienne avait duré en tout 27 jours (2).

\*\*

Un demi-siècle plus tard, le vent avait tourné. La France, à travers trois régimes successifs, continuait de chercher sa voie.

Un nouvel Empire était né des souvenirs et des traditions de l'épopée napoléonienne. Depuis le 2 Décembre, l'Allemand — et surtout le Prussien — avait vu sa cote baisser progressivement à Paris, au point de redevenir bientôt l'ennemi « héréditaire ». Les esprits, travaillés par la presse officieuse, s'échauffaient d'année en année. Waterloo préparait Sedan.

Le second Empire valut à la France une nouvelle invasion germanique, et la Bretagne vit, une fois encore, les armées allemandes d'assez près. L'armistice survenant à point, elles s'arrêtèrent d'ailleurs à ses portes, dépassant tout juste Le Mans, sans atteindre Angers ni Laval. Mais leur approche n'avait pas été sans soulever dans la pénin-

(1) Archives de Rennes : Registre des délibérations du Conseil municipal, D 4/6, folio 116.

(2) Sur l'occupation prussienne en 1815, consulter les intéressantes études de M. Léon Vignols, auxquelles nous empruntons les documents cités plus haut : *Les Prussiens dans l'Ille-et-Vilaine en 1815*, tirage à part des « Annales de Bretagne » (in-8, Plihon et Hervé, éd., Rennes, 1893), et *Les Prussiens en Ille-et-Vilaine. — Nouvelles pièces inédites*, tirage à part de « La Dépêche Bretonne » (Rennes, Nov. 1894).

Voir également Georges Saint-Mleux : *L'occupation prussienne en 1815* (« L'Hermine », Rennes, 20 août 1909) ; *Kaiserlicks en Bretagne* (« Le Fureteur Breton », Paris, VII, p. 128, 224, et VIII, p. 20, 63, 116).

sule une assez vive émotion, stimulée et exploitée par ceux qui, après le 4 septembre, s'étaient donné pour mission d'organiser la « Défense Nationale » en province.

Sur l'initiative des Préfets, des comités s'étaient formés dans les principaux centres, organisant des réunions, placardant des affiches pour appeler les Bretons aux armes. On s'appliquait surtout à faire vibrer en eux le proverbial attachement au sol natal ; on leur répétait que les barbares Prussiens allaient venir chez eux, non plus comme « alliés », mais comme ennemis sans merci, que des hordes sauvages allaient fondre sur leur pays, enlever leur bétail et leurs récoltes, brûler leurs églises et leurs villages, violenter leurs femmes et leurs filles, réduire leurs cités à la famine, mettre tout à feu et à sang sur leur passage, pour ne laisser après eux qu'un désert.

On affirmait aux Bretons qu'il fallait, pour conjurer ces désastres, se lever « en hommes libres » et courir sus à l'envahisseur qui menaçait leur terre ; qu'ils devaient, « comme ceux de leurs frères qui défendaient les remparts de Paris », prouver « que le sang breton n'avait point dégénéré » ; qu'il importait enfin de se concentrer et de livrer bataille « aux portes de la Bretagne » pour la sauver du déshonneur, du pillage et du massacre.

Et c'est alors qu'on avait pu voir, après les « mobiles », partis depuis longtemps déjà, l'arrière-ban du peuple breton, tous les « mobilisés » des campagnes et des villes, se lever, confiants et résolus, à l'appel d'un chef énergique qui, mandaté par la Délégation de Tours, était venu leur prêcher la nouvelle croisade au cri de : « *Dieu et Patrie* » !

Car ce chef c'était un homme de chez eux, c'était lui aussi un Breton, c'était M. de Keratry.

J'ai dit en d'autres pages, qui vont bientôt paraître en librairie, ce qui devait résulter pour notre pays de cette levée de boucliers. Et c'est le sujet de mon prochain livre, *L'Étrange Aventure de l'Armée de Bretagne*, qui relate, dans toute sa vérité dépouillée, l'un des plus émouvants épisodes — encore tout proche de nous — de l'histoire du peuple breton.

CAMILLE LE MERCIER D'ERM.

## LA TRIBUNE DE NOS LECTEURS

### ■ A PROPOS DE LA LANGUE BRETONNE

I. — « ...Je fais des réserves sur votre article concernant la langue et la pensée bretonne. Je connais bien des militants qui, suivant l'expression d'Abeozen, ne s'intéresseraient pas plus à la Bretagne qu'à un quelconque Anjou, n'était l'existence de la langue bretonne. Je partage entièrement l'avis de Roparz Hémon : il vaut mieux du bon breton que du mauvais, mais il vaut mieux du mauvais breton que du bon français. Ce qui est la négation de votre opinion à ce sujet. Il reste que l'on ne voit pas très bien comment on pourrait se passer du français en ce moment, même en Basse-Bretagne... Donc, employons le français, mais tendons à lui substituer le breton, même si celui-ci laisse un peu à désirer... »

A. J.

II. — « ...L'article sur la langue et la pensée bretonne a particulièrement attiré mon attention, et j'ai l'intime conviction que sa doctrine représente à la fois une impé-

rieuse nécessité et une sage opportunité : nécessité, parce qu'il faut bien s'incliner devant le fait que tous les Bretons ne sont pas bretonnants ; opportunité, parce qu'il serait maladroit de repousser ou de rendre méfiants des Gallos dont cependant le nationalisme est si vivace.

A ce sujet, combien de Bretonnants se figurent qu'il n'y a qu'eux de Bretons et que les habitants de la Loire-Inférieure, par exemple, ne sont rien à la Bretagne ! Il n'y a rien de plus vexant ni de plus odieux que cette suspicion. On oublie trop volontiers chez nous le passé de Nantes... Disons-le franchement, certain Etat, que nous connaissons trop bien, a tout mis en œuvre pour, de tous temps, fissurer l'édifice breton. Ne faisons pas son jeu... »

M. de la B.

III. — « ...La langue française est un instrument indispensable. Ne pas perdre de vue cependant que notre génération a une mission bien définie et primordiale : *maintenir la langue bretonne*. C'est exclusivement en fonction de ce but que doit être pesée l'utilité de tout acte quel qu'il soit. C'est parce que la langue ne peut plus se défendre seule qu'il faut appuyer le mouvement linguistique sur d'autres mouvements plus facilement populaires. Si *Breiz Atao* ne doit rester qu'un des maillons dans la chaîne des efforts vers la liberté, c'est secondaire si la langue dure ; d'autres pourront repartir plus tard. Mais on ne ressuscite pas une langue... »

R. L.

IV. — « ...Vous dites que ce n'est qu'en apprenant le breton que les Hauts-Bretons peuvent approfondir leur conscience nationale ? Nous ne sommes pas d'accord. Comment voulez-vous que l'étude d'une langue — qui leur est pratiquement étrangère — fasse quelque chose pour l'éclosion ou le développement de leur sentiment national, alors que chez ceux-là même qui la parlent, elle est impuissante à éveiller ce sentiment ?... Voyez-vous, je suis persuadé que, pour les patriotes hauts-bretons, la langue bretonne peut rester encore longtemps étrangère et qu'il n'en est point besoin pour développer chez eux un beau et utile patriotisme. Nous autres, Hauts-Bretons, par cela même que nous sommes privés d'une pure tradition celtique — la langue — avons dû lutter plus que nos compa-

riotes du bas-pays pour découvrir notre nationalité. Et cette lutte a engendré un sentiment très fort et très durable. Chacun d'entre nous, nationalistes hauts-bretons, incarne une victoire de notre race sur la France, sa culture et son génie. Et vous savez combien l'une et l'autre sont puissantes. De cette lutte on ne peut sortir que brisé ou plus fort. Nous avons été vainqueurs. Jugez alors si la langue bretonne pèse peu dans les composantes de notre sentiment national, puisque, au jour de la lutte suprême, la langue ne combattait pas à nos côtés ! »

P. G.

RÉPONSE DE J. LA B. A P. G. — *Je suis Haut-Breton comme vous. J'ai été sot-Breton comme vous l'êtes. J'ai été, autant que vous, nationaliste et séparatiste, voire anti-français, avant de savoir le breton. J'affirme autre chose, que la connaissance du breton approfondit la conscience du Haut-Breton d'appartenir à un milieu humain différent de la France. Elle lui ajoute quelque chose qu'il n'a pas. Il ne s'agit pas du patriotisme pur, de caractère politique et militaire, mais d'un doublement de ce patriotisme par une personnalité humaine de nature, et non pas de sentiment, étrangère à la France. Me suis-je fait comprendre ?*

## A PROPOS DE LA LANGUE FRANÇAISE

« ...Gouzout a rit edoñ a-du gant ho mennad p'hoc'h eus kroget gant *Stur*. Eur gele'ngelaouenn-studi politikel hag arboellerezel evit Breiz, mat-tre. Evit an doarekas al labour da benn, ne sonjañ ket avat evel Loeiz Herriou : eur gwir labour-studi, ha diwarnañ al labour-kroui, n'eo ket e galleg eo emañ da veza graet. *Stur* he deus eur gefridi all en tu-hont da hounnez, war va meno : *unani spered broadel Breiz*. Daoust ma lavarit, tra Breiz-Uhel



eo, ha n'eo ket tra Breiz-Izel, daoust ma tisliv warni spered ar vro vrezonek. Arabat fazia : eur beñveg-enklask ha *liamma* e tle beza d'am soñj, ha neket eur beñveg-oberia. Marteze n'eo ket fraez va soñj, sklaer e vo marteze pa lavariñ emañ enep *Stur* diouyezek : e galleg hag e galleg nemetken eo e tle beza. Ma sil ar brezoneg ebarz n'eo ket evit klask kemerout lec'h ar galleg, hogen evit rei da gompren da dud desketa Breiz-Uhel hag ar bed petra eo Breiz-Izel hag ar brezoneg. Skrivet e tle beza dreist-holl gant Breiz-Uheliz pe Vreiz-Izeliz c'hallekaet, adkavet ganto o spered breizek.

Gouzout a rañ n'eo ket hoc'h ali.

Gouzout a rañ e kav d'eoc'h e tleomp degemer *Stur* warzigarez ma chomomp hep beñveg-studi. Eur fazi eo, m'egred. Pa vo deut ar mare, ni a savo ivez hor *Stur*, a vo disheñvel bras, sur awalc'h diouz an hini gallek. Arabat e vo d'eoc'h avat neuze tamall d'imp ma lakaomp da dalvezout ho skiant-prena-c'houi.

N'omp ket gwall-greñv marteze : nebeut a arc'hant, nebeut a lennerien, nebeut a skrivagnerien. Hogen nerz ar spered breizek hon eus evelato. Ha daoust da bep tra, kreñvoc'h eo ar spered-se p'eo ar brezoneg e yez, diaecoc'h e zistresa. »

D. K. K.

## A PROPOS DE NOTRE POSITION RELIGIEUSE

« ...J'apprécie moins Calvez dans ses opinions sur le christianisme et la Bretagne. La vraie Bretagne est tout autant la Bretagne panthéiste que la Bretagne théiste. Une sorte de « théo-panthéisme » me paraît même caractériser essentiellement la Bretagne.

Théisme : Dieu d'une part, le Monde de l'autre ; panthéisme : tout Dieu ; théo-panthéisme : le Monde fragment même de Dieu, mais fragment seulement.

La Bretagne est une-et-indivisible dans son cosmisme paganiste-spiritualiste. Une Bretagne uniquement spiritualiste n'est plus, à mon avis, la vraie Bretagne, mais une Bretagne mutilée d'au moins les trois quarts de sa poésie, des trois quarts de son originalité et, par suite, des trois quarts des raisons de base de son séparatisme.

Dans la panthéistique avant tout mais spiritualiste aussi lande bretonne, la croix à côté du menhir, oui je le veux bien, mais la croix surmontant le menhir, non, et la croix détruisant le menhir, jamais !

Il vous paraîtra moins étonnant, après ce que je vous dis plus haut, que l'archi-antiséparatiste Yves Le Febvre est un de mes maîtres en séparatisme. C'est qu'il a renforcé ma conviction de la complexité et de l'originalité merveilleuse de l'âme bretonne. Ce n'est pas dans les ouvrages catholiques orthodoxes que l'on découvrira beaucoup le visage original de Breiz et que l'on se fera des convictions séparatistes : dans les ouvrages orthodoxes, le catholicisme breton ressemble à un rien près au catholicisme de n'importe quelle région catholique. Un voile pudique est jeté sur les vieux saints et sur la nature même de la foi et l'origine des cultes qui subsistent autour des chapelles... »

A. M.

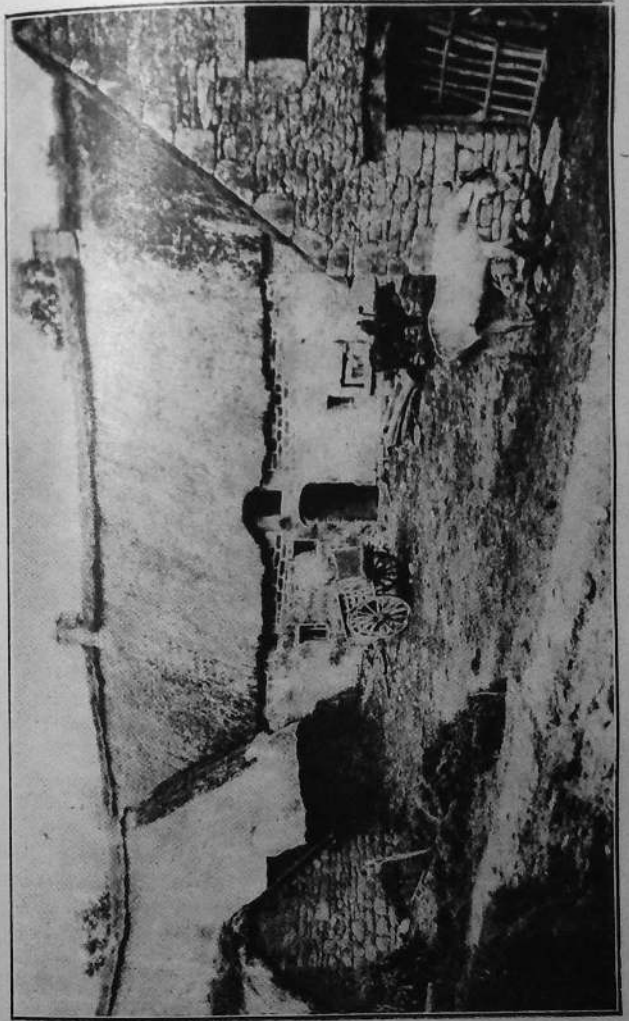
## CONSEILS

« ...Etant donné le caractère choisi par *Stur*, que cette revue veuille à rester dans la mesure, dans la logique, dans l'objectivité. Beaucoup de faits, pas trop de philosophie, peu de passion. Que jamais on ne puisse vous dire : vous choisissez ce point de vue seulement parce qu'un journaliste français choisirait l'opposé. Et méfiez-vous de l'ironie, qui, si facilement, dispense d'arguments. Votre article sur *X-Crise* est piètre : vous opposez une idée juste partiellement à une autre idée partiellement juste. Si

vous aviez pesé à fond ce que renferme la « méthode scientifique », vous trouveriez impossible de vous en passer. Votre page 13 est d'ailleurs un plaidoyer pour un des caractères de la méthode scientifique, l'attachement aux données de l'expérience... »

R. L.

N. D. L. R. — *Nous distinguons « méthode scientifique » de « scientisme », réservant notre estime pour la première quand elle ne prétend pas résoudre des problèmes purement humains qui lui échappent, et nos sarcasmes pour le second. Mais s'il demeure que la critique de R. L. conserve sa pertinence, tant pis pour nous. Mettons-la dans notre poche avec notre mouchoir par dessus.*



(Photo STUR).

Ferme ancienne dans la commune de Priziac, Bas-Vannetais

# LA TRIBUNE DES JEUNES

## POUR OU CONTRE LES " BARBARES " ?



Non, ce n'est pas un article. Je n'ai jamais écrit d'article. D'abord, il faut faire un plan, et puis prendre un tas de notes, aligner des références (ou les tenir en réserve en prévision de la critique). Non, j'ai simplement envie de dire à *Stur* quelque chose qui me démange la plume. Pourquoi, dans le *Manifeste* du premier numéro, n'avez-vous pas affirmé votre intention de lutter contre le bourrage de crâne anti-allemand ? La question, aux yeux des jeunes, est essentielle. *La puissance de l'influence française en Bretagne est exactement proportionnelle à l'intensité des préjugés anti-allemands qui ont encore cours chez nous.* Car, aujourd'hui, c'est bien net : être Français, cela veut dire être anti-allemand, et vice-versa. Il y a par le monde, paraît-il, une propagande allemande. Je ne m'en suis pas encore aperçu. Mais ce que je sais bien, dès que j'ouvre mon journal le matin, c'est qu'il y a une propagande anti-allemande, et qui a sa source en France. Ne croyez pas que j'aie fait la découverte d'une ténébreuse officine, je n'ai rien du détective. Cette propagande émane spontanément de toute l'élite cultivée de la France, dont elle est devenue presque un article de foi.

Il y a quelques années, la germanophobie était l'apanage des milieux de droite pour lesquels les Allemands étaient des Barbares qui mettaient de la graisse de botte sur leur pain et qui coupaient les mains des petits enfants belges pour s'amuser. Depuis le succès de Hitler, il y a maintenant la germanophobie de gauche et du milieu, où les Allemands sont considérés comme de modernes inquisiteurs qui brûlent les bibliothèques pour chauffer leur poêle. Pour ne pas être en reste, les milieux de droite renchérisent sur ce thème. Un critique, comme Léon Daudet, présente l'ensemble de la culture allemande (« Quinze ans après ») comme un attentat contre l'humanité, une entreprise d'agression, un danger public quoi !

Pouvons-nous tolérer cela ? Pouvons-nous oublier qu'en Allemagne est née la philosophie moderne, la critique historique moderne, la musique moderne ? Pouvons-nous ignorer la part de lion que les Allemands ont prise dans les progrès de la chimie, des sciences appliquées, de la philologie et de la sociologie ? Pouvons-nous nier la supériorité de leur littérature lyrique sur la poésie française, italienne, espagnole réunies ? Leibnitz, Kant, Nietzsche, Hegel sont-ils des Barbares ? Nous serions presque tentés de le croire et de prendre pour des rustres un Herder ou un Rilke pendant que nous y sommes...

Eh bien, moi, je le dis franchement. Comme le breton Renan, je m'incline devant le génie de l'Allemagne, à la fois grave et rêveur, lourd parfois mais profond et toujours fort. Je salue ces sommets que furent Schiller, Goethe, Wagner, Beethoven, Bach, et auxquelles il est plus facile de comparer un Shakespeare qu'un Racine.

Pourquoi hésiter à le dire ? Les jeunes sont décidés à vider leur sac. *Les Bretons doivent ouvertement se désolidariser de la croisade culturelle entreprise par la France contre l'Allemagne.* Se taire ne suffit pas. Il faut protester. Les coups qui atteignent la renaissance actuelle de la civilisation allemande, frappent en même temps tout l'héritage médiéval nordique, abandonné par la France depuis le xvr<sup>e</sup> siècle, mais où, nous Bretons, nous baignons encore par toutes nos fibres. *Nous ne sommes pas du côté des toits en tuile, mais de celui des pignons en bois. Nous ne sommes pas du sang de ceux qui sont montés par les routes pavées, mais du sang de ceux qui sont descendus à cheval des forêts et qui ont abordé du nord en bateau...*

X...

*Cet article nous est parvenu avec une signature et une adresse. Nous avons préféré, dans l'intérêt de l'examen que prépare notre jeune et intrépide camarade, remplacer son nom par un X. Les temps demandent de la prudence et c'est un crime de haute trahison, dans la France de 1935, que de refuser de se dire ennemi de tout ce qui est allemand.*

*Cependant, nous croyons devoir faire suivre la lettre de notre correspondant de quelques atténuations. Le génie allemand est grand, il s'apparente au génie celtique par de nombreux côtés, mais il n'est pas universel. L'Italie, la France et les Pays-Bas ont fourni à la civilisation des pléiades de peintres et d'architectes, dont il n'existe pas d'équivalent Outre-Rhin. L'Allemagne n'a presque personne à aligner en face de sept siècles de sculpture française, pas grand monde à comparer aux cohortes de moralistes, de prosateurs et de romanciers français. Et puis, tout de même, la chimie, la biologie, la médecine, la sociologie ont été des sciences françaises avant de passer le Rhin. La musique moderne doit presque tout à Debussy. L'Etat moderne s'est fait en Angleterre et en France plusieurs siècles avant qu'il n'ait pris forme en Allemagne. Ce parallèle entre les deux civilisations rivales pourrait durer longtemps. Il ne prouverait qu'une chose : France et Allemagne sont chacune deux aspects de la civilisation européenne, aussi dignes de respect, aussi riches de gloire l'un que l'autre.*

*Du point de vue breton, nous constatons seulement qu'une de ces deux civilisations nous repousse et que l'autre nous reconnaît, nous approuve. Mais ce n'est peut-être qu'un malentendu. En adoptant comme enseigne de bataille tous les poncifs de la culture officielle, en condamnant les nouvelles conceptions de l'état et de la nationalité qui, du Nord, rayonneront fatalement sur tout le monde chrétien, les Français se mettent le doigt dans l'œil. Il ne leur est pas défendu de le retirer.*

E. G.

## POUR LA FORCE PHYSIQUE

Je suis entièrement d'accord avec Robert Kadig dans son article de votre premier numéro : « Etre forts ». Le droit n'est rien s'il n'est appuyé par la force. C'est peut-être une maxime barbare, elle nous est dictée par l'expérience.

J'estime que nous n'avons plus à perdre notre temps avec les gens falots qui n'ont rien dans le ventre. Passe encore que les vieux se cantonnent dans une activité purement intellectuelle. C'est excusable à leur âge. Mais, avoir vingt ans, des forces physiques, un peu d'idéal et une patrie à sauver ; tout cela pour en arriver à une vie de mollusque ? Non, mille fois non ! On n'est jeune qu'une fois. Sachons disposer du potentiel de forces qui est en nous, pour faire notre pays et notre parti plus grands et plus forts.

L'organisation des forces physiques du P. N. B. est une tâche à laquelle je me consacrerai jusqu'au bout, parce que je la considère comme essentielle et déterminante.

P. G.

Bretons, ne restez pas ignorants de l'effort sans précédent de vos compatriotes bretonnants pour doter notre nation d'une culture dans sa langue. Apprenez le breton, lisez le breton. Soutenez les œuvres en faveur du breton. Demandez-nous des livres et des numéros spécimens, des revues et des journaux en langue bretonne.

## TRADUIT DU BRETON

# CHANT DE GUERRE

(Kanenn Vrezel)

Ainsi chantait jadis un jeune breton :

I

Je mourrai une nuit, sur les routes de Bretagne,  
Joyeux, et ferme en mon cœur le chant de notre victoire,  
(Alors que tous les chants seront glacés sur ma lèvre),  
Soldat pur, abattu, droit, à sa place,  
Etendu, le front blanc, dans le fond d'un fossé.

Mais à l'aurore,

Quand quatre hommes viendront avec une civière,  
Dans le matin humide, terne, et jaune d'argile,  
Par les gémissements de la pluie de novembre dans les  
[buissons nus,

Et la douleur muette des femmes en la maison,

II

Alors, tous agenouillés, ne dites pas  
« Il fut intrépide, hardi, téméraire,  
Répandant la moisson de son cœur à pleines mains,  
Le feu de sa jeunesse dans ses yeux clairs,  
— Oh ! non pas avec des paroles vulgaires... qu'importe  
Au guerrier qu'il fut

Baigné dans la lumière des soleils d'acier (qui brûlèrent  
La vieille pourriture de la chair et l'aiguillon du désir),  
Nos paroles émoussés et sans force ? A l'homme qui entendit  
Dans l'avril clair le rire de la guerre joyeuse ? »

Mais, sans orgueil (toutefois, un peu tristement),  
 Dites : « Jamais personne n'aima plus que lui  
 La paix, le rêve léger aux ailes brillantes,  
 Dans le chant du labeur honnête auprès de la maison,  
 Et le passage des heures sur un foyer pur,  
 La grâce d'enfants heureux,  
 La prière joyeuse après l'effort du jour,  
 Le rire sur des visages bien connus,  
 Et le calme tendre et secret de nos campagnes bretonnes,  
 Dans la douce plénitude de la vie au faite de l'âge. »

ROPARZ HEMON  
*Breiz Atao*, Mars 1926

### Lisez « BREIZ ATAO »

**Le temps où les « intellectuels » se croyaient autorisés à se réunir entre eux, dans le haut de tours d'ivoire, pour passer agréablement leur temps est révolu.**

**Quand tout est remis en question, — votre pain, votre liberté, votre sang, — quand les biens les plus essentiels sont en péril, — votre nationalité, votre culture, votre langue, votre communauté humaine, — celui qui s'obstine à vouloir faire sa vie tout seul est un lâche et un traître.**

**La tâche de l'esprit n'est plus dans les divertissements, elle est dans la bataille.**

**L'esprit doit être un combattant et se soumettre aux disciplines nécessaires.**

**A « STUR », on essaie de réfléchir, mais en vue de la lutte.**

**A « BREIZ ATAO », on mène cette lutte.**

**L'un comme l'autre sont des aspects différents d'un même et unique effort révolutionnaire des hommes de Bretagne.**

**Lisez « BREIZ ATAO » !**

## EN LISANT

### INCORRIGIBLES

Parmi les publications françaises que nous nous sommes fait un devoir d'informer de notre existence, nous devons citer *L'Ordre Nouveau*, qui figure en tête de nos services gracieux.

Depuis déjà longtemps d'ailleurs, l'O. N. recevait *Breiz Atao* et certains de ses collaborateurs avaient été en contact avec nous.

Aussi n'avons-nous pas été peu surpris de trouver dans son numéro de novembre, consacré au fédéralisme, une seule allusion — bien minime — au mouvement breton, mais quelle allusion ! — Citons :

« Mettre le Fédéralisme au service du concept de la race, c'est le trahir. Nous pensons tout particulièrement à certains national-socialistes dissidents qui, à l'encontre du Führer, préconisaient une organisation « fédérale », d'une Mittleuropa germanique ou germanisée. De pareilles tentatives ne pourraient aboutir qu'à mettre l'idée fédérale au service de l'impérialisme de la race, plus odieux encore que l'impérialisme des états-nations. Cette remarque s'applique d'ailleurs à tels autonomistes bretons qui prétendent combattre l'impérialisme de l'Etat français, au nom... d'un futur empire celtique !... »

Ceci est signé Michel Gladé. Où ce monsieur a-t-il pris qu'il existait des autonomistes bretons préconisant un empire celtique ? Qu'il nous cite une seule ligne imprimée, signée d'un militant breton qualifié, fournissant la preuve d'une revendication aussi anticipée. Certes, les Celtes des différentes nations, langues et religions, sont généralement partisans d'un rapprochement culturel,

voire de la mise en commun sur certains plans de leurs patrimoines de civilisation. Mais le fou qui rêverait d'un empire celté, où l'on parlerait six ou sept langues, pratiquerait quelques douzaines de confessions et où l'on aurait à défendre les intérêts les plus divergents, n'est pas né, Dieu merci. Nous avons d'autres tâches plus sensées et d'une nécessité plus immédiate à réaliser.

Quand on voit un représentant de cette « Jeune France », où nous avons la faiblesse de mettre quelque espoir, faire preuve d'une ignorance aussi crasse d'un renouveau national qui s'élabore à l'intérieur même des frontières françaises, on est en droit de suspecter sa compétence en matière de pangermanisme. D'ailleurs, on peut tout attendre d'un penseur qui admet que le fédéralisme puisse, dans certains cas, être mis au service de l'impérialisme, étant donné que le fédéralisme est une doctrine qui s'oppose par définition à l'impérialisme. Il faut être Français pour accoler les deux mots *impérialisme* et *race*. Le droit des races, c'est précisément la fin des ambitions purement impérialistes, c'est le groupement des hommes d'après leurs affinités, en dehors de tout calcul d'oppression. Et si ce groupement s'effectue, comme il est dit, sous le signe du fédéralisme, il prend l'aspect d'une manifestation de la volonté populaire, il respecte les particularismes, il laisse aux parties contractantes la faculté de doser ou même de retirer leur adhésion à l'ensemble. Parler après cela d'impérialisme raciale, c'est de l'innocence.

\*  
\*\*

« Lu » a publié naguère les interviews de quelques Français moyens sur les choses allemandes. C'était à en mourir. A notre avis, ce qui est grave n'est pas l'ignorance du monde où se crétinisent la plupart des Français, mais leur contentement de s'y trouver. Ils n'éprouvent aucun besoin de s'informer.

Tous les ans, nous rencontrons sur les routes de Bretagne, des étudiants qui marchent sac au dos, le front et les genoux brûlés par le soleil, qui couchent dans les fermes, causent avec les paysans, traversent plaines et monts, en observant et en cherchant à comprendre. Inutile de dire que ce sont rarement des Français.

Pour les Français, il y a la plage, le dancing de l'hôtel ou du casino, la pêche à la crevette ou la chasse à la brune.

Mais ils aiment beaucoup la Bretagne...

FRI-LEMM.

## POÈMES GALLOS

### LE CAVALIER BLANC

Dans le noir de la rue où bruit la pluie qui tombe,  
Dans le halo dansant d'un réverbère,  
J'ai vu passer, faisant claquer le granit luisant,  
Un grand cavalier blanc.

Il montait dans la ville  
Déserte,  
Les pas de son cheval résonnant haut et clair,  
Comme un chef d'armée.

Le sommeil m'a fui, car toujours je l'entends  
Le grand cavalier blanc.  
Il a suivi les routes, il a suivi les grèves  
Par la pluie et le vent,  
Toujours devant,  
Eveillant sur un coude les gens dans les chaumières.

Quand je ferme les yeux, je le vois qui défile  
Sur la crête des monts,  
Comme un nuage brillant.  
Je ne sais où il va, mais je sais qu'il me mène,  
Et tout autour de moi,  
Des milliers de moi-même.

## MA CARTE DE BRETAGNE

Ma carte de Bretagne est vieille. Elle est usée.  
On ne lit plus *Cornouaille, Trégor et Vendelais*.  
Des morceaux sont tombés,  
Des villes ont disparu.  
Mais je l'ai recollée.

Pour effacer les taches, j'ai usé de la gomme,  
Et j'ai creusé des plaies  
Dans les baies, dans les bourgs,  
Que recouvrait une souillure.

Je l'ai placée au mur, au-dessus de mon lit.  
Je l'ai ferrée dans la pierre et la chaux.  
Elle est cousue de clous  
Comme une vieille armure.

Muni d'un gros crayon, je la barre de rouge  
Partout où les « Breiz Atao » sont allés.  
Chaque trait rouge est un village  
Où le korn-boud a sonné.

Elle a maintenant fière allure, ma vieille carte  
Raidie au mur.  
C'est comme un grand blessé  
Qui ferme ses blessures  
Et qui reprend des couleurs...

## LE VAL SANS RETOUR

Pendant bien des années, nous l'avons tant cherché,  
Mais nous l'avons trouvé  
Le Val sans retour.

Il s'est un jour soudain déployé sous nos yeux  
Au sortir d'un bois,  
Comme un livre qu'on ouvre  
Tout rempli d'enluminures.

Nous avons remonté ses pentes rocailleuses  
A pas lents,  
Comme des porteurs de bannières,  
En nous retournant pour le voir  
S'agrandir sous nos yeux.  
Dans le haut,  
Un vent sacré nous a baignés.

Aucun chemin n'y mène,  
Aucun oiseau n'y plonge.  
Il monte de ses gorges une odeur de tombe.  
De tombe de campagne, bien bordée par des fleurs,  
Et visitée depuis mille ans  
Par des prières.

Tout a passé sur lui,  
Les embruns et le feu, les orages et le vent !  
Ses rochers sont rongés, noircis, enchevêtrés.  
Il reste là pourtant, veillant ses eaux qui chantent,  
Défiant l'éternité.

Nous l'avons tant cherché !  
Nous l'avons retrouvé  
Le Val sans retour.  
Nous lui avons rendu l'écho qu'il attendait :  
Des pas de chevaliers.



## REUNION

Tous en partant, comme dans les cérémonies, l'un après  
Nous avons serré sa main brune,  
Sa main longue, et légère et brune, [l'autre,  
Qu'elle restait là pour nous donner.

Quand nous étions dans la salle basse, mal éclairés,  
Elle était tout au fond cachée,  
Derrière les épaules des gars,  
On la voyait pas.  
Rien qu'une mèche qui passait parfois,  
Toute dorée.

Elle était venue comme les autres, avec qui,  
On ne savait pas.  
Mais ce soir tous les yeux brillaient dans la salle basse,  
Mal éclairée,  
Et les regards traînant au sol,  
Cherchaient les bouts de ses souliers.

Les mots volaient et les papiers  
Mettaient partout des carrés blancs.  
La fumée du tabac, sous la lampe, montait comme d'une  
Mais chacun pensait à la main brune [cheminée,  
Qui pendait au bout d'un bras blanc,  
Pour qui voudrait la toucher.

A la porte, en butant au seuil, dans le noir,  
Nous avons serré sa main brune,  
Sa main longue, et légère et brune,  
Sans avoir vu son visage,  
Mais emportant notre butin.

## RAPPROCHEMENT

La T. S. F. ne crie plus au-dessus des lieues et des lieues  
De mer grise,  
Peuplées de voiles et de vents,  
Sillonnées de noirs charbonniers,  
Qui nous mettaient dans l'autre monde.  
On se huche des deux rives en agitant les bras...  
Les chênes de Bretagne montent au Snowdon.  
Et la Dee coule à Quimper.

De ma fenêtre, au bout du Menez-Hom  
J'aperçois l'Errigal,  
Et les cloches d'Iona tintent à Térénez.  
Les jeunes filles de Blaeniau,  
A pied vont à Saint Corentin,  
Et nous traversons la Menai à la nage,  
Pour aller chez les Bigoudens.

L'express de Paris, qui l'ignore,  
Passe ébranlant nos carreaux.  
Et dans les lieux préfectoraux,  
Un homme au profil de Berbère,  
Vitupère comme à Entrecasteaux.

Qu'importe, je parle en gallois,  
Aux flammes de mon feu d'hiver,  
Et là-bas une bouche hésitante,  
Egrène des mots bretons.  
Car,  
Les chênes de Bretagne montent au Snowdon,  
Et la Dee coule à Quimper.

BRYTHON.

# A L'ÉCRAN

## MAN OF ARAN

Flaherty a mis deux ans pour tourner ce film qui passe en trois quarts d'heure. Une mer sauvage battant un roc sur lequel vivent misérablement quelques pêcheurs dénués de tout. C'est tout. Aucune histoire. Aucun acteur. Des vagues qui déferlent, des hommes qui risquent leur vie pour manger, qui risquent leur vie pour se chauffer et s'éclairer, qui risquent leur vie pour sauver un filet ou une barque. Des hommes qui *fabriquent* de la terre pour planter des pommes de terre. Des hommes malgré tout, comme nous, qui aiment, causent, rient. Il a fallu au metteur en scène un art d'une classe qui confine au génie pour arriver à une œuvre si complètement dépouillée de vains détails, où seul est retenu l'essentiel. Ce film sur la sauvage Irlande de l'Ouest est sans doute un documentaire, mais un documentaire épique, un cadre pour fantastiques sagas, où tout conspire à plonger dans les affres du sublime : le ciel qui vous enveloppe, le vent qui vous fouette la figure, les embruns qui vous atteignent au visage, et ces beaux types d'hommes qu'on dirait sortis des légendes.

Pourquoi faut-il que ce film, tourné au milieu de gens parlant celtique, ait été doublé en anglais ? Le travail est techniquement irréprochable, mais quel crève-cœur !

## ESKIMO

Un autre grand homme, Van Dyke, l'auteur du premier grand film sur l'Afrique noire, est allé chez les Esquimaux et y a réussi un des chefs d'œuvre du parlant. *Eskimo* est un documentaire comme le film de Flaherty, mais en même temps une histoire dramatique. L'auteur a réussi, sans une fausse note ce qui aurait pu passer pour une gageure, c'est-à-dire de mettre en scène un drame en nombreux actes et tableaux, sans faire appel à des acteurs et sans sortir un seul instant du cadre naturel de la vie esquimaude. On frémit en pensant aux trésors de science, d'intelligence et de diplomatie qu'il a fallu à Van Dyke pour faire jouer à ses indigènes, avec une perfection qu'atteignent rarement les acteurs de nos plus grandes scènes, un drame formidable et difficile. Il n'a pu y arriver qu'en écrivant un scénario si près de l'esprit esquimau, qu'il a été compris d'instinct par les acteurs improvisés. Ceux-ci n'ont pas eu l'impression de *jouer*, ils ont *vécu* des événements familiers, ou facilement imaginables par eux.

Pendant les deux heures qu'a duré ce film, nous avons positivement habité sur les bords de la mer polaire. Nous avons frémi au contact de la noblesse de cette race primitive qui, comme les Indiens, cultive les plus hautes valeurs morales. De se sentir si intimement plongé dans une vie si différente de la sienne, on comprend le bienfait de la belle littérature et du beau théâtre : on est arraché à ses soucis et à la monotonie de la vie quotidienne, on se sent un être neuf que transpercent des émotions neuves. Il semble que l'on ait de nouvelles raisons de vivre.

## MARIA CHAPDELAINÉ

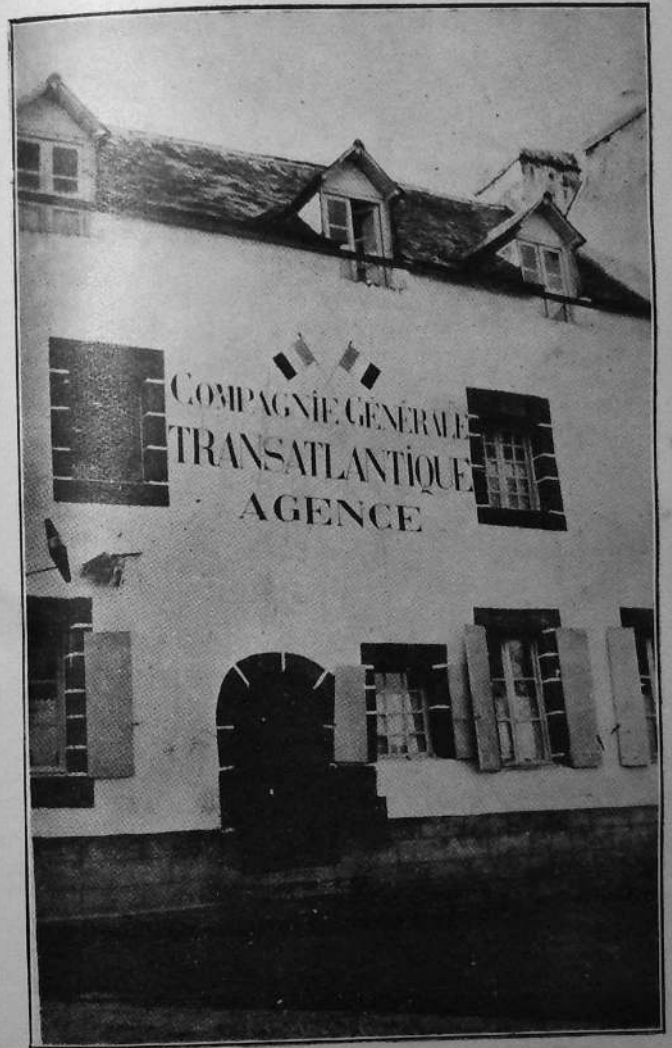
Encore un documentaire, sur le Bas-Canada cette fois, mais à tout prendre assez médiocre. Beaucoup de vues sans intérêt ou sans vie, ou sans âme. Des personnages mal amal-

gamés, une atmosphère qui fait autant songer à l'Odéon qu'au Labrador. Des acteurs parisiens, qui évoluent avec une fausse aisance au milieu de figurants canadiens, bien plus intéressants qu'eux, mais qu'on réserve pour le fond de toile. L'erreur de croire qu'il faut éviter le patois canadien « pour être compris » du public français, comme si on avait besoin de « comprendre » quelque chose des mots prononcés dans un film bien composé. Exemple : *Eskimo*, où les Esquimaux parlent esquimau (ça ressemble à un anglais guttural et un peu enfantin). Et toujours la tare de presque tous les films français. On tourne n'importe quoi et n'importe comment pour permettre à deux ou trois cabotins et cabotines, petits copains ou petites copines de partouse des financemen, de minauder pendant une heure et demie....

## CHANSON D'ARMOR

L'ineffable réunion de tous les défauts évités dans *Man of Aran*, dans *Eskimo*, le modèle de ce qu'il ne faut pas faire. Un film (?) auprès duquel *Maria Chapdelaine* est un chef-d'œuvre. Le peuple breton, — sa vie et ses drames, — en est soigneusement exclu. Des vues de cartes postales, des acteurs indignes d'une scène de patronage, une histoire à dormir debout et à rêver assis, une mise en scène indigente, une post-synchronisation ratée... en somme de quoi ridiculiser la Bretagne pour un bon bout de temps et de quoi sérieusement indisposer le peuple breton contre les films parlés bretons. Le témoignage assez exact du niveau de la production bretonne dont est capable notre presse officielle.

ARZOUR



L'agence maritime d'émigration à Kastelnevez-ar-Faou  
(Châteauneuf-du-Faou) Haute-Cornouaille

(Photo STUR).

# LA MODE

## ■ LETTRE A UNE JEUNE FILLE

J'ai traversé Paris hier, chère amie, et j'en ai vu des toilettes ! J'ai pensé à vous que je vois tous les mois si anxieuse de se jeter sur son « Jardin des Modes » et qui attendez la saison avec impatience pour admirer les affolantes Parisiennes qui débarquent des Hispanos devant nos hôtels !

Vous savez que je voudrais tout faire pour vous être agréable. Eh bien ! cependant, même si j'en avais le moyen, et si vous m'en suppliez à genoux, je ne consentirais jamais à vous mener chez un couturier de la rue du Faubourg-Saint-Honoré, ni chez je ne sais plus quel maître à coiffer qui sculpte une chevelure comme de la terre à modeler.

Ce serait vous dénaturer, vous faire injure que de prendre en somme votre visage pour un vulgaire *fonds de toile*, sur lequel un artiste viendrait créer un *autre visage* ! Car il s'agit bien de cela. Ces recettes de beauté ont été trouvées dans les studios d'Hollywood, où, depuis cinq ans, on *fabrique* des Greta Garbo avec toutes les vedettes sans exception. Le dessin des lèvres et des yeux est modifié au crayon, au pinceau. Les sourcils, épilés, sont retracés. Le teint est changé, l'aspect de la peau également, par des huiles, des teintures, des pâtes. On va jusqu'à modifier le contour des cheveux et certains traits

du visage par de petites opérations chirurgicales. Après cela, c'est la coiffure standard, les faux-cils standard, le maquillage standard, le port de tête et la démarche standard. Depuis le cinéma parlant, il y a aussi les répliques et le son de voix (caverneux) standard.

A Paris, où l'on singe assez bien l'Amérique, les couturiers s'acharnent à enlever aux femmes leurs derniers restes de personnalité. Un chapeau vous va ? Peu importe, « ça ne se porte plus depuis 15 jours », il faut le remplacer par un autre qui vous va aussi mal que le premier vous allait bien, mais qui est à la mode. Vous avez trouvé un ensemble, robe, bas, chaussures, bijoux, qui met votre beauté en valeur ? Hélas ! après l'avoir porté trois fois, il faut y renoncer : des marchands juifs ont décidé, à Paris, d'écouler de nouveaux articles.

Voilà, libre fille de nos grèves, l'esclavage auquel vous rêvez de vous soumettre !

Voyez-vous, moi je ne trouve pas que la Parisienne soit une femme. C'est un objet d'art. L'être humain n'est plus que le prétexte et le moyen de véhiculer une *composition*. Je vois mille empêchements à ce que les Bretonnes cherchent à suivre cet exemple. Voulez-vous que j'en énumère quelques-uns ? D'abord la plupart d'entre elles n'ont pas assez d'argent pour suivre la grande mode. Et même si la question d'argent ne se posait pas, il y aurait celle de la distance. Ce n'est pas une jeune fille qui habite dans un chef-lieu de canton de 4.000 habitants qui peut suivre les soldes des grands magasins (de Paris), ni profiter des fréquentes occasions qu'ont les Parisiennes du peuple de se fringuer « pour rien ». Donc impossibilité matérielle, sans parler de la difficulté où l'on se trouve de « vivre » une mode quand on n'a pas l'occasion d'en suivre soi-même, *des yeux*, l'évolution.

Et puis, la mode parisienne est faite pour des femmes qui ne font rien de leurs dix doigts, qui n'ont pas d'enfants dans les jambes, qui ont défense de recevoir des averses et de pateauger dans la boue... Ils sont jolis les petits souliers de daim à semelle mince pour trotter, à travers nos pavés bosselés !

Avez-vous vu, chère amie, quelque chose de plus ridicule qu'un cortège de noce dans une petite ville bretonne, cette année en particulier ? Les gars en smoking, avec leurs figures rouges et leurs cheveux au vent, ça va, c'est rigolo. Les films américains nous ont habitués aux

costauds en smoking. Mais les filles, quel poème ! Il faut les voir, chaloupant leurs corps charnus, charpentés pour le travail de la terre, dans les minces tuyaux en tissus légers des robes du soir à la mode. Leurs bonnes grosses figures de paysannes, rebondies de santé, sur lesquelles elles ont plaqué comme deux coups de poing, des disques de rouge. Quand tout ça défile, à la mode basse-bretonne, bras dessus-bras dessous, en travers des rues, gambadant et beuglant de son mieux, c'est irrésistible. Ces pauvres filles mettent les pieds dans des flaques et font craquer leurs coutures. Elles ne savent où fourrer leurs gros derrières (faites excuses) dans ces robes inspirées des mannequins en planche-à-repasser. Je ne parle même pas des bancs de bois qui attendent ces tissus fragiles, ni des mille vengeances que réserve le milieu breton physique aux fanfreluches de Paris, c'est une vraie pitié.

Vous riez parfois, chère amie, quand je vous dis que je suis nationaliste breton. Vous m'avez répondu une fois ces mots textuellement : « Une jolie femme se fiche pas mal de la politique ». Eh bien non. Justement parce que vous êtes une jolie femme, la politique vous dit : soyez vous-même. En modes féminines, soyez « Sinn-féin » aussi.

Oh ! je sais très bien, par expérience, ce que vous allez me répondre : « Etre attifée comme une Anglaise ou une Allemande, merci ! » Je ne vous demande pas cela, ou, du moins, ce que vous entendez par cela. Car vous savez, une femme n'est pas forcément dépourvue de goût en dehors des frontières françaises. Imitiez les Bretonnes, oui parfaitement. Imbibez-vous de l'esprit des femmes qui portent nos costumes locaux. Je ne vous dis pas de prendre le costume, je vous suggère de comprendre l'esprit de nos modes paysannes et de vous en souvenir quand vous vous habillez...

Ne renoncez à rien du modernisme. Ayez des costumes de sport. Mais restez Bretonne. Ayez des habits *pour vous* et non pas un corps *pour des habits*. Cherchez ce qui met en valeur votre physionomie, votre teint véritable. Exprimez-vous *vous-même* au lieu de vous déformer pour imiter une gravure de magazine ou une star de cinéma. Désintéressez-vous des dernières simagrées des « Drags » ou du Bal des Petits Lits blancs. Votre manteau doit vous protéger de la pluie et votre coiffure doit pouvoir être retapée par vous-même en trente secondes en rentrant du

dehors, avant de passer à table. Comprenez tout ce que le maquillage outrancier a d'équivoque, de suspect et de malsain.

Les jeunes filles anglaises vont le long des routes, cheveux courts au vent, souliers ferrés aux pieds, modernes nymphes des bois, idéales camarades des garçons. En Allemagne du Sud, en Tyrol, en Suisse, les jeunes filles conservent volontiers les cheveux longs qu'elles enroulent en nattes autour de la tête. Elles adoptent, en été, les robes à fleurs des paysannes, en tissus imprimé tout simple, avec un petit tablier blanc. Elles sont charmantes ainsi, avec leur teint frais, sans une ombre de poudre, naïves et lyriques comme les pommiers en fleurs, comme les chants d'oiseaux. Avez-vous vu Simone Simon dans « Lac aux Dames » ? Vous me comprenez.

J'ai entendu dire que l'élégance française était artistique et l'élégance allemande poétique. Si vous le voulez bien, l'élégance bretonne sera individualiste !

Ne m'en veuillez pas. Votre X...

P. C. C. : BANGAR.

#### FAITES CONNAITRE « STUR »

Amis qui nous lisez, qui nous approuvez ; Amis, auxquels la lecture des articles que nous vous avons présentés a procuré joies et certitudes, **ENTREZ EN ACTION AVEC NOUS.**

Vous pouvez le faire de bien des manières, par exemple :

- 1° En nous envoyant votre abonnement ;
- 2° En abonnant vos amis ;
- 3° En nous communiquant les noms et adresses de personnes susceptibles de s'abonner ;
- 4° En créant un dépôt chez un bon libraire de votre ville ;
- 5° En proposant votre collaboration à notre rédaction.

Au travail !

## CRITIQUE

### Essai d'Onomastique\*

(Suite)

Il a été dit plus haut que les quatre-vingt-quinze centièmes des patronymes traduits ou « expliqués » dans « La Clef des Noms », sont traduits à contresens ou insuffisamment expliqués. Or, en onomastique, une traduction, même exacte, ne suffit pas toujours à « expliquer ». Supposons, par exemple, exact le mot-à-mot des noms suivants :

*Bizouarn* « victoire fer », *Helgoulch* « généreux chef cheval », *Pellan* « chef église », *Ravilly* « faveur poète », *Tancrede* « feu gré », *Dagorn* « deux cornes », *Fiblec* « qui a une lanière », *Palaric* « poêle à manche », *Saout* « les vaches », *Scourvil* « poutre de moulin », *Amaury* « foyer roi », *Drouart* « pression forte », *Garnier* « défense lance », *Guillerm* « volonté casque », *Gaynemer* « ami cheval », *Landresse* « terre voyageur », *Raimbourg* « caution forteresse », *Richomme* « roi cas-

\* Voir la première partie dans *STUR* N°1 et 2.

(1) — Si nous nous reportons à un passage cité plus haut, et extrait de la p. 42 de « *La Clef des Noms* », les noms de terres devraient être d'origine uniquement plébéienne... Mais la méthode de M. J. est d'une élasticité telle qu'elle lui permet de transformer ses « catégories » en véritables fourre-tout, d'où l'in vraisemblable « panachage » de celles-ci — particulièrement les deux premières — où, non seulement une même famille de patronymes, mais, à plusieurs reprises, les mêmes patronymes se trouvent traités deux fois au lieu d'une !

que », *Villefroy* « volonté paix », etc... (1) on n'en a pas moins affaire avec ce mot-à-mot à du charabia pur et simple.

M. Jaffrennou a beau assurer que, dans les noms germaniques, notamment, « souvent deux substantifs sont accolés sans rime ni raison. », (2) cela ne saurait décemment donner satisfaction à ceux qui pensent qu'un livre intitulé « *La Clef des Noms*. » se doit avant tout de mériter son titre.... Si cet auteur avait réellement consulté les ouvrages cités dans ses « sources », nul doute qu'il y eût trouvé tout au moins des interprétations de noms anciens celtiques et germaniques « à charnières », comme il dit si élégamment, interprétations qui, pour n'être pas toutes nécessairement infaillibles, valent tout de même autrement mieux que les traductions en petit-nègre dont il se satisfait.

Mais, hélas ! sept ou huit fois sur dix, le charabia de M. Jaffrennou n'a même pas l'excuse de l'exactitude dans le mot-à-mot.

Si la méthode de classement adoptée dans « *La Clef des Noms*. » est un véritable défi au bon sens, la méthode de dissection, elle, ne semble avoir d'autre base que l'impudence — carrément substituée aux connaissances indispensables du vocabulaire, des lois élémentaires de la phonétique, de la morphologie, de la dérivation, à celle des formes anciennes et des correspondances entre les diverses classes de patronymes et de toponymes... Et nous voudrions n'avoir plus rien à en dire, lorsque nous aurons affirmé que cette méthode conduit volontiers M. Jaffrennou à forger des noms inexistantes et à créer des formes anciennes qui le dispensent de rechercher celles que la *Chrestomathie* de Loth, les *Cartulaires bretons*, et autres ouvrages appropriés, lui auraient permis de citer à l'appui de ses propositions....

Pour démontrer pleinement le bien fondé de nos critiques à cet égard, il faudrait, nous le répétons, reprendre un par un tous les noms alignés dans les pages du volume incriminé ; ne pouvant songer à le faire, nous devrions nous contenter de choisir quelques exemples parmi les plus susceptibles d'illustrer la méthode d'investigation et de dissection de M. Jaffrennou.

(1) — Cf. « *La Clef des Noms* », pp. 37, 41 et 52.

(2) — Op. cit. p. 60.

## NOMS ANCIENS

« *La Clef des Noms* » nous présente pour commencer une série de 11 patronymes en Ab- : *Abaléa* « fils de Baléa ou Baléo » ; *Abarnou* « fils d'Arnou ou Arnault » ; *Abeguillé* « fils d'autrui » ; *Abéré* « fils du Savetier » ; *Abgrall* « fils de Grall (Grallon) » ; *Abhamon* « fils de Hamon (Hammund) » ; *Abhervé* « fils de Hervé (Herr-beo) » ; *Abian* « fils de Jean » ; *Abolivier* « fils d'Olivier » ; *Aburien* « fils d'Urien ».... Il s'en faut de beaucoup que cette liste soit complète et représente la totalité de ces curieux noms particuliers au Léon. Elle contient malgré tout en surnombre un *Aburien* qui n'existe apparemment nulle part, et que l'auteur s'est crû, on ne sait trop pourquoi, obligé de composer, pour le décomposer ensuite en *Ab* : « fils » et *Urien*, sans autre commentaire sur ce dernier nom, qui, lui, existe bien.

§ I. — La dissection du premier patronyme de cette série est tout-à-fait typique. Comme début, il était difficile de rêver mieux.

Pour qu'*Abaléa* pût se traduire par « fils de *Baléa* ou *Baléo* », il faudrait d'abord que *Baléa* ou *Baléo* existent ou aient existé comme noms ou prénoms anciens ; et cela, nous le contestons. Ces anthroponymes sont des mythes, et nous défions tranquillement l'auteur de « *La Clef des Noms* » de nous signaler un acte d'état-civil, un texte récent ou ancien qui fassent mention de l'un ou de l'autre. Première raison matérielle, à laquelle vient s'ajouter une seconde d'ordre scientifique :

A supposer que *Baléa* ou *Baléo* eussent existé, ce qui n'a rien d'impossible en soi, la combinaison de l'un ou de l'autre avec l'élément *Ab-*, eût donné non point *Abaléa*, mais *Apaléa*. En breton parlé, la rencontre d'un *p* final (*Ab-* étant ici pour un plus ancien *Ap-*) et d'un *b* initial, produit un *p* et non un *b*, en vertu du principe bien connu en phonétique bretonne qui veut qu'une « sonore » occlusive, palatale, vélaire, ou gutturale, s'assimile à la « sourde » qui la précède. (On prononce par exemple : *pemp ploaz* ou lieu de *pemp bloaz* ; *c'hwec'h kweneg* au lieu de *c'hwec'h gwenneg* ; *hent pras* au lieu de *hent bras* ; *Quinipily* au lieu de *Quenec'h-Bily* ; *bennoz Toné*, au lieu de *bennoz Doué*, etc...) *Abaléa* ne peut donc pré-

senter qu'une combinaison *Ap-aléa*, dont le second élément est un nom aujourd'hui perdu qu'on est autorisé à chercher sous une forme ancienne *Alaez*, *Alae* apparaissant à la date de 1348 dans le Cartulaire de la cathédrale de Quimper (9892 fol. I v°). (1)

§ II. — Dans *Abarnou*, l'identification du nom breton *Arnou* au nom français *Arnault*, d'origine germanique, est purement arbitraire. Si *Arnault* avait un répondant en onomastique armoricaine, ce ne pourrait être qu'un *Arnot*, ou *Arnaot*, dérivé d'un ancien *Arnalt* (Cartul. Red., pp.83, 177). (Cf. *Renaot* : Renault ; *Thépault* : Thébault, etc...) et si *Arnou* lui-même avait un antécédent germanique, celui-ci serait *Arnulf* et non *Arnwald*.

De toute façon, ce nom méritait au moins quelques mots de commentaires. C'est un patronyme bien breton, qui, sous son aspect actuel, peut procéder de deux noms complètement étrangers l'un à l'autre, et qui sont :

a) *Arthnou*, qui apparaît au Cartulaire de Redon (Edition A. de Courson, pp. 38, 192) dans une charte de 882.

b) *Harnou*, attesté par le Cartulaire de Sainte-Croix (Edition Léon Maître et Paul de Berthou, pp. 152 à 159), en 1057, 1081 et 1114. La graphie *Abharnou*, qui existe à l'Etat-Civil à côté d'*Abarnou*, autorise à invoquer ce dernier.

Il est impossible de décider auquel de ces deux noms nous devons le moderne *Arnou*, comme il est impossible d'assurer que celui-ci contienne le vieux-breton *arth* « ours », de préférence à *arn*, *harn*, formes faibles de *hoiarn* (mod. *houarn*) « fer », auxquels nous devons quantité de patronymes provenant de prénoms anciens (cf. *Armel*, *Arzel*, *Arthur*, *Arzur*, *Arzul*, de *Arth-mael*, *Arthur*, etc... *Hernin*, *Harscouet*, de *Hoiarn-nin*, *Hoiarn-scuët*, etc...)

§ III. — En abordant le cas du nom *Abéré*, il nous souvient d'une précédente critique que, sous le pseudonyme de Iann Mabedat, nous fîmes dans le journal la *Dépêche de Brest* du travail de M. Jaffrennou, sous la première

(1) — *Abaléa* est un nom spécifiquement léonard, et on sait que le dialecte du Léon pratique couramment la métathèse *éa* pour *ae* ; Ex. : *léaz* pour *laez*, *eat* pour *aet*, *réa* pour *rae*, etc... *Aléa* n'existant pas comme nom ancien, nous sommes donc autorisés à l'assimiler à *Alaez*.

forme qu'il revêtait, dans les colonnes d'un grand quotidien régional (v. *L'Ouest-Eclair*, de Nov. 1929 à Janvier 1930).

Le futur auteur de « *La Clef des Noms* », qui n'était encore à cette époque que celui de « *Comment vous appelez-vous ?* » y traduisant *Abéré* : « Fils de savetier. » M. Jaffrennou écrit aujourd'hui : « Fils du Savetier (ar C'héré). » Cette légère nuance donne peut-être au nom un sens moins péjoratif, mais ne redresse nullement la monstrueuse erreur que nous signalions à l'époque, monstrueuse en ce sens qu'elle était triple dans sa brièveté.

1°) « Savetier » est une interprétation détestable du breton *kéré* « cordonnier » ; et « cordonnier », que cela plaise ou non à notre auteur, n'est et n'a jamais été synonyme de « savetier ».

2°) Un patronyme en *Ab-* ne saurait contenir un nom de métier, (1) ce terme n'entrant jamais en composition qu'avec des prénoms anciens dont certains sont encore usités, et certains autres tombés en désuétude ou devenus noms de famille (cf. dans le premier cas : *Ab-Alain*, *Ab-Eozen*, *Ab-Hamon*, *Ab-Hervé*, *Ab-Jean*, *Ab-Olivier*, et dans le second : *Ab-Arnou*, *Ab-Guillerm*, *Ab-Hernot*, *Ab-Ivain*, *Ab-Guéguen*, *Ab-Riou*, etc...) Si M. Jaffrennou avait pris la peine de consulter à cet égard l'article de R-F. Le Menn sur les *Noms propres bretons commençant par Ab ou Ap*, (Revue Celtique T. II. pp. 71, et suiv.), il eût été amplement fixé sur ce détail qui a bien son importance.

3°) Une combinaison primitive *Ap - Kéré*, à supposer qu'elle fût historiquement possible ne pouvait, du point de vue phonétique, qu'il ne faut jamais négliger, donner autre chose qu'un moderne *Akéré* (cf. la prononciation locale *Akrall* pour *Ab-Grall*, attestée par la graphie *Acrall* de l'état-civil de Morlaix, (Tables décennales 1793-1802).

*Abéré*, et son doublet *Apéré* ont pour second élément le nom propre *Héré* encore porté dans le Léon, et en particulier à Ouessant, l'*h* initial de ce nom justifiant le doublet *Apéré*.

(1) — M. J. qui a décidément la mémoire bien courte, ne s'est pas souvenu en traduisant *Abéré* de la façon que l'on sait, qu'il avait lui-même énoncé ceci quelques lignes plus haut : « Un peu plus tard, les fils qui avaient eu un ancêtre célèbre accolèrent à leur nom propre celui de leur gloire familiale (sic) précédé de *AB...* » (p. 28). Sans médire de l'honnête corporation intéressée, quelle gloire peut-il y avoir à se dire « fils du Savetier » ?



Si nous sautons par-dessus quelques noms suivants, ce n'est pas que leur explication ou les assimilations auxquelles ils se prêtent sous la plume de M. Jaffrennou soient irréprochables, loin de là... (Par exemple, dans *Abgrall*, *Grall* ne peut rien avoir de commun avec *Gralon*, forme demi-savante d'un vieux nom qui, s'il avait subsisté, se prononcerait aujourd'hui *Glaren* (1), ou *Gralen* avec un *l* simple. Dans *Abhervé*, *Hervé* est doté d'un antécédent qui n'a jamais existé ; dans *Ab-Iven*, *Iven* est tout différent d'*Even*, etc...) Mais la seule catégorie des noms en *Ab-* exigerait pour être convenablement traitée, plus de texte que n'en consacre « *La Clef des Noms* » à tous ses « noms anciens » réunis...

§ IV. — Ainsi que le prouve l'article *Bizien* : « du gallois *Budd*, *Victoire*, *Victorieux* », M. Jaffrennou n'est pas insensible au repentir. Dans sa rubrique hebdomadaire de *l'Ouest-Eclair*, il avait donné de ce nom le commentaire suivant : « anciennement *Bezuenn*, de *Bezo* (Gaulois *Bitu*, dans *Bituriges*), signifie « Bouleau ».

Nous avons à l'époque vertement relevé cette fantaisie où l'on pouvait noter à peu près autant de fautes que de mots employés. (voir *Dépêche de Brest*, 8 nov. 1929). L'auteur de « *La Clef des Noms* » lâche donc complètement *Bitu*, qui, en gallois, signifie « monde » et non « bouleau », pour se rabattre sur un gallois *budd* « victoire » qui, sans nul doute est tout aussi étranger que les précédents au radical de *Bizien*. La prononciation de ce nom (encore usité comme prénom en Trégor et en Cornouaille) comporte trois syllabes (*Bi-zi-en*) et nous interdit de le rapprocher d'un ancien *Bud-gen* du Cartulaire de Redon, qui eut donné *Buzien* ou *Bizien*, en deux syllabes (2). L'antécédent certain est le *Bidian* du Cartul. de Landévennec, ch. XLII, p. 116, forme du XI<sup>e</sup> siècle dans laquelle le *d* intervocalique était « spirant » et s'est mué en *z*.

Les toponymes suivants, qui contiennent le nom susvisé, donnent une idée de son ancienne diffusion : *Kerbizien* (prononcé *Ker-vi-zi-en*), villages en Plouénan, Plourin-Morlaix, Huelgoat, Botsorhel, Locmaria-Plouzané ;

(1) — Cf. la forme *Glazren*, fréquente aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles comme nom féminin.

(2) — L'accentuation du second *i* de *Bizien* est si nette en breton, que le diminutif de ce nom est *Bizi* ; or, un dérivé moderne de *Budgen* ne pourrait être accentué que sur sa première syllabe, *Buz* ou *Biz*.

*Lesvizien*, en Plouzané, *Goazvizien*, en Plourin-Morlaix, etc....

§ V. — *Boquého*, nom de paroisse, rangé Dieu seul sait pourquoi parmi les noms d'hommes « aristocratiques », ne saurait, n'en déplaise à M. Jaffrennou, signifier « Bocage de (Saint) Quéau ou Qué », pour la bonne raison qu'on ne trouve nulle part trace d'un saint *Quéau*, ni nulle part la preuve que *Qué* ait eu un tel doublet.

La graphie la plus ancienne de ce nom se trouve à notre connaissance dans une charte de l'Abbaye de Beaufort datée de 1207 : *Botchatou*. Il faut sans doute voir dans cette graphie une erreur de scribe pour *Botcathou*, le *th* représentant ici un son « spirant » aujourd'hui disparu en breton et remplacé par *z*, mais qui s'élide couramment entre deux voyelles dans les dialectes de Trégor et de Cornouaille. Le nom de famille *Botcazou* (Etat-Civil de Morlaix), qui existe encore, pourrait donc être la forme la plus correcte du nom de cette ancienne chapellenie de Plouagat, contracté successivement en *Bokaou*, *Bokéo*, etc...

§ VI. — *Bozec* considéré comme apparenté au gallois *Bodu*, « victoire » et au vieux-celtique (?) *Bodd*, *Boddoc*, est étranger à ces mots, dont les deux derniers, tout au moins, sont d'apparence galloise, plutôt que « vieux-celtique ». Effectivement, *bodd* signifie en gallois : « gré », « consentement », et non « victoire » (v. Spurrel's *Welsh-English Dictionary*, p. 34) ; quant à *Boddoc*, il n'a de sens dans aucun dictionnaire, et, en le forgeant pour les besoins de sa cause, M. Jaffrennou a spéculé une fois de plus sur les difficultés du contrôle, pour des lecteurs dont pas un sur mille ne disposera des instruments indispensables à cet effet.

Le gallois *bodu* correspond au vieux-breton *bud* et au gallois moderne *budd* (v. § IV), dont les représentants dans l'onomastique bretonne actuelle sont les différents *Beuzec* (Cap-Sizun, Cap-Caval, Conq), prononcés *Beu'k* par les bretonnants.

Le nom *Bozec*, lui, se prononce partout comme il s'écrit, le *z* intervocalique ne s'élidant que s'il résulte d'un ancien son « spirant ». Or nous avons ici affaire à un ancien *an Boseuc*, qui apparaît au XIV<sup>e</sup> siècle dans le Cartulaire de Quimper (fol. 39) rect.) et se rattache sans

doute au substantif *boz* « creux de la main » (v. Le Gonnidec, *Dictionnaire Breton-Français*).

§ VII. — *Brelivet*, traduit « colline teintée » est le produit d'un calembour dont la vraisemblance ne résiste pas à l'examen. Toutes les formes anciennes de ce nom se ramènent à *Blenliuet*, *Blinlueit* (v. Cartulaire de Redon, ann. 1008). La dissimilation d'*l* en *r* fréquente en breton parlé a donné ensuite *Brenlivet* (en breton on prononce aujourd'hui *Berliwet*), puis *Brelivet*. Le vieux-breton *Blen*, *blein*, qui subsiste dans les expressions *marc'h blein* « cheval de flèche », *war lein* « en haut », « vers le haut », avait le sens de « sommet, devant, face » (cf. le gallois mod. *blaen*, id.). L'interprétation la plus raisonnable du nom *Brélivet* est donc, selon nous : « visage coloré ».

§ VIII. — Avec *Buorz*, traduit « bœuf-ours » (sic), nous sommes encore plus loin de compte. Nous avons en effet affaire avec ce nom à un toponyme qui existe en Plougasnou et en Lothey (Finistère). En vieux-breton c'est *Buorth* (voir Cartulaire de Landévennec, Ch. xviii), identique au gallois moderne *buarth*, qui, étymologiquement, signifie « enclos des bœufs » (cf. également dans cette langue *lhuarth*, correspondant au breton *liorz* « court », primitivement « cour, enclos de l'armée »).

§ IX. — Décomposer *Cadoudal* en *Cat Tud Gwall*, et traduire ce nom : « combat, peuple terrible » (comprenez qui pourra), c'est ignorer délibérément la forme régulière en vieux-breton : *Catuoatal* (Cartulaire de Redon, IX<sup>e</sup>, répété plus de vingt fois à l'*Index Généralis*).

§ X. — Lorsque, pour une fois, M. Jaffrennou se résout à donner une forme ancienne convenable d'un nom moderne, il se croit obligé malgré tout d'en interpréter le sens à sa manière qui n'a rien de très rationnel. Ainsi, pour *Cavalan*, qui représente la forme haute-bretonne d'un ancien *Catuallon*, traduit « combat terrible » dans « *La Clef des Noms* », alors que le second élément *-wallon* représente ici le comparatif moderne *gwell* « meilleur »...

De plus, cet auteur qui n'est pas très difficile dans la composition de ses mixtures, part du nom *Cavallan* pour expliquer de la même façon de soi-disant doublets comme : *Cavella* (inexistant sous cette forme), *Cadelan*,

*Catuélan*, *Catelan*, *Couallan*... En onomastique, comme en lexicographie, les doublets doivent prouver leur qualité par l'histoire ou la phonétique, et tant que M. Jaffrennou ne nous aura pas démontré la possibilité historique ou phonétique de ces variantes d'un même patronyme, nous avons le droit de rester incrédule quant au bien-fondé de ses rapprochements.

§ XI. — Le cas de *Domalain* est, sans contredit, l'un des plus amusants d'une galerie d'où l'imprévu et la cocasserie ne sont pourtant pas, on l'a vu, rigoureusement bannis. Il y est décomposé en un très hypothétique vieux-breton *Domn-* « profond » (*g*)*wallon* « terrible » et y devient synonyme de *Donval* « profondément terrible ».

N'est-ce pas à donner le frisson?... Or *Domalain* est tout simplement un toponyme désignant une localité d'Ille-et-Vilaine, et formé comme Domfront, Domrémy, Dompierre, etc... du terme *Dom-* contracté du latin, *dominus*, *domnus*, dans le sens de « saint », et du nom *Alain* ! Le toponyme *Domalain* et le nom de famille qui en provient veulent donc dire : « Saint-Alain » (dans les textes anciens *Domus Alanus*), ce qui n'est ni bien profond, ni bien terrible !... (1)

§ XII. — *Glain*, *Glo*, *Glon*, *Gloux*... ne sont pas comme on pourrait le penser des onomatopées empruntées à quelque formule enfantine, mais bien, d'après M. Jaffrennou, des « formes haut-bretonnes du celtique *Gloew*, « brillant ». En Basse-Bretagne *Gleveau*.

Au lecteur de croire ou d'y aller voir, comme on dit. Mais surtout, qu'il ne compte pas sur « *La Clef des Noms* » pour lui entrouvrir la porte du mystère qui pourrait entourer à ses yeux un pareil frégolisme onomastique.

Pour notre part, nous ignorons d'où viennent *Glain*, *Glo*, *Glon*, *Gloux*, et même s'ils ont tous une existence réelle... Ce dont nous sommes certain, par contre, c'est qu'aucun de ces noms, pas plus que leur prétendu frère

1) -- L'admirable, en cette circonstance, est que M. Jaffrennou, ayant complètement oublié l'existence d'un *Domalain*, nom de famille, et retrouvant ce nom comme toponyme dans sa quatrième partie, lui ait donné dans cette partie sa traduction exacte; puis, regrettant tout aussitôt une exactitude qui semble lui peser, il se hâte de proposer un rapprochement inadmissible entre le second élément de *Domalain* et le nom de saint *Melaine*.

bas-breton *Glévéau*, ne saurait s'apparenter au gallois *gloew*. Le vieux-breton *gloui-*, *gloe*, correspondant à ce mot n'apparaît en composition, du moins en tête d'un nom propre, que dans *Gloeguen*, aujourd'hui *Gloaguen*, et il ne faut pas le confondre avec l'ancien *gleu*, en gallois moderne *glew* « vaillant », qui a fourni les noms *Le Gleo*, « le brave », *Glévarec* ou *Glémarec* (Cartulaire de Redon : *Gleumarchoc*, 859), « brave chevalier », et non « brillant chevalier ». (*op. cit.* p. 33).

§ XIII. — Les noms en *Gour-*, « dont le préfixe... porte au superlatif le terme qui le suit », nous vaudront de joyeuses fantaisies sur lesquelles nous devons nous contenter de glisser rapidement. L'insistance de M. Jaffrennou à rendre par le néo-adjectif *super* le terme *gour-*, est, par elle-même, l'indice d'une désarmante puérilité ; mais que dire des *super...cheries* qui accompagnent tous les *super-* de « *La Clef des Noms* » ?

Si *gour-*, en vieux-breton *uur*, *uor* a parfois la valeur d'un intensif, il signifie aussi « homme » dans bien des cas ; et il n'est pas toujours facile de décider entre les deux traductions. Par exemple *Gourcuff*, *Gourlaouen*, peuvent s'interpréter tout aussi bien, respectivement : « homme aimable », « homme joyeux » que « super aimable », « super joyeux », pour employer le français singulier de notre auteur.

*Gourmelon* « super princier », qui, lui, n'est point en réalité un nom en *Gour-*, signifie tout bonnement : « sourcils bruns » (en vieux-breton. *Uurm-haelon* ; v. Loth, *Chrestomathie*). *Gouzien* ne saurait être une corruption de *Gourtiern*, ses formes anciennes attestées étant *Guedian* (XII<sup>e</sup> s.) *Goezian* (1410) et ses doublets modernes étant *Gouchen* en Léon, et *Goaien* en Cornouaille. (v. Loth, *Les Noms des Saints Bretons*, p. 145).

Quant à notre propre nom, traduit — à tout seigneur tout honneur — « super bête féroce »... d'après la forme ancienne du IX<sup>e</sup> siècle *Uurmil* (v. Cartulaire de Redon, et Loth *Chrestomathie*), nous sommes seulement autorisé à l'interpréter par « homme-animal » ou « animal-homme » (*gour* « homme », et *mil* « animal ») et à y voir le nom d'un totem, protecteur d'un clan breton, appliqué par la suite comme prénom avant de perdre cette qualité et de devenir exclusivement nom de famille. (cf. égale-

ment *Tanguy*, « chien de feu » et *Menguy* « chien de pierre » qui appartiennent à la classe des noms totémiques).

§ XIV. — *Guimarch*, *Guionvarch*, *Guyomard* « synonymes, de *Gwen-Conn-Varch* « Blanc chef cheval » (sic) *Guivarch*, *Gwenn Varch*, « Blanc cheval » se prêtent à un nouveau déploiement de supercherie sous la plume de M. Jaffrennou, qui serait bien en peine d'indiquer les textes dont il aurait extrait *Gwen Conn Varc'h* et *Gwenn Varch*. Ces « formes anciennes » ont été intégralement imaginées, sans aucun souci de la vraisemblance et dans le mépris le plus total des principes de la phonétique bretonne.

La *Chrestomathie bretonne* de J. Loth nous donne l'antécédent réel des noms ci-dessus, qui est, pour *Guimarch* : *Uuihomarch* (p. 176) et pour *Guivarch* : *Uui-march*, puis *Guimarch*.

A titre d'indication, ces noms sont presque synonymes ; le premier signifiant « digne (d'avoir un) bon cheval » et le second « digne (d'avoir un) cheval ».

§ XV. — Comment s'étonner maintenant de trouver parmi les noms bretons anciens un *Guyon*, qui n'a rien de commun avec le nain de la Légende Celtique ?

En effet, *Guyon*, dont il n'existe pas le moindre indice dans les campagnes de Basse-Bretagne, n'est autre que l'un des diminutifs simples du prénom franco-germanique *Guy*, qui, par adjonction d'un suffixe a donné entre autres : *Guy-on*, *Guy-ot*, *Guy-eau*, *Guy-ard*, lesquels ont fourni à leur tour les diminutifs doubles : *Guyon-net*, *Guyon-neau*, *Guyon-in*, *Guyon-not*, *Guyard-in*, etc... (v. Eug. Ritter, *Les Noms de Famille en France*, pp. 29-49).

§ XVI. — Il est moins que sûr qu'*Helary* et *Heloury* soient frères. Ce qui est sûr, en revanche, c'est qu'aucun deux n'a pour ancêtre un *Haëloc-Ri*, « généreux Roi » sorti tout armé de l'imagination de M. Jaffrennou. La forme ancienne assurée du second de ces noms est *Hael-uobri* dont les deux éléments se retrouvent dans quantité de vieux noms aujourd'hui disparus. (cf. *Hael* dans *Haelcant*, *Haelcobrant*, *Haelfinit*, *Haelluocon*, etc... *Wobri* dans *Breseluobri*, *Catuobri*, *Iarnnuobri*, etc... V. Loth, *Chrestomathie Bretonne*, pp. 134 et 177).

§ XVII. — Grâce au nom *Jarnouen*, *Iarn Wenn* « Fer Blanc », les Bretons pourraient-ils tirer un légitime orgueil de l'invention plus que millénaire du métal dont sont faites les boîtes à sardines et à cirage, et qui ne s'est vulgarisée en France qu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle ?

Hélas ! *Jarnouen* n'a jamais eu de relation avec la tôle décapée, qui se dit *houarn* ou *hoarn gwenn* dans tous les dialectes bretons. Son antécédent est *Iarnhouuen* (Loth. *pp. cit.*, p. 140), qui, en son second élément, contient le radical *gwén* « sourire », tout différent de *gwenn* « blanc ».

§ XVIII. — L'auteur de « *La Clef des Noms* », qui semble avoir puisé les premiers éléments de sa science onomastique dans le *Barzaz-Breiz*, rapproche *Marzin* du gallois *Myrddin* (Merlin), et y voit un radical *Marz* « merveille ».

En réalité, *Marzin* est tout platement la forme bretonne du français *Martin* passé en Bretagne grâce au culte de saint Martin de Tours depuis le IX<sup>e</sup> ou X<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'en témoignent les noms de lieux de formation ancienne dans la composition desquels nous le trouvons : *Lanvarzin*, en Plouzévet *Loc-Marzin*, en Trégunc et Bannalec, *Saint-Merzin*, chapelle en Plougonvelin (carte de Cassini, XVIII<sup>e</sup> siècle), *Lezvarzin*, en Trémel, *Kermarzin*, Botsorhel, Scrignac, *Kermartin*, le Minihy-Tréguier (prononcé en breton *Kervarzin*), etc...

La mutation du *t* latin intervocalique qui a motivé le *z* de *Marzin* est un phénomène très fréquent que l'on peut noter encore dans les mots *merzer* « martyr », *mezer* « materia », *porz* « portus » et « porta », *torz* « torta », etc....

Non seulement, *Marzin* est étranger au gallois *Myrddin*, mais celui-ci, lui-même n'a rien à voir avec le radical *marz* « merveille », pour la bonne raison qu'il représente un plus ancien *Mori-dunon*. (1)

§ XIX. — Glissons sur les innombrables joyusetés du genre de *Morgan* « né de la mer », *Pogam* « patte croche » (au lieu de « jambe arquée »), *Poullen* « Marais Lac », *Ravallec* : *Rat*, « faveur (grâce) », *Wallec*, comme *Wall* et *Wallon*, « brave » (2), et sur une cinquantaine

(1) — Cf. John-Morris Jones, *Welsh Grammar*, T. L., p. 189.

(2) — On peut considérer une fois de plus combien M. J. attache aux mots un sens éminemment élastique. Il ne fait

d'autres.... pour en finir avec les noms celtiques anciens. Nous nous en voudrions cependant de passer sous silence ce délicieux *Tancrede* décomposé en *Tan Gred*, « Feu gré », « Feu grâce », francisé en *Tanqueray*, prénom purement germanique dont on ne trouve en Bretagne le moindre indice d'acclimatement, et grâce auquel M. Jaffrennou rejoint, sur le terrain de l'étymologie, les Le Brigant, les Latour d'Auvergne et autres doux maniaques qui prétendaient expliquer toutes les langues du globe par le « Celtique »....

## DE QUELQUES NOMS MODERNES

Il est logique qu'un bretonnant puisse traduire à vue toute une série de patronymes directement formés sur des termes et expressions encore en usage en Basse-Bretagne. Toute personne connaissant tant soit peu le breton peut, sans grand effort, dire ce que signifient *Le Bras*, *Bellec*, *Le Coz*, *Leostic*, *Mevel*, *Quiguer*, *Scouarnec* ou *Toquer*. Mais il est parmi les noms « roturiers », de nombreux patronymes formés à l'aide de mots disparus du vocabulaire moderne, ou présentant quelque particularité dialectale les rendant incompréhensibles au « bretonnant moyen », et qui, de ce fait, exigent quelques commentaires et « preuves » pour devenir accessibles aux non initiés ou bien aux incrédules.

M. Jaffrennou ne s'embarrasse en l'occurrence ni de preuves ni de commentaires, et préfère « traduire » à tour de bras — dans quelle langue, grand Dieu !

*Ahuéc* « qui a du foie », (comme si un seul des lecteurs de « *La Clef des Noms* » était dépourvu de ce viscère), *Aour* « or », *Avieéc* « envieux » (1), *Béchec* « qui a du bec », etc... et en profite volontiers pour en-

par exemple nulle différence entre le propre et le figuré dans « patte croche », qui veut dire « voleur » et non « jambe tordue »... Dans *Domalain* et *Donval* (v. plus haut S. XI), *wall*, *wallon* avaient le sens de « terrible » ; dans *Ravallec* ils ne signifient plus que « brave ». (Quant à *wallec*, c'est une autre trouvaille).

(1) — Dans ses articles de *l'Ouest-Eclair*, M. J. qui, sans doute, avait en 1929 des réminiscences du temps de la guerre, traduisait le nom *Lavieéc* : « qui a les foies !... »

richir le volume de quelques barbarismes de son crû, commé : « caudifère (*Lostec*), « seiglaie » (*Ségalen*), « tosseur » (*Tosser*), « lascif » (*Gadel*), « tort » (*Goar*), « épaisseur » (*Scoazer*), « oreilleux » (*Scouarnec*), et autres, qui donnent une idée de son éclectisme....

Dans cette catégorie, surtout, le classement des noms d'après le sens aurait dû avoir le pas sur le classement alphabétique, qui n'a d'utilité que dans un index, et auquel on doit ici un rare salnigondis où l'on trouve « véleur » voisinant avec « mort », « vicomte » fraternisant avec « lisière » et « saccageur » emboitant le pas à « convenance ».

Nous avons déjà dit ce qu'il fallait penser de traductions même exactes qui ne s'accompagneraient d'aucun mot d'explication. *Ankou* « trépas », ne signifie rien aux yeux du lecteur, si celui-ci ignore — et ce n'est pas M. Jaffrennou qui le lui fera savoir — qu'un tel sobriquet a dû être appliqué à l'origine à un individu très maigre et au teint blafard ; *Gulleher* « coupeur », est dépourvu de sens, si l'on ne connaît à l'avance la spécialité désignée par ce dérivé de *gwilc'ha* « tondre » ; *Mons* « estropié d'un membre », ne peut guère laisser deviner que ce membre est la main ; si l'on n'a point de connaissances spéciales, il est impossible de se douter d'après la traduction « boueux » appliqué à *Priellec*, que ce nom est en réalité un toponyme (v. Ernault. *Glossaire Moyen-Breton*, p. 152), dont le sens est d'ailleurs « lieu argileux » et non « boueux » ; *Saout*, rendu par « les vaches », reste parfaitement incompréhensible si l'on ne prend la peine d'indiquer au profane que ce nom sous-entendait, à l'époque de sa dévolution, le pâtre chargé de mener les bêtes à cornes.

Le problème étymologique en général, moins ardu dans la catégorie des « noms modernes », qui ont, avons-nous dit, plus de rapports que ceux de la série précédente avec le vocabulaire courant, a été résolu par M. Jaffrennou avec la même désinvolture, le même mépris de la lexicographie, de la phonétique et de la syntaxe bretonnes, avec le même parti-pris d'assimilation arbitraire que nous avons déjà signalés à plusieurs reprises.

Un dérivé d'*avi*, dans le sens d'« envieux », ne saurait

être en breton qu'*avius* et non *aviec* ; un dérivé de *bég* « bec », ne peut être que *bég'ek* et non *béhec* ; le doublet *Bonizec* du nom *Bonniec* (celui-ci comportant en breton trois syllabes : *bon-i-ek*), interdit d'y chercher un radical *bonn* « borne » ; par ailleurs, on serait heureux d'obtenir quelques précisions relativement aux dictionnaires dans lesquels *Caborel* correspond au sens du français « gargote », *Dizarbot* à celui de « saccageur », *Farioul* à celui de « babillard », *Nerrant* ou *Herrant* à celui d'« impétueux », *Mantoux* à celui de « nasillard », *Padellec* à celui de « pattu », *Postollec* à celui de « potelé », etc... tant il est agaçant d'être perpétuellement tenu de croire sur parole, alors même qu'il aurait raison pour une fois, et même dix fois, un monsieur qui a déjà si souvent trompé son monde....

Quitte le terrain de la syntaxe et celui de la lexicographie, si nous abordons celui de la phonétique, nous pouvons affirmer que rien n'autorise l'auteur de « *La Clef des Noms* » à prétendre que *Barc* est une contraction de *barek* « capable » et *Bay* une forme dialectale de *beo* « vivant » ; que *Broc* ne fait qu'un avec *broc'h* « blaireau », comme *Danig* avec *Dénig* « petit-homme » ; que le terme si courant *hent* « route » ait pu être nulle part affublé d'une orthographe aussi étrange que *Neindre* ; que *Quefelou* (plus exactement *Quefelou*, croyons-nous) ait quoi que ce soit de commun avec *kêlou* « nouvelles », même si l'on fait appel à une forme sporadique *kevelleu*, en vannetais ; que *Quesseveur* ait eu pour antécédent un *kerséer* « manière » dont on ne trouve guère la moindre trace ; et ainsi de suite...

On dirait qu'un désir morbide de mal faire pousse M. Jaffrennou à traduire fautivement, même lorsque sa qualité de bretonnant lui fournit la possibilité de le faire correctement, sans effort supplémentaire. On ne s'explique pas autrement pourquoi cet auteur, qui, plus haut (v. § III.) traduisait par exemple *Kéré* : « savetier », au lieu de « cordonnier », s'obstine à faire de *Larher* un « fabricant d'arches » au lieu d'un fabricant de coffres », de *Digabel* un « décoiffé », de *Dilavrec* un « déculotté », de *Gloazec* un « blessé », alors que ces participes passés impliqueraient une terminaison bretonne en *-et*, au lieu du suffixe *-ec* qui a une tout autre signification ; pourquoi il fait de *Férec* un « chevillard », alors

que ce mot français désigne non point un fabricant de chevilles mais bien un boucher qui vend « à la cheville » ; pourquoi il veut rendre *Rozec* par « rosé », quand il s'agit d'un toponyme (existant à Plougastel) dont le sens étymologique assuré est « roseraie », *Treis* par « passage », alors que ce nom de famille sous-entend plus exactement un « passeur », ou bien un habitant du lieu dît : *An Treiz* ; *Toupin* par « houpe », alors que le sens qui en est donné par les lexicographes est « écornifleur », « parasite », et que l'occasion s'offrait pour lui de faire montre de modernisme avisé en traduisant tout simplement : « resquilleur » ?...

Mais nous n'en finirions pas, s'il nous fallait poursuivre nom par nom le dépiautage de cette seconde catégorie. Des deux suivantes : les *Noms d'Origine Germanique*, et les *Noms d'Origine Latine et Religieuse*, etc... nous n'avons qu'un mot à dire : elles n'entrent pas dans le cadre de notre critique, mais nous pouvons certifier que germanistes et latinistes y feront des découvertes pour le moins aussi surprenantes que celles signalées par nous dans les seuls domaines où nous puissions invoquer une modeste compétence. (1)

(A suivre)

F. GOURVIL

(1) -- A titre d'indication, nous recommandons de comparer les analyses et les traductions de la première liste de noms germaniques, p. 61 de « *La Clef des Noms* » avec les résultats obtenus sur le même terrain par E. Ritter, l'auteur de cette admirable étude : « *Les noms de famille en France* » (Franck, Paris, 1875) ; on y relèvera à-peu-près autant de désaccords que de noms.

En ce qui concerne les noms d'origine latine, il suffit, pensons-nous, de citer *Bidaldus*, invoqué à proops de *Bidet*, *Briéria*, qui aurait fourni *Bruyère*, *Capellus*, dont proviendrait *Copeau*, pour donner une idée de la qualité du latin de M. Jaffrennou romaniste, après celle du breton et du gallois de M. Jaffrennou celtiste, puis celle du vieux haut-allemand de M. Jaffrennou germaniste.

## Les Mots du Peuple Breton

### CELLE QUI N'EST PAS DE QUIMPER

C'est l'heure où les midinettes quimpéroises font « le parc ». Il en passe des brochettes qui se tiennent par le bras et caquettent comme des perruches.

On entend l'une d'elles lancer à sa voisine, au milieu des rires des autres :

« Tu devrais savoir ça, toi qui est de Quimper ! (Naturellement, avec l'accent aigu, chantant et cadencé des bords de l'Odéon...) »

Mais l'interpellée répond, mi-figue, mi-raisin :

— Moi, je suis pas de Quimper.

Alors, toutes en chœur :

— Bien sûr, toi tu es de Poull-ar-Ranniked ! (1)

Mais l'autre continue sur le même ton :

— Moi, je suis pas de Poull-ar-Ranniked.

— D'où que t'es alors, si t'es pas de Poull-ar-Ranniked ?

— Moi, je suis de Ti-Lipic. »

Et toutes de rire à grands éclats.

### MEPRISE

L'antichambre d'un avoué. Deux dactylos. Quatre personnes qui attendent. Un paysan entre. Il hésite. On voit qu'il voudrait demander quelque chose. Personne ne bouge.

(1) Quartier de la banlieue est de Quimper.

Le paysan, histoire de prendre une contenance, s'assoit en cinquième position sur le banc d'attente.

Son parapluie est entre ses jambes. Il regarde droit devant lui.

Il pense à son chapeau qui est sur sa tête. Il le retire.

Il s'aperçoit qu'il a laissé la porte entr'ouverte. Il se lève et va la fermer.

Il revient s'asseoir.

Dix minutes se passent. Il tourne la tête vers son voisin et s'aperçoit que c'est un paysan. Il lui dit, en breton et à voix très basse :

« Il pleut.

Son voisin répond :

— Ya.

Dix autres minutes se passent. Alors le paysan qui a commencé à se détendre, qui a écarté les genoux et joué un instant avec le manche de son parapluie, demande à son voisin :

— C'est bien ici l'avocat X... ?

— Non, répond le voisin, c'est un peu plus loin dans la même rue.

— Ah ! »

Le paysan n'a pas bronché. Dix minutes passent encore. Puis l'avoué apparaît et fait entrer la première personne. Alors le paysan se lève discrètement et profitant de l'ouverture de la porte du vestibule, disparaît comme il est venu.

### IT'S A LONG WAY...

C'était le temps où Paimpol n'était relié au monde que par le petit train de Guingamp.

Le convoi tournant et crachotant, vient cahin-caha, d'atteindre la gare de Brédily qui précède celle de Trégonneau. Le mécanicien et le chauffeur sont descendus sur le quai mélancolique où poussent des herbes folles, pour ce que l'on devine. En attendant l'heure du départ ils allument une cigarette et bavardent avec une bonne femme de l'endroit.

Dans le grand silence campagnard qui plane on entend seulement la locomotive qui mijote doucement et le chant assourdi de la conversation des machinistes.

Mais voici l'heure du départ. Le mécanicien met un sabot sur le marchepied de la locomotive et se retournant vers

la bonne femme, il lui lance gentiment, avec un sourire tout trégorrois, à peine esquissé :

« Et maintenant on va essayer de trouver Trégonneau ! »

Après un coup de sifflet, le train démarre lentement.

### IDENTIFICATION

A Paris, dans une réunion. Un Breton qui n'a pas peur de le dire, croit reconnaître un compatriote dans un de ses interlocuteurs.

« Vous êtes Breton ? lui demande-t-il.

— Il y a longtemps que j'habite Paris.

— Peut-être, mais d'où êtes-vous ?

— De Nantes.

— De Nantes même ?

— ... C'est-à-dire plus loin... du Morbihan.

— Tiens, c'est assez drôle, moi aussi. Et d'où êtes-vous dans le Morbihan ?

— ... De Lorient.

— De Lorient même ?

— ... Pas tout à fait, non.

— D'où alors ?

— ... Du Faouët.

— Ce n'est pas la même chose. Vous êtes du bourg ?

— C'est-à-dire, non, des environs.

— C'est curieux, moi aussi.

— D'où êtes-vous alors, vous ?

— Je suis de Lanvéneq.

— De Lanvéneq ? Pas possible ! Moi aussi je suis de Lanvéneq. Je savais bien que je vous connaissais !

— Domp d'eva 'r banne 'ta ! »

## CHRONIQUE SPORTIVE

■

### Simple question

**La lutte bretonne est-elle un sport ou une exhibition de queues de chemises ?**

## LES ENQUÊTES DE "STUR"

■

### N° 1 - LES AIRES DES COIFFES BRETONNES

Il y a longtemps qu'on a noté que chaque aire de territoire occupée par un type de coiffe déterminé correspond à une petite région naturelle, à un « pays » ou à une famille historique, une « tribu ».

Faire une carte précise des coiffes bretonnes, c'est faire la carte des familles régionales bretonnes, c'est limiter les centres d'influences, les zones de groupement économique, c'est apporter une contribution précieuse à l'étude objective de la Bretagne.

C'est seulement quand on pourra comparer les aires des différentes manifestations de la vie bretonne qu'on pourra faire la carte vraie de la Bretagne, sa carte vivante.

Nous commençons par les coiffes, mais nos amis peuvent d'ore et déjà rassembler les matériaux d'enquêtes parallèles. Nous proposons :



- N° 2. — Instruments de musique populaire ;
- N° 3. — Danses populaires ;
- N° 4. — Sports traditionnels ;
- N° 5. — Plans des habitations, forme des meules... etc. et des clôtures ;
- N° 6. — Cultures agricoles, (polyculture ou agriculture spécialisée) ;
- N° 7. — Propriétés (grandes et petites, fermages et métayages, baux, etc..)

... etc.

---

## YANN SOHIER

« Stur » n'a rien à ajouter à l'hommage que « Breiz Atao » a adressé à son vieil ami Yann Sohier qui laisse, parmi tous ceux qui l'ont connu, des regrets poignants.

Selon la forte parole de son collaborateur Tinael, c'est une injustice du sort qu'une mort aussi pitoyable ait été le lot de celui qui rêvait de tout donner à son pays. Yann Sohier n'a pas eu la fin qu'il enviait et qu'il méritait.

« Stur », qu'il a peu connu, mais auquel il s'était passionnément intéressé, prend sa part sincère du deuil de Yann Sohier.

---

## ERRATA



### N<sup>o</sup> 1 & 2

En dehors de quelques erreurs typographiques sans importance que nos lecteurs auront rectifiées d'eux-mêmes, nous devons indiquer les *errata* suivants :

PAGE 84. — Après la septième ligne, en commençant en haut de la page, mettre un blanc.

— Dans la 2<sup>e</sup> ligne de la 3<sup>e</sup> strophe du second poème, mettre *ridées* au lieu de *idées*.

PAGE 85. — Après la 8<sup>e</sup> ligne, mettre un blanc.

PAGE 105. — 15<sup>e</sup> ligne en commençant par le bas, *qui n'est pas lui-même*, au lieu de *qui n'est lui-même*.

PAGE 109. — 4<sup>e</sup> ligne en commençant par le bas, *effort* au lieu de *effet*.

MOULET  
gant  
MOULEREZ KENWERZEL BREIZ  
ROAZON

*Le Gérant* : F. DEBAUVAIS.